



Rapport d'activité 2022



Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg

Le mot du Président

10 ans déjà ! En 2022, nous avons effectivement fêté le 10^{ième} anniversaire du lancement du programme *Sport santé sur ordonnance* à Strasbourg. Je mesure le chemin parcouru depuis : 100 patients en file active la première année, près de 900 adultes et 200 enfants aujourd'hui pratiquent une activité physique adaptée à leur état de santé grâce à l'action de la Maison Sport santé et de ses partenaires.

2022 a permis de consolider la création de notre jeune Groupement d'Intérêt Public en concrétisant les contributions de nos différents membres et en stabilisant l'équipe pluridisciplinaire ; je me réjouis également de l'extension de *Sport santé sur ordonnance* à toutes les affections de longue durée, mais n'oublie pas que l'épidémie de sédentarité se soigne dès le plus jeune âge : parents, écoles, médecins, partenaires associatifs ou institutionnels, la Maison Sport Santé est également à vos côtés pour accompagner les plus jeunes sur les sujets de la nutrition (alimentation et activité physique) via notamment le programme *PRECCOSS* ou l'action *Joue pour ta santé !* qui vient de démarrer auprès de quelques écoles.

Comme nous l'avons démontré lors de la 5^{ième} édition des Assises du sport santé sur ordonnance d'octobre 2022, si les initiatives locales sont nombreuses, les défis le sont tout autant ! Le modèle économique devant permettre à tous les patients de pratiquer une activité physique adaptée à leur état de santé n'est pas encore stabilisé tant au niveau local que national...Ceci alors qu'un nouveau rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé démontre que chaque euro investi dans l'activité physique génère un retour presque double (1,7 euro) en termes de bénéfices économiques.

J'ose espérer que la Commission Delandre à laquelle je participe, installée récemment par le Ministre de la Santé et de la Prévention et la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques afin de développer le sport santé au sein des territoires, proposera des recommandations concrètes et applicables rapidement.

En attendant, je vous invite à parcourir ce deuxième rapport d'activité de la MSS de Strasbourg et vous convie d'ores et déjà à l'inauguration de notre futur équipement Boulevard de la Victoire (Aile médicale des Bains Municipaux) en octobre prochain !

Bonne lecture active !

Dr Alexandre FELTZ
Président du Groupement d'intérêt Public
Maison sport-santé de Strasbourg

SOMMAIRE :

1.	Les activités transversales du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg ..	5
1.1.	Les instances du Groupement.....	5
1.1.1.	L'Assemblée Générale	5
1.1.2.	Le Conseil d'administration.....	5
1.1.3.	Le Comité des usagers.....	6
1.1.4.	Le Conseil scientifique.....	7
1.1.5.	Le Comité de financement	12
1.2.	L'année 2022 : une année de consolidation du Groupement.....	13
1.2.1.	La mise en œuvre progressive des contributions des membres	13
1.2.2.	L'évolution des ressources humaines	13
1.3.	La stratégie de communication du Groupement	16
1.3.1.	Des outils de communication consolidés	16
1.3.2.	Une présence sur le terrain pour informer les habitants.....	19
1.3.3.	Les 5èmes Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance	20
1.3.4.	Des retours « presse » réguliers.....	22
2.	L'activité par projets et dispositifs	24
2.1.	Le projet « Joue pour ta santé. ».....	24
2.1.1.	Rappel des enjeux et objectifs du projet.....	24
2.1.2.	L'année 2022	24
2.1.3.	Perspectives 2023.....	27
2.2.	Le dispositif « PRECCOSS »	28
2.2.1.	La mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique du patient	28
2.2.2.	Les indicateurs d'activité	30
2.2.3.	Outils pédagogiques	39
2.2.4.	L'évaluation du programme	41
2.2.5.	Les actions de prévention primaire et de promotion de la santé.....	46
2.2.6.	Perspectives 2023.....	48
2.3.	Le dispositif « Sport Santé sur Ordonnance »	49
2.3.1.	Rappel du dispositif.....	49
2.3.2.	Indicateurs d'activité et de résultats.....	53
2.3.3.	Projets mis en œuvre en 2022.....	58
2.3.4.	Perspectives 2023.....	65
2.4.	Le projet de développement du sport santé à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg	66
2.5.	Le projet de « démarche de santé intégrée »	71
3.	Autres activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg	72

3.1	Coordination et participation au groupe de travail national « sport sur ordonnance ».....	72
3.2	L'activité de formation	73
3.3	Le suivi du projet de rénovation de l'aile médicale.....	74
4	Données budgétaires et comptables.....	80
4.1	Le budget global de la MSS	80
4.2	Le budget par projets et dispositifs.....	82
4.2.1	Dispositif Sport Santé sur Ordonnance	Erreur ! Signet non défini.
4.2.2	Dispositif Prise En Charge Coordonnées des enfants Obèses et en Surpoids.....	84
4.2.3	Action Joue Pour Ta Santé.....	86
4.2.4	Budget de fonctionnement et d'investissement de la Maison Sport Santé de Strasbourg	88
5	Annexes	90
	Membres fondateurs du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg.....	93
	Autres partenaires financeurs	94

1. Les activités transversales du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg

1.1. Les instances du Groupement

Les instances prévues par la convention constitutive ont été réunies régulièrement en 2022.

1.1.1. L'Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle s'est ainsi réunie le 04 mars 2022.

Parmi les points saillants, cette Assemblée générale a désigné de nouveaux administrateurs-trices pour la MGEN et Biovalley France, approuvé des modifications de la convention constitutive, voté le bilan final d'activité 2021 ainsi que le programme d'activités 2022 et accepté l'adhésion d'un nouveau membre au sein du Groupement, en l'occurrence l'association Alsace contre le cancer. Celle-ci a pour buts :

1. *La mise en place d'études de recherche clinique et la gestion administrative d'essais cliniques.*
2. *Le soutien de la recherche clinique et fondamentale, en relation avec les industries pharmaceutiques et les industries des sciences de la vie.*
3. *Contribuer à la formation et à l'information des professionnels de la santé, du monde socioprofessionnel et du grand public.*
4. *Accompagner et soutenir, dans toute la mesure du possible, les patients leur famille et leur environnement.*
5. *Soutenir la recherche et le développement des traitements géniques des cancers ainsi que les méthodes et produits diagnostiques s'y rapportant.*
6. *Aider à la formation des professionnels concernés pour l'Association.*
7. *Aider à la diffusion des résultats et à tous les échanges d'information auprès de la communauté scientifique.*
8. *Informers dans la mesure du possible, autorités, monde socioprofessionnel et grand public.*
9. *Aider dans toute la mesure du possible tous ceux qui sont touchés par ce fléau par des actions spécifiques de soutien.*

Au titre de ses contributions, elle mettra à disposition du Groupement du matériel adapté, en l'occurrence jusqu'à 6 rameurs ergocycles.

1.1.2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2022.

- **Le 04 mars 2022 :**

À cette occasion, les points suivants ont été délibérés ou présentés :

- Refonte du parcours Sport santé sur ordonnance
- Appel à projets activité physique 2022/23
- Approbation du compte financier 2021 et affectation des résultats
- Approbation du budget rectificatif 1 2022

- Approbation du périmètre de délégation de signature du Président au Directeur et des modalités de délégation du directeur aux responsables de pôles et des modalités de délégation des responsables de pôle aux coordinateurs
- Versement du Forfait Mobilité Durable aux agents recrutés directement par le GIP
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 04/03/2022

- **Le 29 juin 2022 :**

À cette occasion, les points suivants ont été délibérés ou présentés :

- Rapport d'activité 2021
- Présentation de la maquette du futur site Internet
- Nouveau partenariat avec fondation Novo Nordisk et approbation de la convention
- Modification du tableau des effectifs
- Plan de formation 2022
- Modification du tableau des amortissements liée à l'intégration du site internet
- Mise en place de prestations tarifées et approbation de la grille tarifaire 2022
- Désignation des membres du Conseil scientifique

- **Le 29 novembre 2022 :**

À cette occasion, les points suivants ont été délibérés ou présentés :

- Bilan des Assises du sport santé sur ordonnance du 10 octobre 2022
- Adhésion à l'association « Union Nationale des Maisons Sport Santé »
- Extension du dispositif PRESCRIMOUV à de nouveaux critères d'inclusion : impact pour « sport santé sur ordonnance »
- Revue d'activité 2022
- Budget rectificatif 2022
- Budget initial 2023
- Approbation de la modification de la composition du Conseil scientifique
- Modification du tableau des effectifs
- Demande d'adhésion à Pôle Emploi

Toutes les délibérations de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration sont téléchargeables sur le site Internet de la MSS :

<https://www.maisonsportsantestrasbourg.fr/ressources/#deliberation>.

1.1.3. Le Comité des usagers

Les missions du comité des usagers sont instituées par l'article 16 de la convention constitutive du GIP Maison sport santé de Strasbourg :

- Représenter les usager.ère.s (instances du GIP)
- Avis sur les décisions de l'AG – du CA.
- Inscrire des points à l'ordre du jour de l'AG – du CA.
- Consultation sur les projets structurants.

Suite à la mise en place du Comité des usagers en 2021, l'année 2022 a permis de réunir à plusieurs reprises le comité des usagers.

Une première réunion en distanciel a eu lieu le 21 février afin de présenter aux usagers la réforme du parcours sport-santé sur ordonnance.

Par ailleurs, l'année 2022 nous a permis de réunir pour la première fois en présentiel les usagers de la Maison Sport Santé de Strasbourg intéressés par cette assemblée. Une communication générale à l'ensemble des usagers de la MSS a alors été réalisée. Au total, ce sont 34 usagers qui se sont réunis le 22 septembre 2022.

À l'ordre du jour de cette réunion :

- Mot introductif de Julia WISSHAUPT-CLAUDEL (Représentante du Comité des usagers)
- Les 5èmes Assises du Sport-Santé sur Ordonnance 2022
- Questionnaires de satisfaction à destination des bénéficiaires
- Les horaires de la future Maison Sport Santé
- Communication / Site internet de la Maison Sport Santé de Strasbourg
- Programmes de recherche
- Discussion entre usagers et professionnels de la MSS.

Le comité des usagers a également été consulté lors de la démarche participative des ateliers RTT sur la réforme du parcours ou encore pour l'aménagement au sein de l'aile médicale des Bains Municipaux (parcours usagers, horaires d'ouverture, etc.)..



1.1.4. Le Conseil scientifique

Pour rappel, selon l'article 15 de la convention constitutive du Groupement, les missions de ce Conseil sont les suivantes :

- Donner un avis sur les activités et projets de recherche initiés par la Maison Sport Santé
- Faciliter et soutenir le développement de ces projets et la diffusion de leurs résultats
- Faciliter, si nécessaire, les liens avec les activités de recherche et d'innovation menées par les partenaires du groupement sur le territoire
- Donner un avis sur le rapport annuel, le suivi et l'évaluation des activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg

- Donner un avis sur les aspects éthiques des projets développés et/ou proposés à la Maison Sport Santé de Strasbourg
- Veiller au respect des règles découlant du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel, et à l'utilisation des données de santé
- Émettre un avis sur les formations dispensées au sein de la Maison Sport Santé
- Valider l'accès aux données, aux ressources, aux bénéficiaires, de la Maison Sport Santé pour tout projet de recherche

Composition du conseil scientifique :

Nom prénom	Institution
Pr William GASPARINI	Co-Président du conseil scientifique UNISTRA – Faculté des sciences du sport
Dr Evelyne LONSDORFER-WOLF	Co-Présidente du conseil scientifique UNISTRA – Faculté de médecine
Pr Christophe ENAUX	UNISTRA – Faculté de géographie et d'aménagement du territoire
Dr Jean-Christophe MINO	Institut Siel Bleu
Dr Christelle SORDET	HUS
Pr Marie-Ève ISNER	UNISTRA/UGECAM
Dr Jean-François LAURENT	Ligue contre le cancer
Dr PITT ZUND	CDOS 67
Marco PINTORE	Biovalley France
Julia WISSHAUPT-CLAUDEL	Représentante usagers MSS
Dr Corinne BILDSTEIN	Médecin MSS Strasbourg
Pauline BLANC-CHABROL	Doctorante CIFRE MSS Strasbourg
François JOUAN	Directeur MSS Strasbourg
Dr Léa CHARTON	Maison Urbaine de Santé Neuhof
Mélanie Le Morzédec	Diététicienne Nutrilibre
Dr Céline SIMON	MGEN
Dr Antoine MATTER	Médecin
Dr Irina ENACHE	HUS
Dr Julie CLAUSS KOBAYASHI	HUS
Marie KNEIB	Ville de Strasbourg
Dr Sandrine KNOBE	Université de Strasbourg
Dr Maria GONZALEZ	HUS

Dr Olivier MAYER	Ville de Strasbourg
Dr Patrick OHLMANN	HUS
Dr Patrycja GROSJEAN	UGECAM IURC
Dr Pierre TRYLESKI	Maison Urbaine de Santé de l'III / CPTS COSEN
Floriane STEIMER	Ville de Strasbourg
Dr Thomas VOGEL	HUS
Dr Myriam ERNST	Maison Urbaine de Santé Hautepierre

Le conseil s'est réuni le 28 février 2022 et a abordé les points suivants :

- Réforme du parcours Sport santé sur Ordonnance
- Programme des Assises du Sport santé
- **Constitution du comité scientifique des Assises du Sport Santé ; celui-ci regroupe :**
 - Mme Corinne Bildstein, Médecin référent, GIP Maison sport santé de Strasbourg
 - Mme Pauline Blanc, Doctorante CIFRe, Laboratoire sport et sciences sociales, Université de Strasbourg
 - Mme Julie Boussard, Chargée de mission Prévention et Promotion de la santé Réseau français des Villes-Santé de l'OMS
 - Mme Anne-Lise Brihaye, Responsable nationale - sport, Centre National de la Fonction Publique Territoriale
 - M. Philippe CANO, Médecin de la division Santé, Ville de Marseille
 - M. Didier Ellart, Co-rapporteur de la commission Sport Santé Prévention Handicap, Association Nationale Des Elus en charge du Sport
 - M. Christophe Eaux, Professeur, Faculté de Géographie et d'Aménagement, Université de Strasbourg
 - M. Fabrice Favret, Professeur, Doyen de la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg, Université de Strasbourg.
 - M. William Gasparini, Professeur, Faculté des sciences du sport, Université de Strasbourg
 - Mme Marine Grassler, Docteure en sciences sociales du sport, ATER, Faculté des sciences du sport, Université de Strasbourg
 - Mme Isner-Horobeti, Professeur, Praticien hospitalier, Pôle de Médecine Physique et de Réadaptation, Faculté de Médecine de Strasbourg, Institut Universitaire de Réadaptation
 - Mme Sandrine Knobé, Ingénieure de recherche, HDR, Faculté des sciences du sport, Université de Strasbourg
 - Mme Evelyne Lonsdorfer, Maître de Conférence-Praticien Hospitalier, Pôle de Médecine Physique et de Réadaptation, Faculté de Médecine de Strasbourg, Institut Universitaire de Réadaptation
 - Mme Line Malric, Co-rapporteuse de la commission Sport Santé Prévention Handicap, Association Nationale Des Elus en charge du Sport
 - M. Jean-Christophe Mino, médecin spécialiste de santé publique, chercheur HDR, Institut Siel Bleu
 - M. Thibault Mutel, chef du service santé et autonomie, Ville de Strasbourg
 - Mme Michèle Rubirola, Première adjointe en charge de la santé publique, de la promotion de la santé, du sport santé, du conseil communal de santé, Ville de Marseille.
 - Mme Christelle Sordet, Maître de Conférence-Praticien Hospitalier, Service de rhumatologie - Coordinatrice UTEP, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Faculté de médecine- Strasbourg.
 - Mme Sylvie Schwaller, Responsable de mission Sport vivre mieux, Service Vie Sportive, Ville et Eurométropole de Strasbourg
 - Mme Julia Wisshaupt-Claudiel, Représentante des usagers, Comité des usagers, Maison sport santé de Strasbourg

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises (04 juillet et 12 septembre 2022) pour sélectionner les communications des Assises du Sport Santé. Chaque communication a fait l'objet d'une double expertise standardisée par 2 membres du comité scientifique. Les communications ont par la suite

été présentées et rediscutées collégalement, le programme définitif ayant été adopté lors de la réunion du 12 septembre 2022.

Le conseil s'est également réuni le 17 novembre 2022 et a abordé les points suivants :

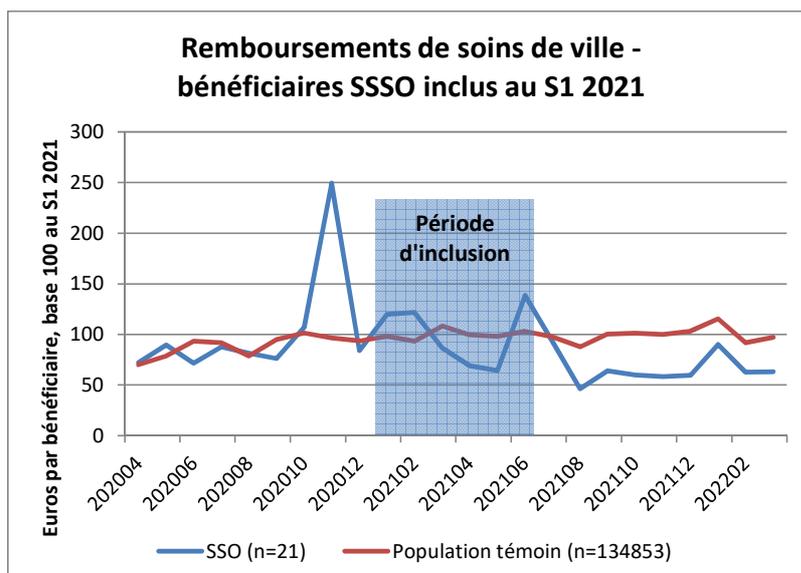
- Retour sur les Assises du Sport santé
- Discussion sur les évolutions du parcours Sport Santé sur Ordonnance
- Présentation de l'étude réalisée avec la CPAM et projet de recherche
- Programme de recherche MSS indicateurs
- Premiers retours du questionnaire de satisfaction

Programme de recherche de la Maison Sport Santé de Strasbourg :

Le GIP poursuit un processus d'évaluation puisqu'il s'inscrit notamment dans la démarche de santé intégrée lauréate de Territoire de Santé de Demain – parcours de santé intégrée et évaluation économique des dispositifs. Une étude a été réalisée et les résultats préliminaires montrent un impact positif du dispositif SSsO sur la forme physique des bénéficiaires et un impact positif potentiel sur la santé globale exprimé par une réduction de la consommation de services de soins ambulatoires. Cependant, la durée et le nombre de bénéficiaires étudiés ne peuvent pas refléter l'ensemble de la population du SSsO et demanderaient une recherche approfondie.

Focus sur une première approche médico-économique :

Entre février et avril 2022, 164 bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance ont transmis leur consentement éclairé pour participer à cette étude menée avec la CPAM du Bas-Rhin, permettant ainsi d'examiner l'impact de leur participation au parcours en termes de consommation de soins de ville. Pour les bénéficiaires inclus dans le dispositif au premier semestre 2021 et par comparaison avec un échantillon témoin, on constate une nette tendance à la baisse de consommation de soins de ville après l'inscription au programme SSO, qui se maintient au cours du semestre suivant. Cependant, les variations sont élevées en raison de la petite taille de l'échantillon de la population SSO.



La Maison Sport santé a le projet de coordonner un programme de recherche sur l'évaluation multifactorielle des impacts médico-socio-économiques du dispositif Sport Santé sur Ordonnance. Plusieurs laboratoires et chercheurs ont été conviés à une première réunion de travail le 17 décembre 2022 :

- Laboratoire E3S (sports et sciences sociales Strasbourg)
- Laboratoire BETA (bureau d'économie théorique et appliquée Strasbourg)
- Laboratoire Mitochondrie, stress oxydant et protection musculaire - UR 3072 au Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS)
- Laboratoire Live (Laboratoire Image, Ville, Environnement) UMR 7362 du Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS)
- Institut Siel Bleu

La prochaine étape est l'écriture d'un programme de recherche commun et la recherche de fonds pour pouvoir la financer.

La contribution à des travaux de recherche

Différentes thèses ont été soutenues en 2022, ayant un rapport avec les missions de la Maison sport-santé :

En sociologie du sport :

- Marine GRASSLER : Surpoids et obésité chez l'enfant, inégalités sociales de santé et activité physique. Monographie de trois quartiers populaires dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

En médecine :

- Anouk BOEVER : Évaluation de l'impact d'un dispositif de prise en charge multidisciplinaire d'enfants en surpoids (dispositif strasbourgeois PRECCOSS) sur le nombre d'heures d'activité physique et de sédentarité hebdomadaires
- Cyrielle CABARD : Étude des attentes des médecins de premier recours en matière de communication avec une équipe d'éducation thérapeutique. Étude qualitative auprès des médecins prescripteurs du dispositif PRECCOSS

D'autres travaux se déroulent encore :

En sociologie du sport :

- Pauline BLANC (CIFRe avec la Ville de Strasbourg) : Promouvoir la santé et prévenir les maladies chroniques par l'activité physique : La « maison du sport-santé » comme nouvel outil d'une action publique locale. L'exemple de Strasbourg.
- Floriane LUTRAT : Le recours à la prescription médicale d'activités physiques : parcours de vie et expériences d'utilisateurs. L'exemple du dispositif « Sport-santé sur ordonnance » à Strasbourg.

En médecine :

- Clémentine DUFOUR : Etude qualitative des moyens et outils mis en place par les bénéficiaires après le dispositif Sport Santé sur Ordonnance
- Thèses d'exercice dans la réadaptation, scientifiques sur des thématiques particulières, à CAPS deux thèses d'évaluation de l'efficacité – la faisabilité des programmes de réentraînement en aérobie (séniors – Alzheimer).

Le conseil scientifique a reçu plus de 11 demandes d'accès aux données de la Maison Sport Santé principalement à des étudiants en licence ou master STAPS option activité physique adapté à des fins de santé et à des étudiants en médecine générale.

1.1.5. Le Comité de financement

Le comité technique de financement s'est réuni le 08 novembre 2022 ; les points suivants ont été présentés et discutés avec les partenaires :

- Budget rectificatif 2022
- Budget initial 2023

1.2. L'année 2022 : une année de consolidation du Groupement.

1.2.1. La mise en œuvre progressive des contributions des membres fondateurs

La mise en œuvre des engagements de chaque membre se réalise de façon progressive.¹

Sans être exhaustif, on peut citer :

- **Ville de Strasbourg** : la mise à disposition gracieuse de 6 ETP, des locaux pour l'équipe de la MSS, de créneaux dans les gymnases, d'un système d'information financier ; le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement ; la rénovation en cours de l'aile médicale des Bains Municipaux ;
- **Collectivité Européenne d'Alsace** : le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement ;
- **Université de Strasbourg** : l'aide à la co-conception d'une formation dédiée sur l'éducation thérapeutique du patient, la co-animation du Conseil scientifique de la MSS, la contribution à l'organisation des Assises du sport santé sur ordonnance 2022 ;
- **Institut Siel Bleu** : la mise à disposition effective de 0,1 ETP responsable recherche et de 0,1 ETP responsable incubateur, la contribution au Conseil scientifique, la contribution à l'organisation des Assises du sport santé sur ordonnance 2022 ;
- **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg** : la contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique ; l'appui pour l'ouverture de Sport santé sur ordonnance à la santé mentale ;
- **UGECAM-IURC** : la contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique et/ou en appui de certaines situations complexes ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un parcours simplifié MSS / UGECAM ; la mise à disposition de créneaux au sein de la piscine de l'IURC ; la mise à disposition de 0,1 ETP de diététicienne et de 0,1 ETP de masseur-kinésithérapeute
- **BIOVALLEY FRANCE** : la contribution aux travaux du conseil scientifique ; la contribution au projet Joue pour ta santé dans son volet numérique ;
- **MFGE** : le soutien financier à une action de prévention en direction des séniors ;
- **MGEN** : en cours de stabilisation ;
- **IREPS Grand est** : la contribution au projet Joue pour ta santé, en particulier pour l'aide à l'élaboration et la mise en œuvre des diagnostics territoriaux ;
- **France Assoc Santé** : en cours de stabilisation, en lien avec le Comité des Usagers ;
- **Ligue contre le cancer** : l'organisation de consultations de tabaccologie pour les bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance ; l'élaboration d'un questionnaire portant sur les besoins des bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance ;
- **Comité régional sports pour tous** : en cours de stabilisation ;
- **CDOS 67** : en cours de stabilisation ;
- **Unis vers le sport** : la mise à disposition de 75h d'éducateur sportif pour l'aide à la création et à l'animation du Conseil des Jeunes de PRECCOSS et pour les inclusions au sein de Sport santé sur ordonnance ;
- **Office des Sports** : la promotion de la MSS au travers d'événements sportifs tels que les Courses de Strasbourg, la Strasbourgeoise, « Place à ta forme », ...

1.2.2. L'évolution des ressources humaines

Le tableau des effectifs arrêté au 31 décembre 2022 se trouve en annexe n°2 du rapport.

¹ Cf annexe n°1 – tableau des contributions des membres du Groupement

La répartition des effectifs par pôle est la suivante :

Pôle	Agents mis à disposition	Agents employés directement par la Maison Sport Santé de Strasbourg	Postes vacants	Total
Pôle transverse	4,82 ETP	3 ETP	0 ETP	5,82 ETP
Pôle accompagnement	0,41 ETP	0 ETP	0 ETP	0,41 ETP
Pôle recherche et formation	8,29 ETP	5 ETP	2 ETP	15,29 ETP
Total	13,52 ETP	8 ETP	2 ETP	23,52 ETP

Le total des effectifs ne prend pas en compte les temps partiels octroyés aux agents :

- 1 temps partiel de droit à 80% sur un emploi d'éducateur sport-santé adultes
- 1 temps partiel pour motifs personnels à 80% sur un emploi de secrétaire-assistant

Les effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg ont sensiblement évolué entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 pour deux raisons :

- 1) D'une part la prise en compte dans le tableau des effectifs des contributions en effectifs mis à disposition par les membres du Groupement, avec notamment la mise en place concrète des interventions de la diététicienne et de la kinésithérapeute mis à disposition par l'UGECAM Alsace
- 2) D'autre part, le renforcement des effectifs, avec la création d'un nouveau poste d'éducateur sport santé adultes itinérant, ainsi que le renforcement du temps de travail de la référente médicale de la Maison Sport Santé de Strasbourg, passant de 0,5 ETP à 0,7 ETP. Ces renforcements d'effectifs sont liés au projet cofinancé par l'entreprise Novo Nordisk et l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre de l'action Territoires de Santé de Demain afin de renforcer notre présence dans les quartiers prioritaires de la Ville de Strasbourg.

Deux postes sont vacants au 31/12/2022 :

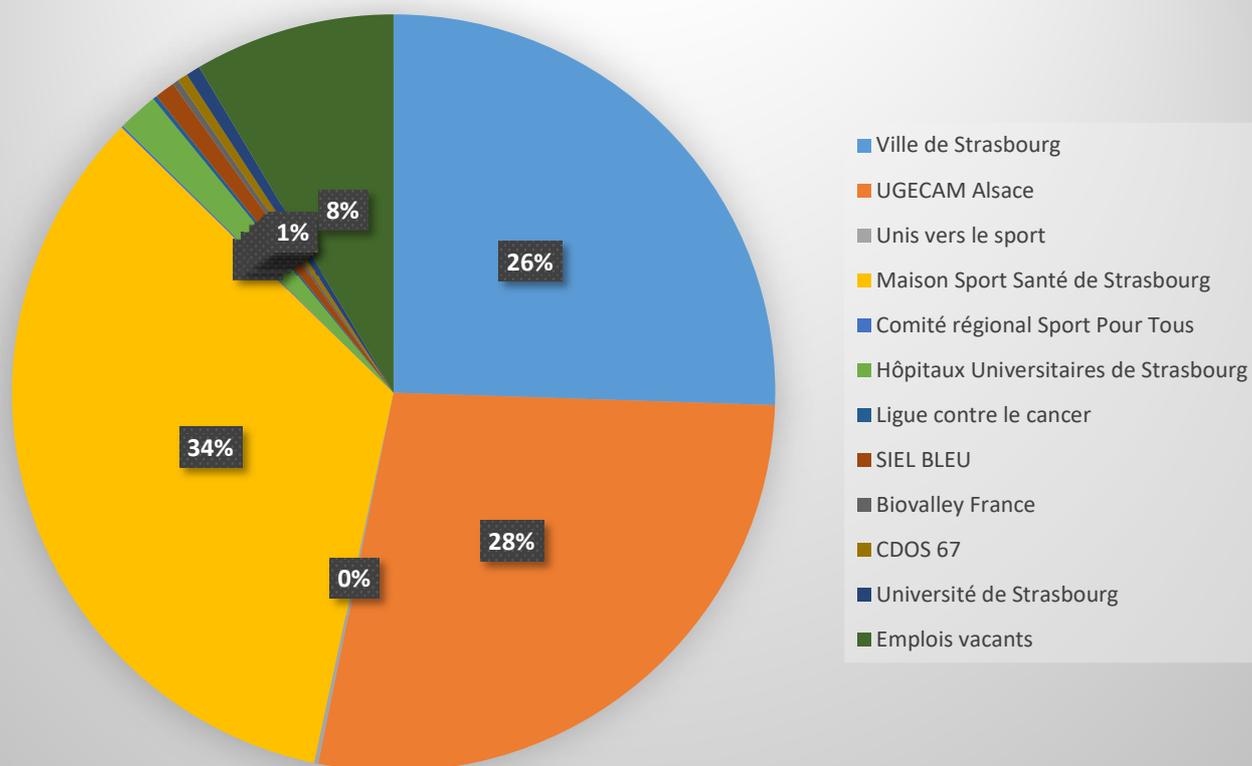
- le poste d'éducateur sport-santé enfants/adolescents
- le poste d'éducateur sport-santé adultes itinérant

Plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu tout au long de l'année 2022 :

Mobilité interne	Démission	Fin de contrat
1 (Educateur sport-santé enfants/adolescents a pris le poste de chef de projet sport santé intercommunal et évaluation)	1 (Educateur sport santé enfants/adolescents pour intégration en Doctorat à l'Université de Strasbourg)	0

A ces effectifs doivent être ajoutées pour l'année 2022 les contributions apportées par Mme Pauline Blanc, doctorante CIFRE employée par la Ville de Strasbourg.

Employeur agents



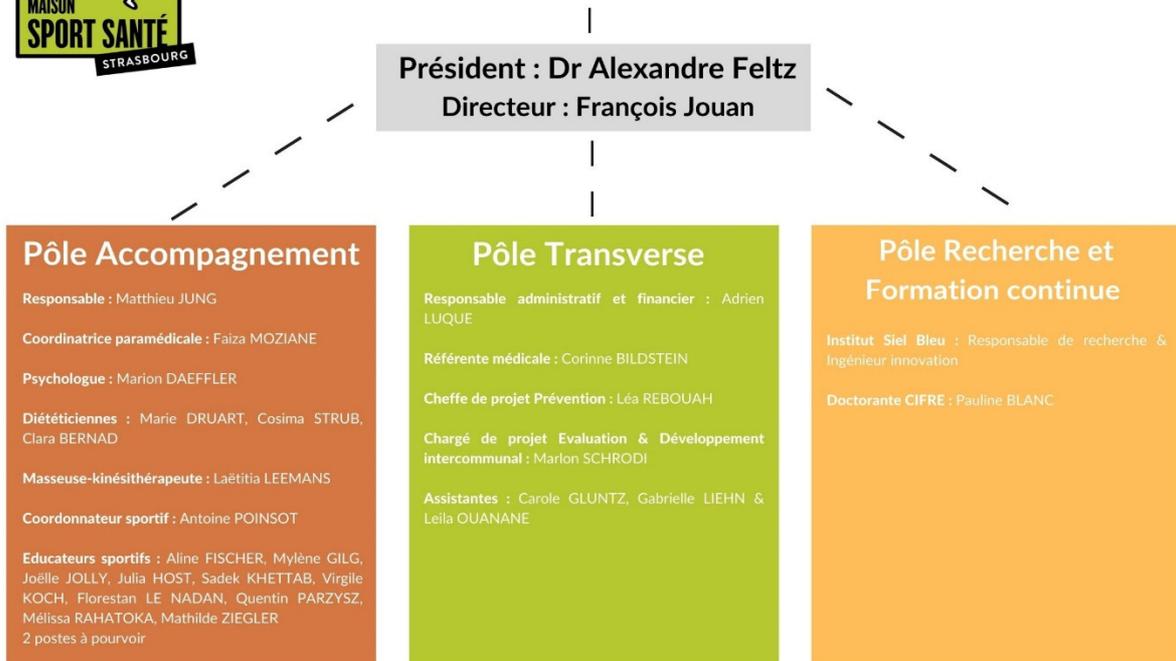
Les effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg ont en majorité comme employeur direct :

- La Maison Sport Santé de Strasbourg (8 ETP soit 34% de l'effectif total)
- L'UGECAM Alsace (6,5 ETP soit 28% de l'effectif total)
- La Ville de Strasbourg (6 ETP soit 26% de l'effectif total)



Organigramme de la Maison Sport Santé de Strasbourg

au 31/12/2022



1.3. La stratégie de communication du Groupement

Les travaux initiés en 2021 se sont poursuivis et développés en 2022 ; les diverses prises de parole s'articulent autour de 4 piliers :

- ✓ **Optimiser la visibilité** de la Maison Sport Santé de Strasbourg en tant que structure autonome dans le paysage institutionnel strasbourgeois ;
- ✓ **Développer des contenus** ludiques et pédagogiques pour les bénéficiaires et le grand public ;
- ✓ **Renforcer sa lisibilité** auprès des prescripteurs ;
- ✓ **« Faire réseau »**, localement avec les 17 membres et 6 partenaires du Groupement, et nationalement avec les institutions, Maisons Sport Santé et acteurs impliqués.

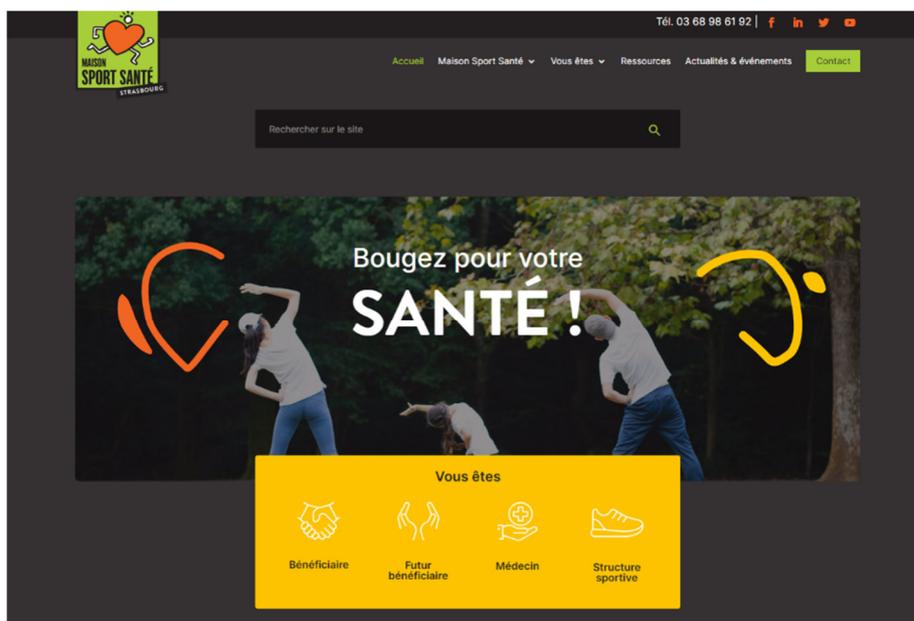
1.3.1. Des outils de communication consolidés

La présence « multi-canal » est indispensable afin de délivrer des messages adaptés auprès des différents publics : bénéficiaires (enfants, adolescents, adultes), population générale, prescripteurs, partenaires, presse...

En terme de communication « print », après la création du logo, la charte graphique a progressivement été déployée sur l'ensemble des documents afin d'en garantir une unité de forme : flyers, plaquettes, livrets, carnets, documents administratifs, diaporamas, intros/outros des vidéos, communication extérieure :



La communication numérique a également été consolidée avec la publication du site Internet à partir d'octobre 2022 : <http://www.maisonsportsantestrasbourg.eu>. Créé, développé et hébergé localement par des prestataires strasbourgeois, l'idée force de ce site est la simplicité d'accès aux informations en fonction des profils, besoins et actualités :



Cette communication est complétée par une présence régulière sur les médias sociaux suivants :

- Facebook (@Maison Sport Santé de Strasbourg) : 1414 abonnés (+50% par rapport à 2021) : communication pour le grand public
- LinkedIn (@Maison Sport Santé de Strasbourg): 562 abonnés (+150% par rapport à 2021) : communication « réseau » et professionnels
- Twitter (@MSS Strasbourg): 139 tweets (équivalent à 2021) : fil événementiel pour les Assises du sport santé notamment
- Youtube (@Maison Sport Santé de Strasbourg) : plus de 40 vidéos et 117 abonnés : diffusion de recettes de cuisine



Maison Sport Santé de Strasbourg
562 abonnés
7 mois

Le dispositif Sport Santé Sur Ordonnance de Strasbourg s'ouvre à un nouveau public : les femmes enceintes et les jeunes mamans.

Future ou jeune mère, Strasbourgeoise et sédentaire, n'hésitez pas à parler de ce programme à votre médecin traitant, gynécologue ou sage-femme afin de venir pratiquer une activité physique adaptée et modérée, sur prescription !

Retrouvez plus d'informations via cet article : <https://lnkd.in/ePi3DSC4>

Ce nouveau programme a été rendu possible grâce au soutien de **Paris 2024 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**

#maisonsportsante #sportsante #innovation #paris2024 #strasbourg



**CYCLE SPORT-SANTÉ
& GROSSESSE :
PRÉ ET POST NATAL**





**La Maison Sport Santé de Strasbourg
s'ouvre aux femmes avant et après la naissance de leur enfant**

Comment en bénéficier ?

- En période prénatale : vous êtes enceinte de plus de 3 mois
- En période postnatale : vous avez débuté ou terminé votre rééducation périnéale, votre enfant a moins de 9 mois
- ... et êtes sédentaire ?

Vous pouvez bénéficier du cycle sport-santé et grossesse, sur prescription médicale de votre médecin traitant, sage-femme ou gynécologue.
Sur ordonnance libre ou modèle d'ordonnance disponible sur demande.



Ces outils seront encore développés en 2023, en vue d'accompagner l'installation de la Maison Sport Santé dans ses futurs locaux, mais aussi pour diffuser largement les dispositifs auprès des publics et prescripteurs : création d'une chaîne Instagram, production d'une vidéo promotionnelle, diffusion d'affiches dans les lieux d'accueil du public, « accès réservé » aux professionnels sur le site Internet...

1.3.2. Une présence sur le terrain pour informer les habitants

La Maison Sport Santé de Strasbourg est aussi présente sur le terrain afin d'informer le grand public sur son offre, ses projets, ses conditions d'accès, en organisant des événements ou en lien avec des organisateurs locaux :

- 28 janvier 2022 : intervention des éducateurs « Preccoss » à l'occasion de la semaine olympique et paralympique dans les écoles strasbourgeoises Marcel Cahn et du Rhin ;
- 28 avril 2022 : animation d'un stand sur le marché de Neuhof (allée Reuss) dans le cadre du Printemps de la Santé
- 30 avril 2022 : présence sur 3 sites (Elsau, Neuhof, HautePierre) durant les Olympiades des Quartiers organisées par l'Office des Sports de Strasbourg ;
- 8 mai 2022 : participation d'un groupe de bénéficiaires aux Courses de Strasbourg
- 24 et 25 juin 2022 : animation d'un stand Place du Château à Strasbourg lors de la Journée Olympique et Paralympique. Cet événement a servi de support aux traditionnelles « Olympiades de la Maison Sport Santé », où bénéficiaires et leurs familles viennent pratiquer des activités, rencontrer leurs éducateurs, échanger avec leurs pairs ;
- 7 septembre 2022 : journées portes ouvertes du quartier de HautePierre sur le parvis du Centre socio-culturel Le Galet ;
- 30 septembre / 1^{er} et 2 octobre : promotion du Challenge « Marchez dans la Ville » pendant La Strasbourgeoise (place Kléber) et participation d'un groupe de bénéficiaires à la course ;
- 9/10/11 octobre : 5^{èmes} Assises européennes du Sport-Santé sur Ordonnance (cf paragraphe 1.3.3.)



1.3.3. Les 5èmes Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance

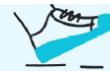
Les 5èmes Assises européennes du Sport Santé sur Ordonnance ont notamment marqué les 10 ans du lancement de ce programme à Strasbourg. De plus, ce sont les premières qui ont été organisées en présentiel par le Groupement d'Intérêt Public « Maison Sport Santé de Strasbourg » suite à sa création le 26 juin 2020.

Cet événement a rassemblé grand public, professionnels et élus nationaux et locaux autour de trois temps forts :



- **L'organisation d'un challenge ouvert à tous, « Marchez dans la Ville »**, visant à mettre en mouvement les habitants via une application mobile et des défis basés sur la marche à pieds. Ce challenge s'est clôturé par une après-midi de présentation des activités de la Maison Sport Santé et ses partenaires associatifs sur l'espace public, devant les Bains Municipaux de Strasbourg
520 personnes se sont inscrites au challenge et plus de 400 participants actifs ; 150 habitants présents pour l'événement de clôture du challenge

Activité physique



Évolution

de la moyenne de pas
DES JOUEURS

7339
pas

AVANT

+ 31%

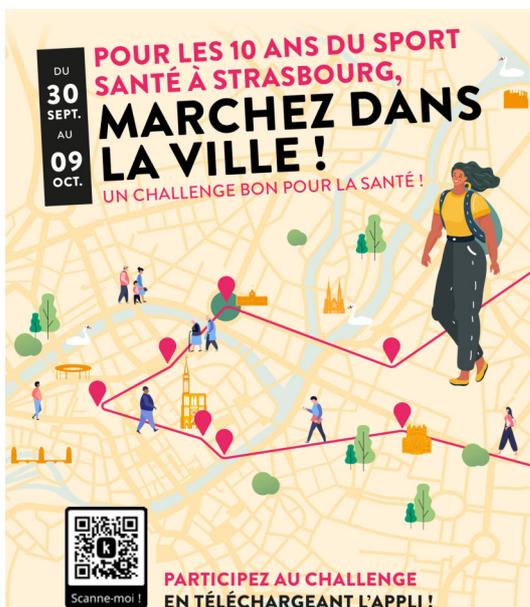
9666
pas

PENDANT



65 %

DES JOUEURS
ont progressé



- **La tenue du congrès à destination des professionnels**, sur une journée complète, autour de 2 temps pléniers et 10 ateliers thématiques, un village des partenaires, un espace « posters » et la table des écrivains. Ouverture institutionnelle par M. le Ministre de la Santé et de la Prévention (en vidéo) et intervention en clôture de la Directrice de la promotion de la santé et de la santé environnementale de l'ARS Grand Est.

796 inscrits pour 700 présents au congrès ; 40 intervenants lors des plénières et ateliers ; une douzaine de stands de partenaires.

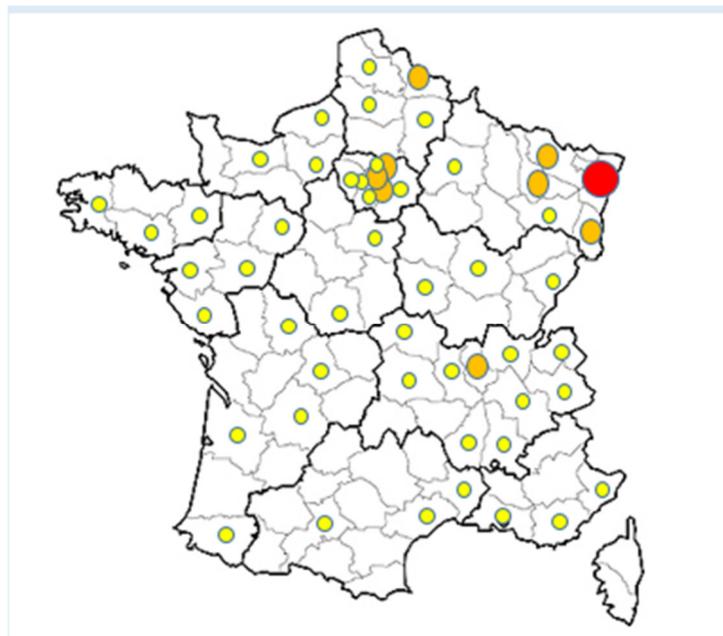
Les thématiques des ateliers étaient les suivantes : Initiatives sport-santé en France et en Europe, Pour un environnement favorable au sport-santé : les territoires s'engagent, Politiques publiques, partenariats... vers un modèle économique du sport-santé, De la prescription du médecin traitant à la pratique autonome du bénéficiaire, JOP 2024 : une opportunité pour le développement du sport-santé, La force des territoires au service du développement du sport-santé, Évaluer et objectiver l'impact du sport-santé : un enjeu de santé publique, Les nouveaux publics du sport-santé : séniors, enfants, malades chroniques, au cœur d'une approche populationnelle, Crise sanitaire, sédentarité, le sport-santé : un outil de prévention, L'activité physique au travail, quelles perspectives pour les employeurs et les salariés ?

Origine géographique des participant.e.s

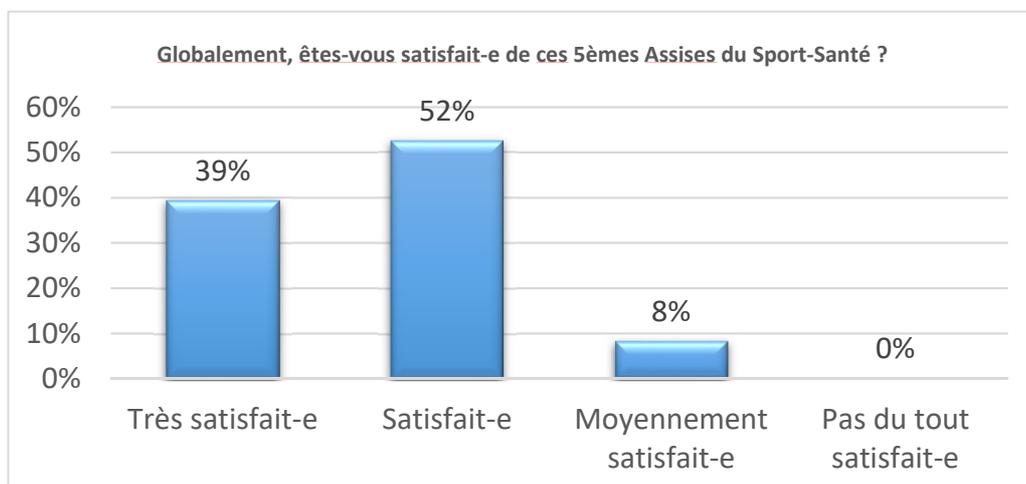
- De 1 à 9 inscrits
- De 10 à 25 inscrits
- Plus de 25 inscrits

Sans oublier des participants Danois, Allemands, Belges, Suisses

Et l'île de la Réunion



Un taux de satisfaction favorable :





- **La réunion du groupe de travail « sport-santé » du Réseau Français Villes Santé** sur une demi-journée, suivie de visites de chantier de l'aile médicale des Bains Municipaux de Strasbourg, futur siège de la Maison Sport Santé.

Elus locaux membres du groupe de travail « sport-santé » du Réseau Français Villes Santé ont formé un groupe de 60 invités et 2 intervenants. 45 personnes présentes aux visites de chantier.

Les travaux de ce groupe sont détaillés au paragraphe 3.1.



A l'occasion des Assises, il est à noter également que l'association « Union Nationale des Maisons Sport Santé » a été créée ; la MSS de Strasbourg y participe et le Dr Alexandre Feltz en a été élu vice-président.

1.3.4. Des retours « presse » réguliers

Du point de vue presse, l'essentiel de l'actualité s'est articulé autour de deux temps forts :

- L'ouverture du cycle sport-santé pré et post natal. Initiative originale en France, ce dispositif a été relayé dans les Dernières Nouvelles d'Alsace (article du 19 juin 2022) et France 3 Grand Est (le 22 juin 2022) ;

- L'organisation des 5èmes Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance, étroitement liées aux 10 ans de lancement du programme à Strasbourg : La Gazette des Communes (12 octobre 2022), Dernières Nouvelles d'Alsace (3 et 9 octobre 2022), BFM Alsace (5 octobre 2022), France 3 Grand Est (10 octobre 2022), Radio RCF (28 octobre 2022)

STRASBOURG
**Un challenge
pour les 10 ans du sport
santé sur ordonnance**



En 2019, les 3^{es} Assises du Sport-Santé sur ordonnance s'étaient tenues à Strasbourg en présence de Roxana Maracineanu.
Photo archives DNA/Laurent RÉA

**Strasbourg : les femmes enceintes et
les jeunes mamans rentrent dans le
dispositif sport santé sur ordonnance**

Publié le 21/06/2022 à 17h43
Mis à jour le 22/06/2022 à 18h39
Écrit par **Astrid Servent**



De plus, des informations paraissent régulièrement dans des magazines, sites ou journaux spécialisés, dont le sujet est de présenter les actions de la Maison Sport Santé.

2. L'activité par projets et dispositifs

2.1. Le projet « Joue pour ta santé. »

2.1.1. Rappel des enjeux et objectifs du projet

Le projet de prévention primaire « Joue pour ta santé » a pour but de contribuer à réduire les inégalités de santé en agissant prioritairement auprès des populations qui en ont le plus besoin, via des stratégies d'accompagnement aux changements de comportements innovantes telles que la pédagogie ludique, le renforcement de la participation de la population à toutes les étapes du projet, et notamment à l'identification de ses propres besoins et solutions pour renforcer ses comportements favorables à la santé. La thématique est la nutrition : comportement alimentaire et pratique d'activité physique. L'ambition est de co-construire un programme avec l'ensemble de la communauté éducative, visant le développement des compétences psychosociales des enfants.

Le projet est financé par l'ARS d'une part, dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional (FIR). « *Joue pour ta santé* » bénéficie également d'une aide du Programme d'Investissement d'Avenir dans le cadre du projet lauréat Territoires de Santé de Demain (TSD).

Objectifs généraux :

- Renforcer les comportements favorables en matière de nutrition des enfants des classes des écoles primaires ciblées et de leurs parents ;
- Renforcer l'offre nutritionnelle à destination des enfants et des parents du territoire ;
- Fédérer les acteurs de la nutrition du territoire.

2.1.2. L'année 2022

Diagnostic nutrition :

Pour que le projet corresponde aux attentes et besoins, nous avons mené un diagnostic partagé au sein des écoles avec l'Ireps Grand Est et financé grâce au soutien de la DRAAF et de l'Eurométropole dans le cadre du plan de relance suite à un appel à projet régional – Projets Alimentaires Territoriaux. Mise en place pour 7 écoles élémentaires : Canardière (Meinau), Guynemer I, Guynemer II, Ziegelwasser (Neuhof), Schongauer (Elsau), Romains (Koenigshoffen), Sainte Aurélie (Gare).

Ce diagnostic partagé porte sur la triade « Demandes de la population - Besoins perçus par les professionnels - Réponses existantes en matière de nutrition ». C'est une étape essentielle pour soutenir la mobilisation des équipes/enfants, définir des priorités partagées et construire des actions répondant aux besoins dans les écoles concernées et sur leur territoire.

De ce fait, des « focus groups » ont été réalisés avec l'Ireps Grand Est pour chaque école, l'ensemble des entretiens réalisés ont été enregistrés avec l'accord des participants et retranscrits pour en permettre l'analyse. Nous avons identifié les cibles suivantes : Élèves ; Parents ; Acteurs du territoire.

Les membres du personnel de l'école (direction, enseignants, infirmières scolaires, responsables et animateurs du périscolaire, etc.) ont également été interrogés via un questionnaire en ligne afin de faciliter la démarche et permettre un maximum d'adhésion de la part de ces acteurs déjà très sollicités par ailleurs.

La crise sanitaire a modifié le calendrier de manière significative : les multiples évolutions des protocoles sanitaires ont fortement impacté la mobilisation des établissements scolaires. Ces difficultés de mobilisation ont décalé le calendrier initial de réalisation du diagnostic.

Des rencontres ont donc été organisées dans les écoles avec :

- Les enfants : organisation d'un échange avec une douzaine d'enfants autour de la thématique de la nutrition, leurs avis et retours sur l'alimentation, l'activité physique, leur quotidien, leurs activités scolaires et extra-scolaires, leurs ressentis à l'école ou à la maison, etc.
- Les parents : de la même manière, échange ouvert sur la nutrition, leurs ressentis, leurs pratiques, le quotidien avec leurs enfants, éventuellement leurs questionnements ou besoins d'accompagnement sur certains points, etc.
- Les professionnels du quartier : le but est d'avoir une vision des activités proposées aux enfants et aux familles, la cohérence de l'offre et de la participation, comprendre leur point de vue, besoins et éventuelles difficultés. L'objectif est également de pouvoir créer du lien entre les structures, mutualiser les forces vives afin de proposer une offre adaptée sur le quartier.

Quartier	Neuhof			Gare	Elsau	Koenigshoffen	Meinau	5
École élémentaire	Guynemer 1	Guynemer 2	Ziegelwasser	Sainte Aurélie	Schongauer	Les Romains	La Canardière	7
Niveau de classe	CE2 CM1	CM1 CM2	CM2	CE2 CM2	CM1 CM2	CE2	CM2	12
Enfants rencontrés	41	18	23	36	43	23	11	195
Parents rencontrés	3	1	0	1	3	5	2	15
Membres de l'équipe éducative	4	4	1	6	4	2	2	23
Partenaires rencontrés	7			7	5	5	3	27
Observation cantine	1		2	2	1	2	1	9

En complément de ces échanges et du caractère déclaratif de cette démarche, un temps d'observation auprès des enfants a été mené. L'observation faite sur la pause méridienne comprend le temps du déjeuner à la cantine et le temps périscolaire. Cela permet de comparer les paroles et les actions, de nuancer ou affirmer certains propos ou comportements. La démarche a pour but de comprendre le déroulement de ces moments, en se plaçant en posture d'observateur neutre, sans jugement.

Rédaction de rapports de synthèse :

À l'issue des ateliers, les données qualitatives recueillies ont été analysées, donnant lieu à la rédaction d'une synthèse. Sur cette base, il conviendra de prioriser les besoins et d'élaborer un plan d'actions qui intégrera les différents déterminants de la santé en matière de nutrition et portera sur différentes stratégies (environnementales, organisationnelles, institutionnelles, éducatives). En effet, agir conjointement sur ses différentes stratégies concourt à la réduction des inégalités sociales de santé.

- Pour chaque école ayant participé : le rapport d'analyse permet d'informer la communauté éducative sur les besoins exprimés lors de la phase de diagnostic et aux équipes locales de s'en emparer pour élaborer un plan d'actions spécifique à leur environnement. Celui-ci permettrait aux écoles de se saisir de la question en fonction de leurs possibilités, par exemple :
 - Mettre en place des activités extra et périscolaires à destination de parents et enfants,
 - Proposer une offre d'activité physique en lien avec les associations sportives,
 - Mobiliser l'entourage des enfants par des rencontres d'information et sensibilisation,
 - Organiser des temps autour de la nutrition/hygiène de vie dans chaque école.

- Pour la Maison Sport santé : le rapport d'analyse global comprend une synthèse des rapports remis aux différents établissements. Ce rapport de synthèse permet de prioriser les objectifs et axes communs à l'ensemble des écoles impliquées dans le projet. Le plan d'actions communs à l'ensemble des établissements pourra comprendre :
 - La co-construction avec les enfants et les parents des actions en matière de nutrition et notamment l'élaboration du cahier des charges d'un outil numérique innovant,
 - L'organisation de temps de travail afin de mobiliser différents acteurs impliqués dans le PAT autour des pédagogies ludiques en matière de nutrition,
 - La mise en place des temps forts à l'école autour de l'activité physique.

Le rapport complet est disponible en version numérique ou papier sur demande.

Diagnosics de forme :

Suite aux temps d'échanges partagés avec les différentes parties prenantes, nous avons entendu les interrogations communes sur les capacités physiques des enfants, la baisse de la pratique d'activité physique et l'augmentation de la sédentarité. Nous avons proposé, en collaboration avec le Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin, des diagnostics de forme dans 7 écoles : auprès de 736 enfants de CP et de CM2. Sous forme d'événement sportif organisé dans le gymnase de l'école nous avons permis aux enfants de participer à différents ateliers ludiques permettant de mesurer leur forme ! L'alternance course/marche pour l'endurance, la marelle pour la coordination, le saut sans élan pour la force, mais aussi la vitesse et la souplesse. Ils permettent une meilleure connaissance du niveau de la classe pour les enseignants, les élèves peuvent connaître leurs points forts et axes de progrès. À la fin était organisé un temps d'échanges, partage de ressentis, remise d'un diplôme mais aussi un partage de l'offre sportive disponible dans le quartier s'ils souhaitaient continuer à bouger.



Grâce aux informations recueillies durant la phase de diagnostic, la Maison Sport Santé propose depuis la rentrée 2022 un programme d'ateliers dans les écoles. Cette phase d'expérimentation se déroulera sur l'année scolaire 2022/2023, pourra être reconduite et/ou adaptée après analyse et évaluation.

L'équipe pluridisciplinaire du dispositif PRECCOSS intervient en outre auprès de différents publics :

- Une classe de CM2 dans 6 écoles :
 - 1er trimestre : ateliers alimentation/activité physique avec diététicienne et éducateur.ice sportif.ve
 - 2e trimestre : ateliers psychologie - bien-être/santé

- avec psychologue, infirmière et/ou médecin
- 3e trimestre : activité ludique multi-thématiques/évaluation avec diététicienne, éducateur.ice sportif.ve et psychologue
- Organisation des temps de rencontres avec les parents volontaires :
 - 2 par école, un café des parents et un atelier culinaire
 - Thématiques en fonction des besoins repérés



2.1.3. Perspectives 2023

- ➔ Faire connaître plus largement ce programme auprès de l'éducation nationale,
- ➔ Développer et adapter à d'autres écoles / niveaux,
- ➔ Travailler sur une manière d'accompagner les écoles et leur permettre de se saisir de la thématique de manière autonome,
- ➔ Pérenniser le dispositif à long terme via les financeurs et partenariats,
- ➔ Développer un outil numérique à destination des enfants et des familles.

Création d'un outil numérique :

Cet outil a pour but d'être un support complémentaire des messages de prévention à destination des enfants mais également des parents. Il permettra aussi de sensibiliser les familles de manière innovante et ludique et se matérialisera sous la forme d'un « Serious Game » ou d'une application devenant des supports ludiques de l'accompagnement au changement.

Lors du choix du prestataire (publication d'un marché au premier trimestre 2023) qui sera amené à créer cet outil, une attention sera portée sur les méthodes de travail et d'accompagnement : il est souhaité que cet outil numérique soit co-construit avec les enfants et donc en collaboration avec les écoles, tant pour le fond que pour la forme.

2.2. Le dispositif « PRECCOSS »

2.2.1. La mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique du patient

Le dispositif de PRise En Charge Coordonnée des enfants Obèses ou en Surpoids de Strasbourg – Preccoss- a déposé un programme d'éducation thérapeutique « Programme ETP Preccoss » autorisé en décembre 2019 par l'ARS Grand EST. Les enfants et adolescents inclus dans le dispositif entrent dans ce programme pour une durée d'1 an, renouvelable 1 fois selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

Le dispositif dispose de 3 sites dans les quartiers de la ville de Strasbourg : HautePierre, Neuhof, Esplanade et intervient également aussi à la Cité de l'III, à la Montagne Verte dans le cadre de ses ateliers cuisine.

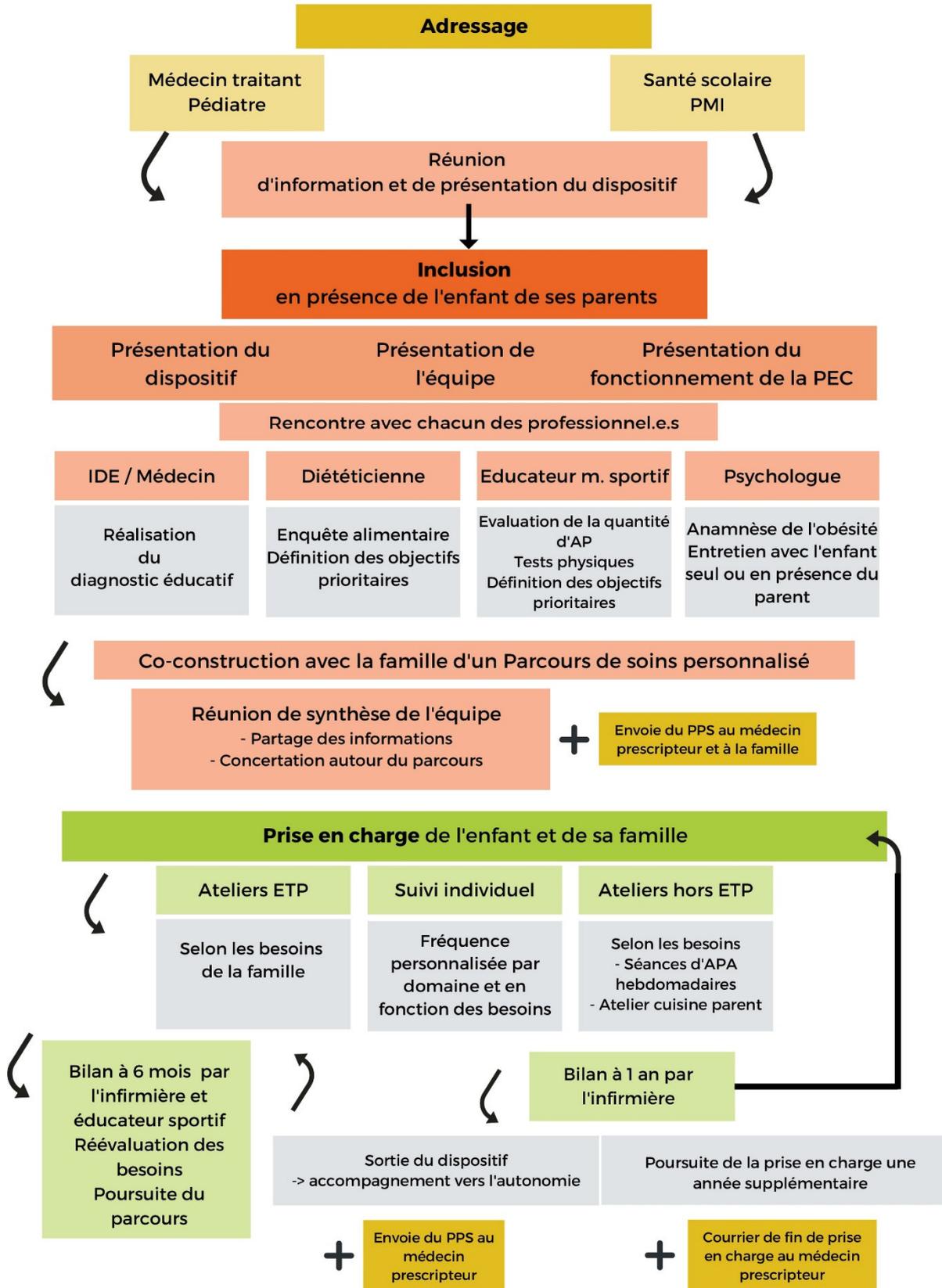


Le parcours :

Critères d'inclusion :

- Enfants et adolescents en surpoids ou obèses (selon la courbe de corpulence du carnet de santé)
- Enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans
- Enfants et adolescents résidant à Strasbourg

Schéma récapitulatif du parcours d'un enfant dans le dispositif Preccoss



2.2.2. Les indicateurs d'activité

2.2.2.1 Nombre d'inclusions et file active

En 2022, 150 enfants/adolescents ont été inclus en année 1, 90 enfants/adolescents ont poursuivi en année 2. On constate une baisse significative du nombre d'inclusions par rapport à 2021.

La file active s'élève à 228 enfants.



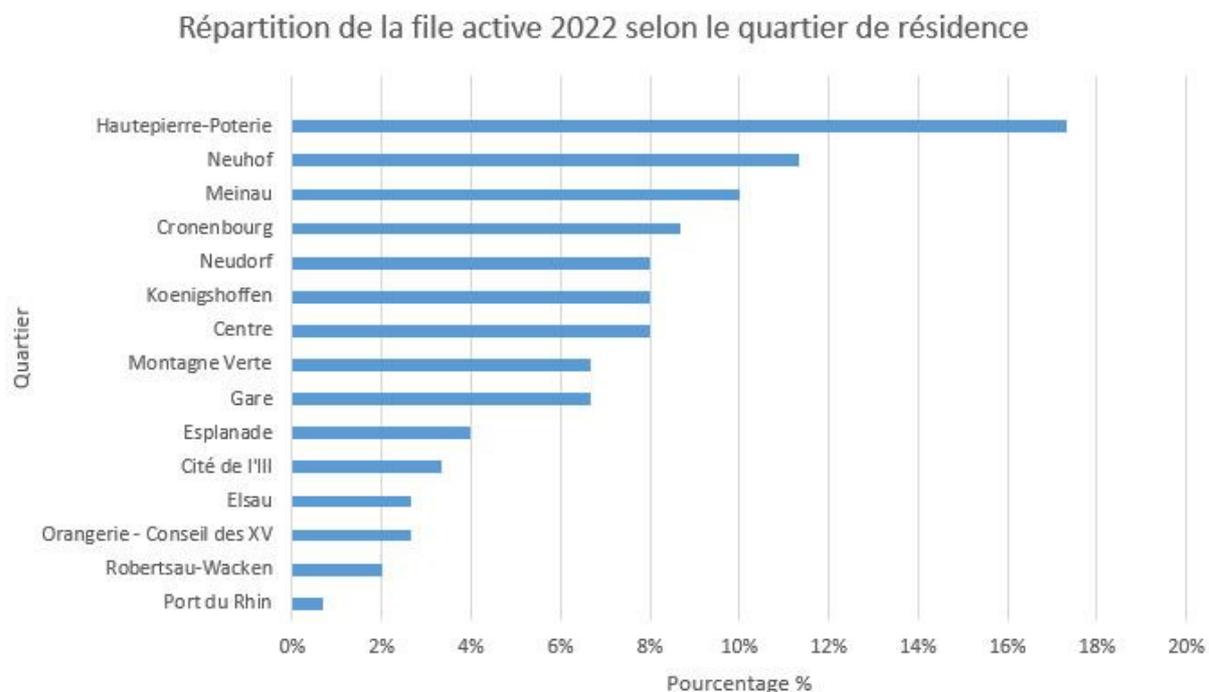
Évolution de la file active depuis 2014



Au total, ce sont 1147 enfants qui ont été inclus entre la création du dispositif en mars 2014 et décembre 2022.

2.2.2.2 Description des enfants et de leur famille

a- Répartition par quartier de résidence



Ces éléments nous permettent de constater un fort ancrage chez les habitants des quartiers de Hautepierre, Neuhof et Meinau.

Afin de remédier à la disparité entre quartiers, l'équipe a développé des partenariats avec les acteurs sociaux et médicaux des quartiers moins bien représentés et participe à différents évènements afin de communiquer auprès de ces publics.

b- Description des enfants/adolescents

L'âge moyen des enfants à l'inclusion est de 10 ans.

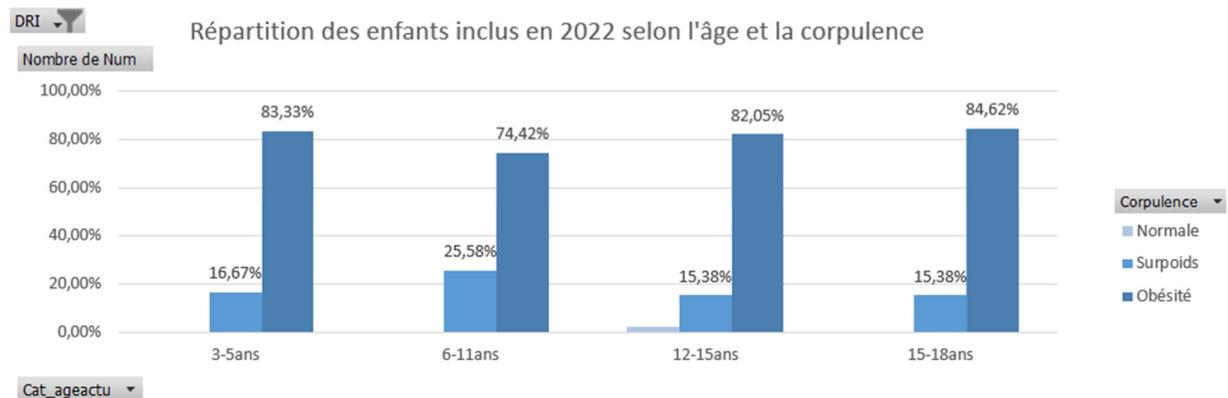
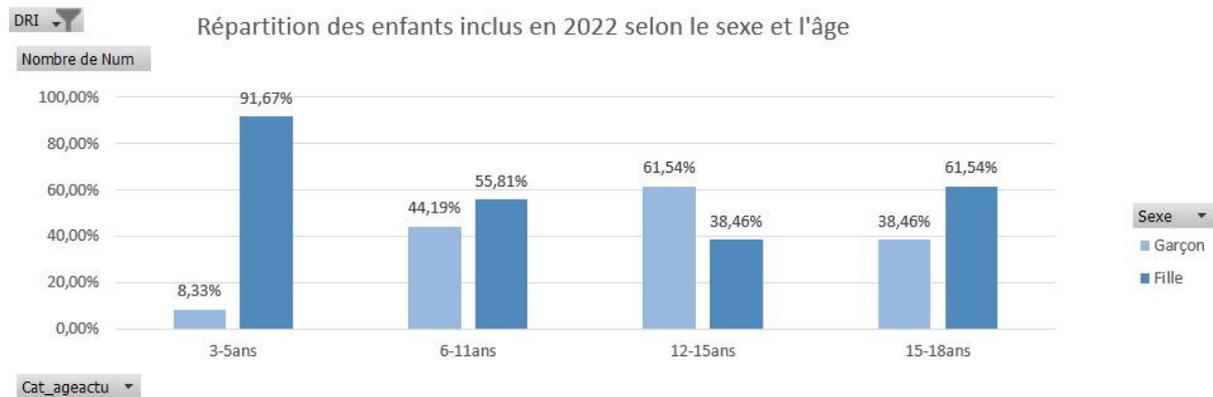
3 à 5 ans : 15 enfants

6-11 ans : 96 enfants

12-15 ans : 30 enfants

15-18 ans : 9 enfants

Répartition par sexe des inclusions pour l'année 2022



22 % des enfants sont en surpoids et 78 % des enfants sont en situation d'obésité.

Nous avons 24 enfants en situation de handicap (Troubles du spectre autistique, troubles du comportement, scoliose avec corset, trisomie 21, déficience mentale). Nous suivons également des enfants accompagnés de travailleurs sociaux et certains dans le cadre d'une action éducative à domicile (AED).

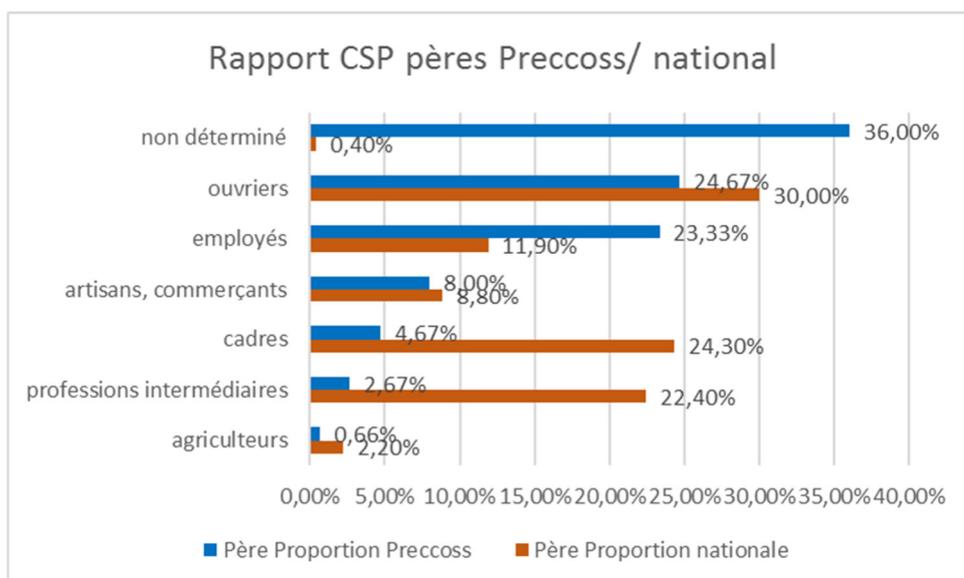
16 familles sont allophones et nous avons eu 27 entretiens en présence d'interprètes de Migration Santé Alsace.

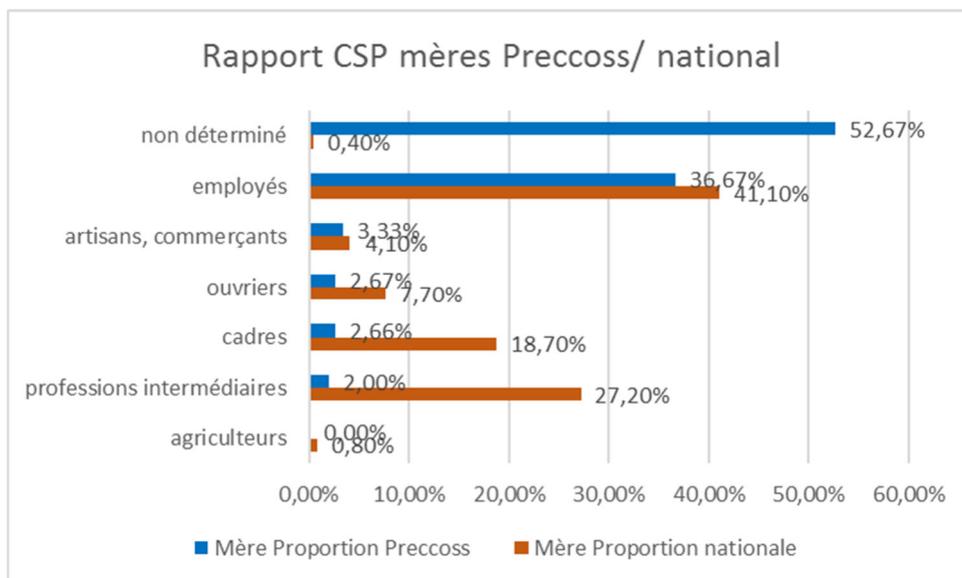


c- Statut professionnel des parents à l'inclusion

Les données concernant la catégorie socio-professionnelle et le statut vis-à-vis de l'emploi doivent être interprétées avec prudence. Elles sont relevées de manière déclarative et permettent de donner une indication sur les caractéristiques des familles ayant bénéficié de PRECCOSS.

La catégorie socio-professionnelle la plus représentée chez les **pères** est celle des **ouvriers (25%)** suivie de près des **employés (23%)**, **36%** des professions des pères sont inconnues. Chez les **mères**, nous retrouvons une forte proportion de femmes **sans activité professionnelle (53%)** et **employées (37%)**. Ces données témoignent d'une sous-représentation de la catégorie « cadres » et « professions intermédiaires » en comparaison avec la répartition générale par CSP au niveau national (source INSEE).





2.2.2.3 Orientations et prescriptions dans le dispositif

Nombre de prescriptions du dispositif PRECCOSS par catégorie de professionnels de santé pour les patients inclus en 2022 :

Fonctions des prescripteurs de l'année 2022

Fonctions	Nombres de prescriptions
Médecins généralistes	113
Pédiatres	33
Santé scolaire/ PMI	3
Total	149

76% des adressages sont faits par des médecins généralistes.

2.2.2.4 L'activité du programme

a- Les bilans d'inclusion

Mobilisant 4 professionnels sur 2h, ils ont été de 150 (dont 23 bilans reportés) pour la 1^{ère} année et 12 bilans jamais honorés.

90 bilans ont été réalisés pour l'inclusion en 2^{ème} année.

b- Les consultations individuelles de suivi

Professionnels	Nombre de consultations individuelles (Entretien individuels, bilans intermédiaires, bilans finaux)
Infirmière	238
Médecin	31
Psychologue	271
Éducateur médico-sportif	253
Diététicienne	291
Total	1084

Il y a un fort absentéisme 639 rendez-vous non honorés, soit 37%.

c- Les ateliers collectifs

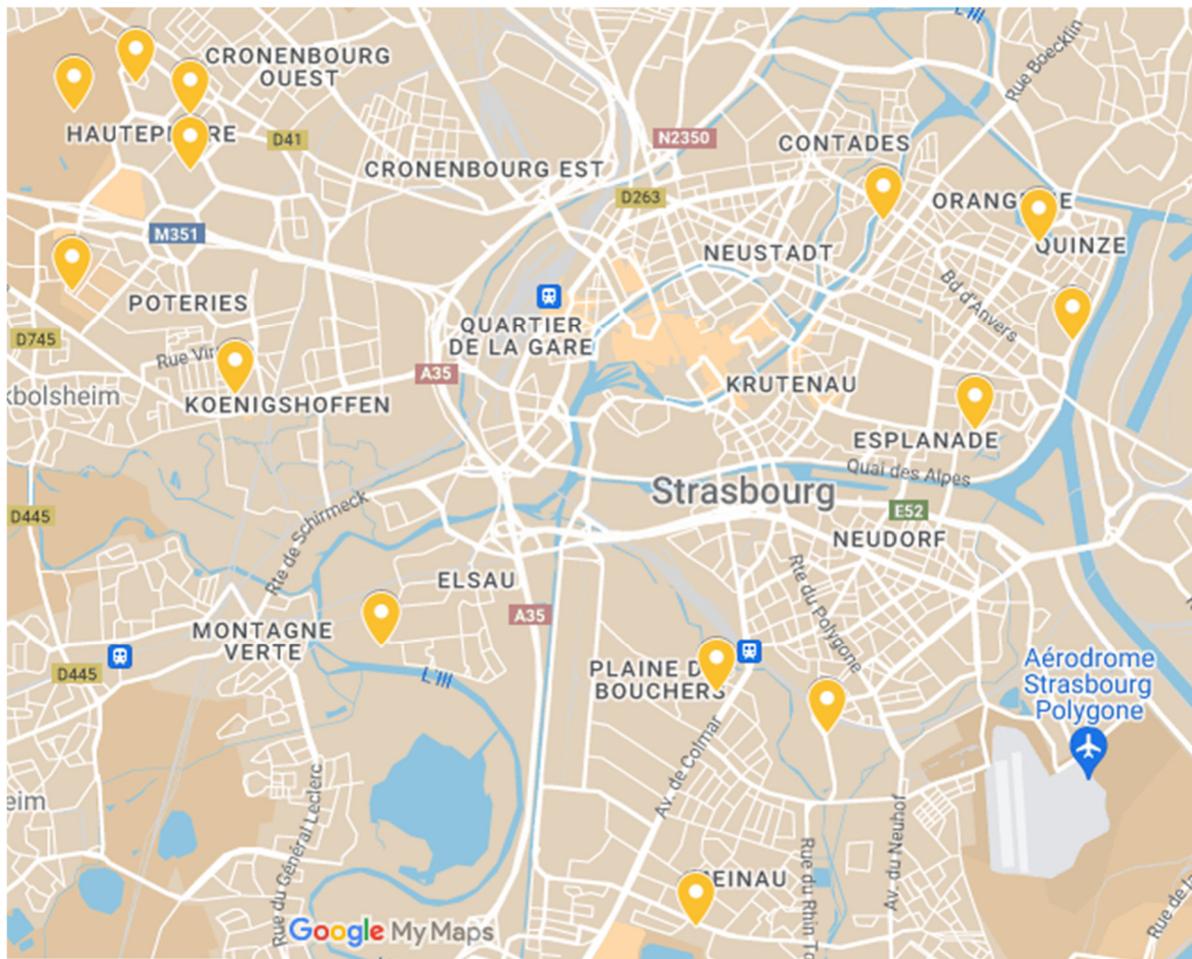
Type d'ateliers	Nombre d'ateliers collectifs
Activité physique adaptée (théorique)	21
Diététique théorique parents	33
Diététique théorique enfants	36
Ateliers cuisine enfants	18
Médicaux	3
Psycho comportementaux	38
Total	149

La majorité des ateliers a lieu dans les quartiers de Hautepierre et du Neuhof.

Les ateliers cuisine sont quant à eux répartis sur tout le territoire, avec 5 lieux d'intervention : Hautepierre, Neuhof, Esplanade, Montagne Verte et Cité de l'III.

d- Les séances d'activités physiques hebdomadaires

Elles sont assurées par des associations partenaires, elles-mêmes coordonnées par le coordinateur sportif de la Maison Sport Santé. Elles ont lieu toute l'année hors vacances d'été.



- 11 quartiers de la Ville

De 01 à 06/2022

- 10 associations partenaires
- 21 créneaux d'activité physique adaptée hebdomadaire
- **475** séances réalisées
- 333 inscriptions aux séances
- 2767 participations

Depuis 09/2022

- 9 associations partenaires
- 19 créneaux d'APA hebdomadaires
- **213** séances réalisées
- 237 inscriptions aux séances
- 953 participations avec une moyenne de **4.5 enfants/séance**

Liste des associations partenaires :

- CD GYM67 (Baby gym)
- Alsatia Neuhoef (multisports)
- ASPTT Strasbourg (Multisports, circuit training)
- Hautepierre Badminton (badminton)
- Indoor-Santé (rameur)
- Electricité Basket (basket)

- CD Basket (basket)
- Racing Club de Strasbourg Alsace (foot santé)
- Sport Pour Tous (multisports)
- Sport Union XV (judo, musculation)
- Unis vers le sport (multisports)
- Vit'Activ (multisports)
- Maison Sport Santé (régie) (natation, baby gym,multisports)



Activité physique pendant la saison estivale

Pour continuer à proposer une offre d'activité physique aux enfants pendant les grandes vacances d'été, les éducateurs médico sportifs de Preccoss proposent des activités en régie.

Été 2022

Type d'activité	Nombre de séances et de participant	
Matinées hebdomadaires de découverte	<ul style="list-style-type: none"> • Parc des sports de HautePierre et Parc de la Citadelle à l'Esplanade 	72 enfants/6 Séances
Randonnée urbaine	18 enfants / 4 séances	
Initiation boxe/Handball/skateboard	28 enfants / 4 séances	

Ateliers de cuisine	14 enfants / 3 séances
Ateliers bien être	7 enfants / 3 ateliers



Liste des ateliers par discipline et par âge

Age	3/6-11 ans	+ 12 ans	Parents/ado
Diététique	Bouge tes sens!	Y'a quoi là dedans?	Qu'est-ce qu'on mange?
	Set de table		A la loupe
	ça ne se bouffe pas, ça se déguste		Dédale du supermarché
	Ateliers cuisine		Atelier cuisine
	Ateliers cuisine goûter et dégustation		
Psychologie	A la découverte de mes émotions	Devenir mon propre héros	Mon parcours Preccoss en tant que parent
		Mon corps, mon ami	
		Mangé par mes émotions	
Infirmière / Médecin			Cafés débat
			Parlons d'obésité
Activité physique		Mon corps, mon souffle	
		Mon corps, passif ou actif	
	Olympiades de la Maison Sport Santé		
Pluridisciplinaire	Cafés débat		
	Interventions Joue pour ta Santé		
	Interventions manifestations publiques (Printemps de la Santé, journée des associations, etc.)		
	Réunions de présentation du dispositif Preccoss		

Atelier ETP

Atelier hors ETP

2.2.3. Outils pédagogiques

L'équipe Preccoss a créé de nombreux outils pédagogiques à destination des enfants et de leur famille. Ces outils ont vocation à accompagner les ateliers et/ou à accompagner les familles dans leurs changements d'habitudes.



Des fiches bien-être

GOUTER EXTRATERRESTRE

Au cours d'une exploration spatiale, tu décides de faire un petit détour par une petite planète habitée par de sympathiques extraterrestres. L'hospitalité étant une valeur importante à leurs yeux, ils t'invitent à partager un goûter avec eux et te font découvrir un aliment que tu n'avais jamais vu.

1. Observe bien cet aliment. De quelle couleur est-il ? De quelle forme ? Quel est son aspect ? Est-il brillant ? Rugueux ?
2. Prend cet aliment en main et porte le à ton nez. Ferme les yeux et inspire profondément. Quelles odeurs peux-tu identifier ?
3. Explore l'aliment avec tes mains. Fais le rouler entre tes doigts. Que remarques-tu ? Est-il sec ? Collant ? Mou ? Dur ?
4. Porte le à ton oreille et essaye d'entendre les sons qu'il produit. Est-il silencieux ? Peux-tu entendre des craquements ?
5. Dépose l'aliment dans ta bouche, ne le mâche pas directement. Joue avec avec ta langue et essaye de décrire ce que tu peux observer.
6. Tu peux commencer à mâcher. Très lentement, prends ton temps. Est-il mou ? Croustillant ? Lisse ? Rugueux ?
7. Décris ce que tu ressens à la dégustation de cet aliment. Te plaît-il ? Apprécies-tu sa texture ? Son goût ?
8. Parle de l'expérience que tu viens de vivre avec les autres explorateurs de l'espace.

ADOLESCENCE : SON CERVEAU EN CHANTIER

Zone pariétale : stimule les sens et la créativité. Donne envie à l'adolescent d'explorer son corps et ses talents.

Zone préfrontale : responsable du libre arbitre, le contrôle des impulsions, l'organisation, l'empathie... Très immature chez l'adolescent.

Noyau accumbens : responsable du circuit de la récompense. Très actif chez l'adolescent, d'où la recherche de plaisir immédiat.

Amygdales : responsable de la réactivité au stress. Très stimulées à cette période. Les adolescents sont soumis à davantage de stress.

Le vent dans les voiles

Cet exercice est à proposer en cas d'expression émotionnelle intense (colère, anxiété...). Il ne doit pas excéder quelques minutes pour ne pas épuiser l'enfant. C'est un exercice de respiration inspiré qui lui permettra une meilleure assimilation de l'exercice.

1. Demander à l'enfant d'imaginer qu'il est dans les voiles d'un voilier et de sentir le vent qui aide à faire avancer le bateau.
2. Inspiration : ses voiles se gonflent et il peut en avoir assez peur que le bateau avance trop vite.
3. Expiration : ses voiles se défont et il se calme tout seul.
4. Incliner 3 ou 4 inspirations et expirations pour que le bateau aille le plus vite possible (en contrôlant de respirer et d'inspirer profondément et profondément).
5. Une fois que l'enfant est apaisé, vous pouvez poursuivre les activités !

En cas de débordement émotionnel

1. Prendre le temps d'écouter l'enfant
L'enfant, au travers de l'expression émotionnelle, a un message à faire passer. Il cherche de l'aide et nous devons y être attentif. Il est possible que la "crise" vienne d'une frustration antérieure.
2. Respecter ses émotions
Ne pas chercher à raisonner l'enfant. Il n'est pas capable de raisonner à ce moment-là.
3. Accueillir l'émotion ensemble
On ne nie pas l'émotion ressentie et on ne la minimise pas. L'enfant doit se sentir respecté. On lui demande plutôt : "Comment ça va que tu ressens dans ton corps ?"
4. Prendre l'enfant dans ses bras
Pour favoriser la libération de l'hormone de la sécurité et de l'attachement (l'ocytocine).

Livret de présentation des ateliers

Livret de présentation du dispositif

Notre équipe

Notre équipe est pluridisciplinaire et se compose de différents corps de métiers complémentaires dans le soin et l'accompagnement des enfants en situation de surpoids ou d'obésité.

- DES ANIMATEURS
- DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- DES NUTRITIONNISTES
- DES PSYCHOLOGUES
- DES INFERMIÈRES
- DES ÉDUCATEURS

Ateliers théoriques activités physiques

Présentation ateliers proposés par PRECCOSS

ATELIER N°1 : MON CORPS, MON SOUFFLE
Destiné aux enfants à partir de 6 ans.

Que signifie être en surpoids ou en situation d'obésité ? Qu'est-ce que l'activité physique et quelle différence avec le sport ? Cet atelier propose aux enfants de répondre à ces questions. Mais aussi de l'importance de cet effort, notamment celui de grande consommation de l'activité physique.

ATELIER N°2 : MON CORPS, PASSIF OU ACTIF
Destiné aux enfants à partir de 8 ans.

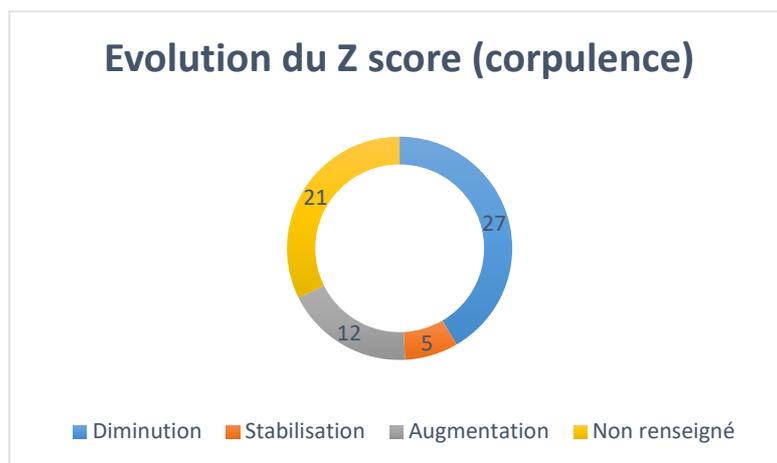
Que signifie être sédentaire ? Quelles sont les raisons pour lesquelles on devient sédentaire ? Quels sont les dangers de la sédentarité ? Cet atelier propose aux enfants de répondre à ces questions. Mais aussi de l'importance de cet effort, notamment celui de grande consommation de l'activité physique.

2.2.4 Évaluation du programme

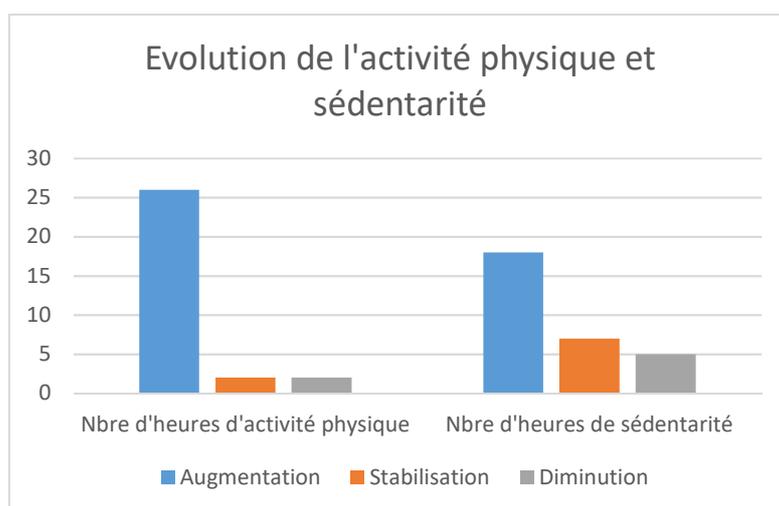
- **Évaluation de l'impact du programme à 1 an**

Nous avons mis en place une évaluation de l'impact de notre programme sur les habitudes de vies des enfants qui a lieu lors du bilan de fin de prise en charge de la première année. La même évaluation est effectuée à 2 ans, mais nous n'avons pas encore assez de résultats à présenter.

Nous avons réalisé 65 évaluations, car tous les enfants sortants du programme ne se présentent pas pour leur bilan final.

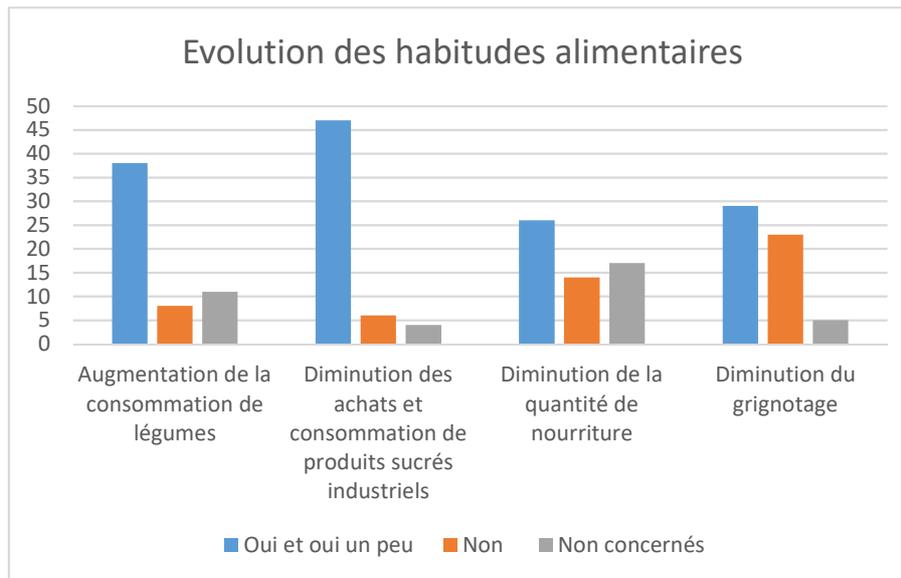


Sur 65 enfants, la moitié stabilise ou diminue sa corpulence 1 an après le début de la prise en charge. Pour 21 enfants le Z score n'était pas disponible au moment du bilan final.



Sur 30 enfants, l'augmentation du temps consacré à la pratique d'activité physique concerne 25 d'entre eux soit 83%, ce qui montre un impact nettement positif de la prise en charge.

Par contre on note que le temps consacré à des activités sédentaires augmente ou reste stable pour 25 enfants. Le travail sur la sédentarité est à renforcer.



L'impact du programme au bout d'1 an sur 57 enfants au niveau des habitudes alimentaires est très positif au niveau de l'augmentation de la consommation de légumes au quotidien (38/57) et sur la diminution de l'achat et la consommation de produits sucrés et industriels ce qui est cohérent avec les compétences recherchées lors de nos ateliers.

Les quantités de nourriture sont également diminuées pour 26 enfants, notons que 17 enfants ne sont pas concernés par ce problème de quantité.

Par contre on note que les habitudes en matière de grignotage sont difficiles à changer car 23 enfants continuent à grignoter, 10 d'entre eux consomment néanmoins des produits plus sains au moment du grignotage.

- **Évaluation de la satisfaction des enfants et des familles**

Les enfants et les parents sont invités à remplir de façon anonyme un questionnaire de satisfaction à la fin des ateliers d'éducation thérapeutique.

- **Satisfaction des parents**

25 parents ont répondu au questionnaire

Les ateliers ont eu lieu dans différents endroits (Haute pierre, Neuhof, La Ruche, 38 route de l'hôpital, Cronenbourg) sur des thèmes diététiques 64% et psychologiques 36%.

100% de satisfaction sur les horaires de l'atelier : 92% oui et 8% plutôt oui

100% de satisfaction sur le contenu de l'atelier : 88% oui et 12% plutôt oui

100% de satisfaction sur la richesse des échanges : 88% oui et 12% plutôt oui

100% de satisfaction pour la possibilité de s'exprimer

100% de satisfaction pour la qualité de l'intervenant

87% de satisfaction pour l'ambiance du groupe : 78,3% oui et 8,7% plutôt oui 13% sans avis

96% de satisfaction pour les supports/outils : 88% oui et 8% plutôt oui, 4% sans avis

Qu'avez-vous le plus aimé ?

« Informations pour équilibrer l'alimentation », « la gentillesse de l'animatrice », « l'ambiance, l'échanges des avis », « Le partage avec les enfants et les parents », « L'échange d'expérience, les conseils, le fait d'avoir été rassurée sur mon rôle de mère dans l'accompagnement de notre enfant ».

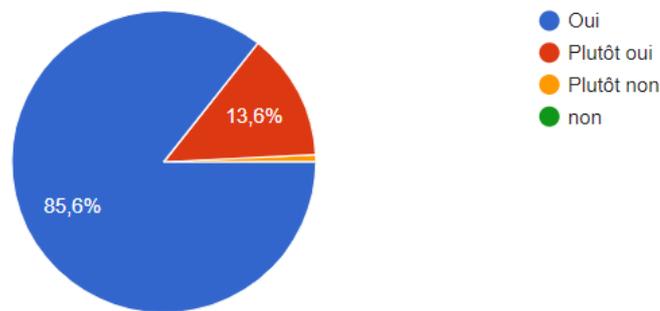
- **Satisfaction des enfants**

133 réponses

Les ateliers se sont déroulés 25% au Neuhof 75% à HautePierre sur des thèmes diététiques (84%), psychologiques (7%) et en activité physique (9%).

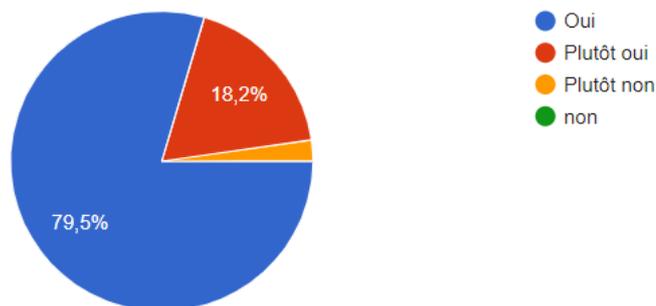
Est-ce que l'atelier t'a plu ?

132 réponses



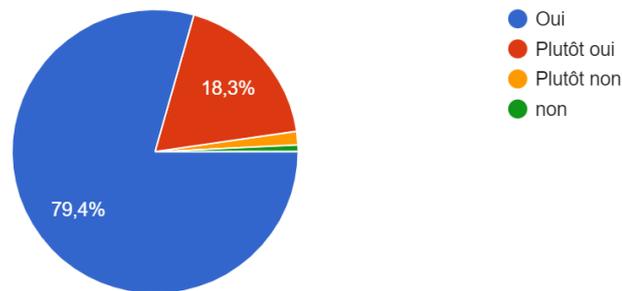
Est-ce que tu as bien pu parler, donner ton avis pendant l'atelier ?

132 réponses



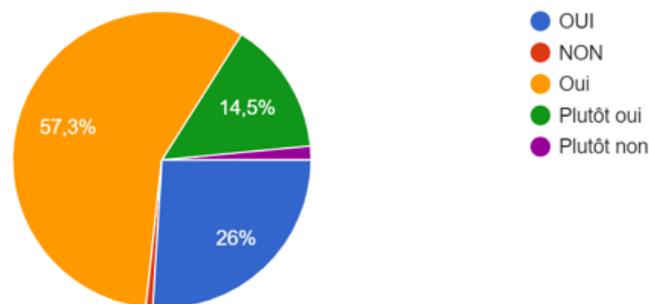
Est-ce que tu as appris des choses pendant l'atelier ?

131 réponses



La durée de l'atelier, t'a-t-elle convenu ?

131 réponses



Qu'as-tu le plus aimé ?

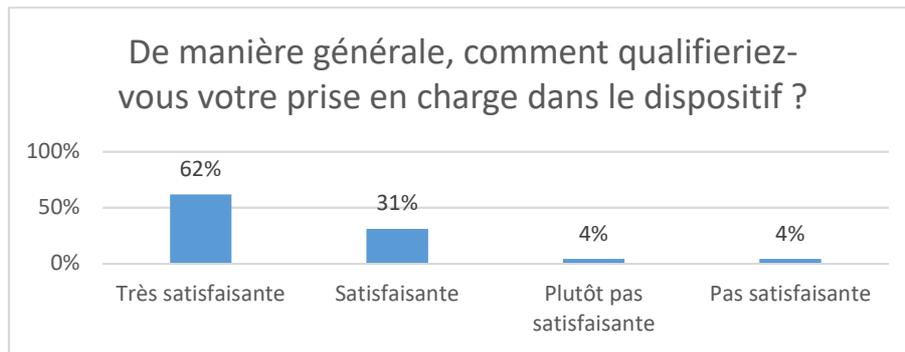
« Ça m'a plu cette dégustation » « je suis choqué par les ingrédients du brownie » « non parce que c'était parfait » « Je trouve que c'était très bien ».

- Questionnaire de satisfaction annuel :

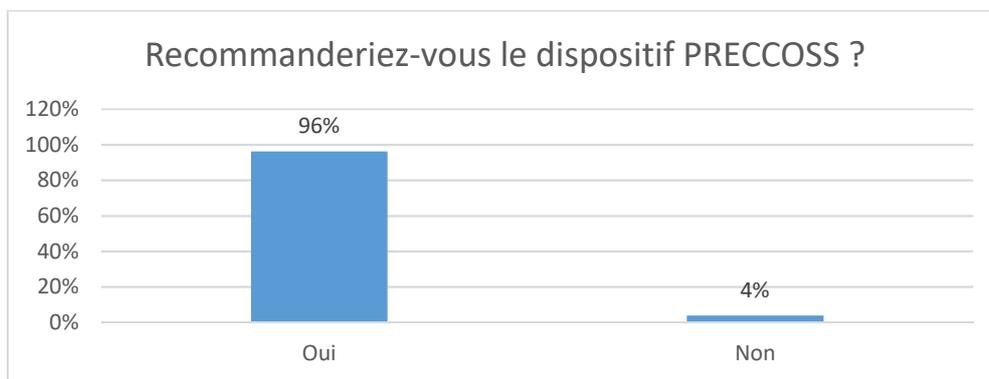
Ce questionnaire a été déployé le 4 novembre 2022.

Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble bénéficiaires actif du dispositif « PRECCOSS » soit environ 250 personnes.

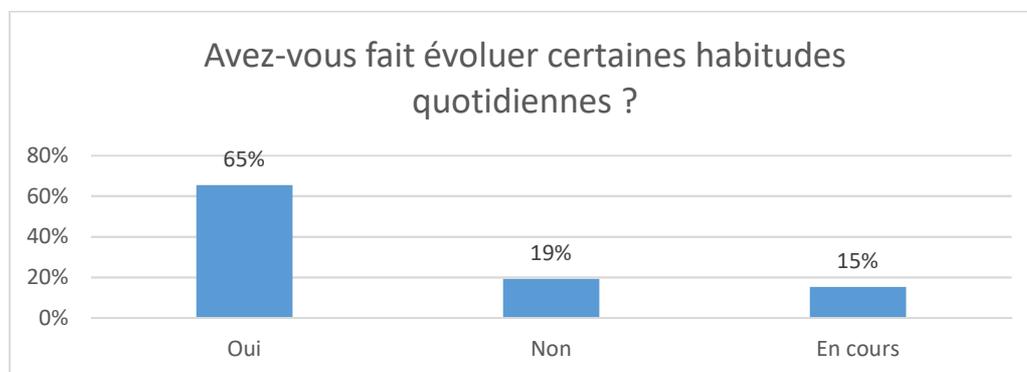
Clôture du questionnaire le 2 décembre 2022 avec 26 réponses complètes (et 33 incomplètes, non prises en compte dans cette analyse). Soit environ 10% de répondants.



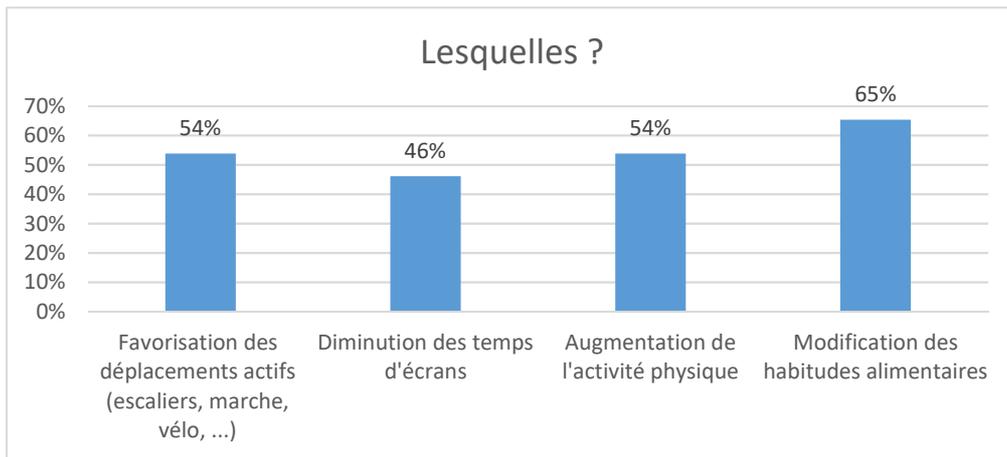
93% des répondants qualifient le dispositif de satisfaisant à très satisfaisant.



96% des répondants serait prêts à recommander le dispositif.



65% des répondants déclarent que leurs habitudes quotidiennes ont évolué et 15% sont en cours de d'évolution. C'est changement d'habitudes sont l'objectif principal du dispositif.



Parmi ces 80% qui ont déclaré une évolution :

- 65% ont modifié leurs habitudes alimentaires (diminution des grignotages, augmentation de la consommation de fruits et légumes, ...)
- 54% favorisent les déplacements actifs
- 54% ont augmenté leur temps d'activité physique
- 46% ont diminué leur temps d'écrans

2.2.5 Les actions de prévention primaire et de promotion de la santé

Le dispositif a participé à l'élaboration du contrat local de santé (CLS) et une fiche a été créée conjointement avec le projet « Joue pour ta santé » et le CAAPS (Conseils & Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé en faveur des jeunes).

À la suite des premiers résultats du diagnostic, nous avons créé des ateliers et proposé d'intervenir auprès de classe de CM2 dans 7 écoles :

- **1er trimestre** : ateliers autour de la nutrition « Équilibre alimentaire » et un atelier activité physique « Activité physique et sédentarité » qui ont pour but de développer un esprit critique vis-à-vis des produits ultra-transformés et situer son comportement quotidien par rapport aux recommandations nationales sur l'activité physique et la sédentarité.
- **2e trimestre** : ateliers psychologiques « Harcèlement scolaire » et un atelier santé « Sommeil », qui ont pour but de sensibiliser au harcèlement et améliorer la quantité et la qualité du sommeil.
- **3e trimestre** : activité ludique multithématique avec un jeu autour du goûter et de l'activité physique créé par les diététiciennes « POKESNACK » et un atelier avec la psychologue « Tribunal des peurs » qui travaille sur la peur des enfants.

Des interventions en matière de prévention primaire sont régulièrement réalisées dans des établissements scolaires, Centres sociaux culturels, associations, etc...

- 34 ateliers cuisine à destination des adultes ont eu lieu dans différents sites : le Galet à Haute-pierre, l'Escale à la Cité de l'III, espace Klebsau au Neuhof, La Ruche à l'Esplanade, Montagne verte.

- Café débats avec des parents sur les thèmes du harcèlement scolaire, des temps d'écrans, de l'entrée dans l'adolescence... auprès du public du CSC Lupovino (notamment dans le but de faire connaître le dispositif aux habitants du quartier du polygone)
- Interventions dans les écoles élémentaires du Rhin et de la Canardière à l'occasion de la semaine olympique et para olympique sur la thématique de l'activité physique et la sédentarité.
- A l'école Jacqueline (quartier HautePierre), des ateliers sur le marketing industriel et la sédentarité
- Fête du sport au gymnase Reuss avec notre partenaire le centre socioculturel de la Klebsau
- Animation avec le CSC Montagne verte (diététicienne + éducateur médico sportif)

2.2.6 Perspectives 2023

- Interventions prévues dans les écoles, avec des temps d'organisation et des temps de rencontres qui vont être organisés avec des parents volontaires, un café des parents et un atelier culinaire
- Projet cité éducative de HautePierre avec une proposition d'ateliers dans les collèges et écoles primaires
- Café débats parents reconduits avec nos partenaires des centres sociaux culturels, nous souhaitons pérenniser et développer les cafés-débats en proposant de nouvelles thématiques liées à la parentalité
- Livret de recettes avec les mamans de notre dispositif dans le cadre de « Strasbourg Capitale mondiale du livre » Unesco
- Projet de livre sur les sensations alimentaires réalisé par notre psychologue et nos diététiciennes



2.3 Le dispositif « Sport Santé sur Ordonnance »



2.3.1 Rappel du dispositif

Strasbourg, comme l'ensemble de l'Alsace, est touchée par une prévalence importante des maladies chroniques, et notamment le surpoids/obésité, le diabète ou l'hypertension.

Mis en place en novembre 2012 dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Strasbourg, le dispositif Sport Santé Sur Ordonnance (SSSO) a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité physique régulière, modérée, et adaptée à l'état de santé des personnes atteintes de maladies chroniques.

Une dynamique engagée s'est poursuivie avec l'inscription du dispositif dans le cadre du deuxième CLS de la Ville (2015-2020) et l'implication de tous les acteurs. Les résultats positifs de ce dispositif tant en matière de santé pour les bénéficiaires que de réduction d'inégalités a permis sa légitimation au niveau national.

En 2022, le dispositif s'adresse aux adultes **strasbourgeois** se trouvant dans une des situations suivantes, sur prescription médicale du médecin traitant (cf ordonnance type adressée aux médecins):

- ✓ Obésité : IMC compris entre 30 et 45 kg/m²
- ✓ Diabète de type 1 ou 2
- ✓ Maladies cardiovasculaires stabilisées : infarctus du myocarde, AVC, artérite des membres inférieurs...
- ✓ Hypertension artérielle
- ✓ Cancers du sein, du colon, de la prostate
- ✓ Patients porteurs du VIH / Sida
- ✓ Maladies respiratoires stabilisées : BPCO, asthme, insuffisance respiratoire
- ✓ Covid-long
- ✓ Troubles psychiatriques stabilisés
- ✓ Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)
- ✓ Aidant familial (non professionnel) d'une personne âgée dépendante ou handicapée de son entourage



Prescription type jusqu'au 30/09/2022

Attention :
Au 1^{er} octobre 2022, les critères d'inclusion ont évolué, permettant l'accueil et l'accompagnement de nouveaux patients.

Certificat médical de prescription d'activité physique

Je soussigné(e)
Docteur en médecine, médecin traitant, exerçant à
Certifie avoir examiné ce jour Mme, M.
Né(e) le
Résidant à Strasbourg.

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre indiquant la pratique d'activité physique régulière et d'intensité modérée dans le cadre du dispositif « SPORT SANTE sur ordonnance » de la Maison sport santé de Strasbourg.

Je reconnais que mon patient répond à l'un de ces critères d'inclusions :

- Obésité : IMC compris entre 30 et 45 kg/m²
- Diabète de type 1 ou 2
- Maladies cardiovasculaires stabilisées : infarctus du myocarde, AVC, artérite des membres inférieures...
- Hypertension artérielle
- Cancer du sein, du colon, de la prostate
- Patients porteurs du VIH / Sida
- Maladies respiratoires stabilisées : BPCO, asthme, insuffisance respiratoire
- Covid-long
- Troubles psychiatriques stabilisés
- Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)
- Aidant familial (non professionnel) d'une personne âgée dépendante ou handicapée de son entourage

Je prescris de l'activité physique régulière et d'intensité modérée.

Précisez les recommandations médicales à l'attention des éducateurs sportifs

FACULTATIF - Recommandations concernant la pratique d'activités physiques (type d'activité, intensité, fréquence, volume, etc.):

FACULTATIF - Précautions et préconisations éventuelles à respecter (intensité, mobilisations ou exercices à éviter, etc.):

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Cachet du médecin

Adresse mail

N° RPPS :

Fait à Strasbourg, le
Signature du médecin

Contact pour la prise de rendez-vous :
Tél : 03 68 98 61 92 - maisonsportsante-sportsantesurordonnancestrasbourg.eu

Maison Sport Santé de Strasbourg - **Groupeur d'Intérêt Public**
38 Route de l'Hôpital, 67076 Strasbourg Cedex



TRAM D ou E arrêt Etoile Polygone - TRAM A ou E arrêt Schluthfeld



Certificat médical de prescription d'activité physique

Je soussigné(e)
Docteur en médecine, exerçant à
Certifie avoir examiné ce jour Mme, M.
Né(e) le

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre indiquant la pratique d'activité physique régulière et d'intensité modérée dans le cadre du dispositif « SPORT SANTE sur ordonnance » de la Maison Sport Santé de Strasbourg.

Je reconnais que mon patient répond à l'un de ces critères d'inclusion :

- Pathologie éligible à une ALD 30 (liste au verso), préciser :
- Santé mentale
- Obésité (IMC > 30 kg/m²)
- Trouble musculo-squelettique, préciser :
- Covid-long
- Hypertension artérielle
- Femmes enceintes (4^e au 9^e mois de grossesse) et post accouchement (jusqu'aux 9 mois de l'enfant)
- Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)
- Aidant familial (non professionnel) d'une personne âgée dépendante ou handicapée de son entourage

Je prescris de l'activité physique régulière et d'intensité modérée.

Précisez les recommandations médicales à l'attention des éducateurs sportifs

FACULTATIF - Recommandations concernant la pratique d'activités physiques (type d'activité, intensité, fréquence, volume, etc.):

FACULTATIF - Précautions et préconisations éventuelles à respecter (intensité, mobilisations ou exercices à éviter, etc.):

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Cachet du médecin

Adresse mail

N° ADELI :

N° RPPS :

Fait à Strasbourg, le
Signature du médecin

Contact pour la prise de rendez-vous :
03 68 98 61 92 - maisonsportsante-sportsantesurordonnance@strasbourg.eu
Maison Sport Santé de Strasbourg - 38 Route de l'Hôpital - 67076 Strasbourg Cedex
TRAM D ou E arrêt Etoile Polygone - TRAM A ou E arrêt Schluthfeld

Prescription type depuis le 01/10/2022

Ce parcours s'articule avec le dispositif Prescirmouv', porté par l'ARS Grand Est, qui permet d'inclure, de financer des bilans et 8 séances d'activité physique pour les patients atteints des pathologies suivantes : diabète, cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), obésité (IMC compris entre 30 et 40).

La Maison Sport Santé de Strasbourg, forte de l'engagement financier de ses partenaires locaux, propose, en plus des critères Prescirmouv', des critères d'inclusion supplémentaires (infarctus du myocarde, AVC, hypertension artérielle, VIH, asthme, insuffisance respiratoire, obésité (IMC supérieur à 40), COVID longs, troubles psychiatriques stabilisés, personnes âgées sédentaires, aidants) et accompagne ses bénéficiaires sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans jusqu'au 30/06/2022.

Au 1^{er} juillet 2022, ce parcours est révisé pour permettre un accompagnement favorisant davantage le retour à l'autonomie du patient bénéficiaire. La durée de l'accompagnement est désormais d'un an, renouvelable sous conditions, et une passerelle est créée avec des structures labélisées et / ou adaptées pour le public concerné.



Le parcours du patient bénéficiaire se schématise ainsi :

La prescription

Lors d'une consultation, le **médecin** conseille et prescrit de l'activité physique adaptée à son patient et l'oriente, s'il répond aux critères d'inclusion, vers le dispositif Sport Santé sur Ordonnance.

C'est donc le médecin traitant qui dépiste et prescrit Sport Santé sur Ordonnance. *Depuis le 01/10/2022, tous les médecins peuvent prescrire.*

L'inclusion

Muni de sa prescription, le patient contacte la Maison Sport Santé et prend rendez-vous avec l'un des **éducateurs médico-sportifs**. Ce rendez-vous d'inclusion vise à mieux connaître le bénéficiaire et à réaliser un bilan de ses capacités afin de déterminer quelles activités physiques sont les plus adaptées à son état de santé, à son environnement et à ses envies. Selon les résultats de cet entretien, une à deux activités sont proposées, soit en régie, soit dans l'une des structures partenaires. Dès son inclusion, le patient devient un bénéficiaire du dispositif.

La tarification solidaire

La tarification solidaire a été mise en place dès octobre 2015 : après une première année **entièrement prise en charge**, les bénéficiaires sont soumis, s'ils poursuivent leurs activités physiques au sein du dispositif, à une tarification solidaire.

Le tarif annuel de participation est fixé à compter de la 2^{ème} année à date anniversaire de l'inclusion en fonction des ressources du bénéficiaire (avis d'imposition ou quotient familial).

Le suivi

Après le rendez-vous d'inclusion, des rendez-vous de suivi ont lieu après le 2e mois puis tous les 6 mois. Cela permet de mettre en place un **suivi individuel** par le biais d'entretiens réguliers avec l'éducateur sportif.

Ces rendez-vous sont également l'occasion de réaliser des **réévaluations globales régulières** pour faire le point avec le bénéficiaire et le rediriger vers d'autres activités le cas échéant.

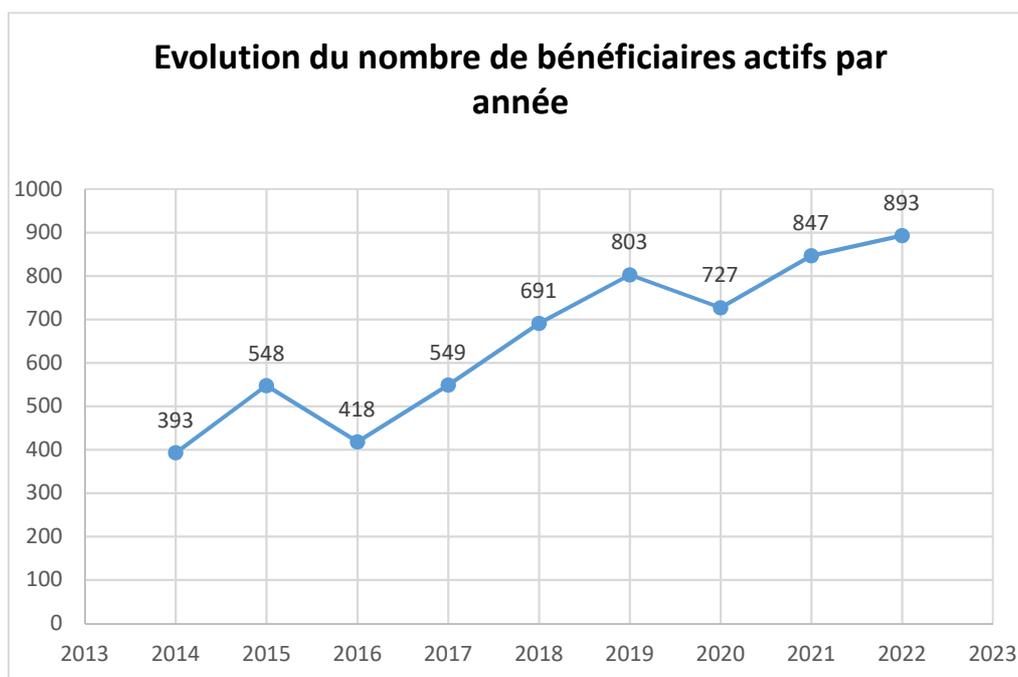


2.3.2 Indicateurs d'activité et de résultats

File active du dispositif

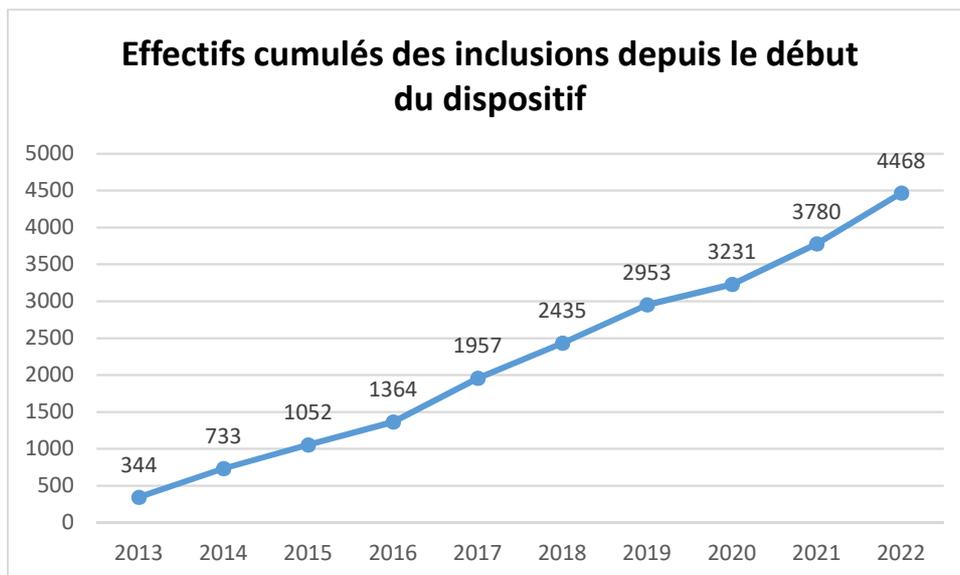
File active = à un moment T, le nombre d'inclusions – le nombre de sorties

- ✓ Au 31 décembre 2022, **893** bénéficiaires étaient actifs. On constate une évolution croissante du nombre de bénéficiaires actifs depuis 2016, malgré une chute des inclusions en 2020, en lien avec la pandémie de Covid-19.
- ✓ L'augmentation des moyens humains et financiers, permettent au dispositif de prendre en charge simultanément de nombreux bénéficiaires. L'ouverture du dispositif aux personnes âgées fragiles en 2017 puis à d'autres pathologies en 2018 dans le cadre du programme régional Prescirmouv' explique pour une grande partie cet accroissement. L'ouverture du dispositif aux patients atteints de troubles psychiatriques en octobre 2021 participe notamment à la croissance du nombre de patients accompagnés.



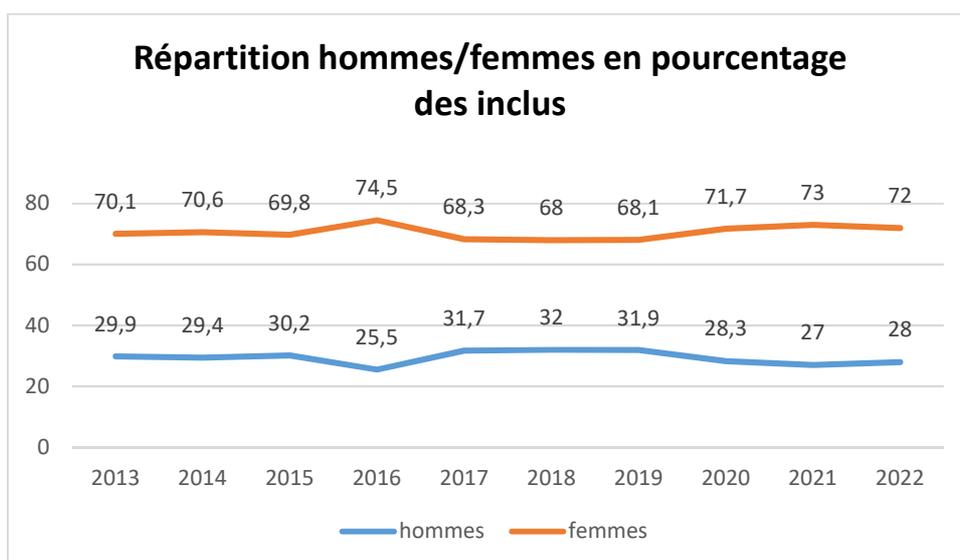
Depuis sa mise en œuvre et jusqu'au 31 décembre 2022, 4468 personnes ont été incluses dans le dispositif dont **688** en 2022. La répartition entre les bénéficiaires PRESCRIMOUV et ceux inclus au titre de Sport santé sur ordonnance hors PRESCRIMOUV était la suivante :

- ⇒ 507 inclusions Prescri'mouv
- ⇒ 171 inclusions Sport Santé sur Ordonnance (dont parcours « femmes enceintes et jeunes mamans »)
- ⇒ 10 entretiens BIVOUAC

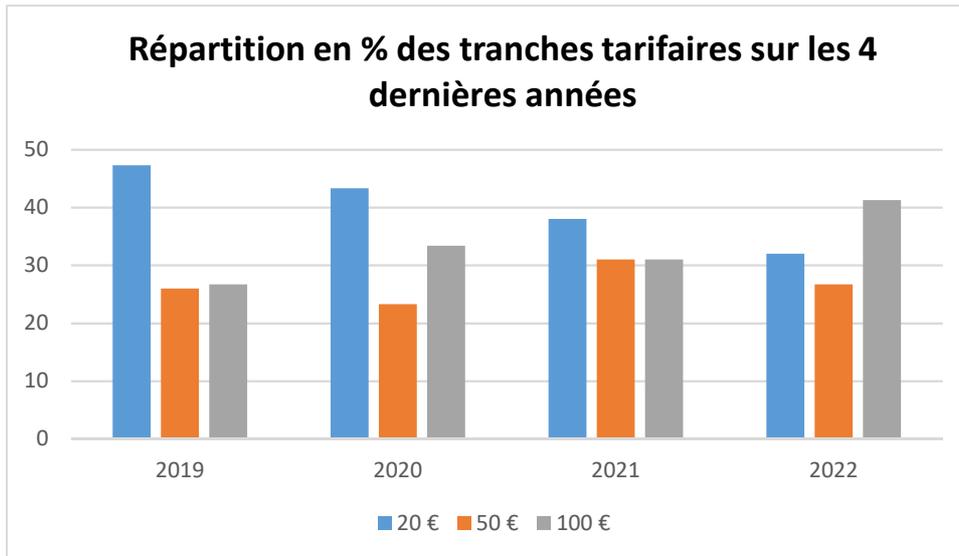


Caractéristiques des bénéficiaires inclus en 2022

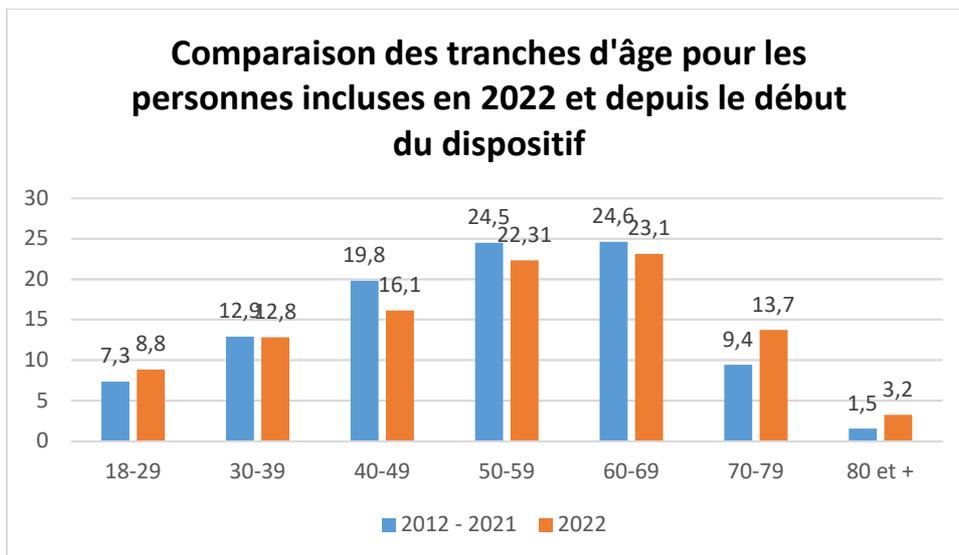
- ✓ Répartition par sexe : 72% de femmes et 28% d'hommes



- ✓ Situation socio-professionnelle : 61 % des personnes n'étaient pas en activité (15.4% en arrêt ou invalidité, 30.6% retraités, 4.7% d'étudiants).
38% des personnes étaient donc en activité.
1% des bénéficiaires inclus n'ont pas souhaité communiquer leur situation socio-professionnelle.

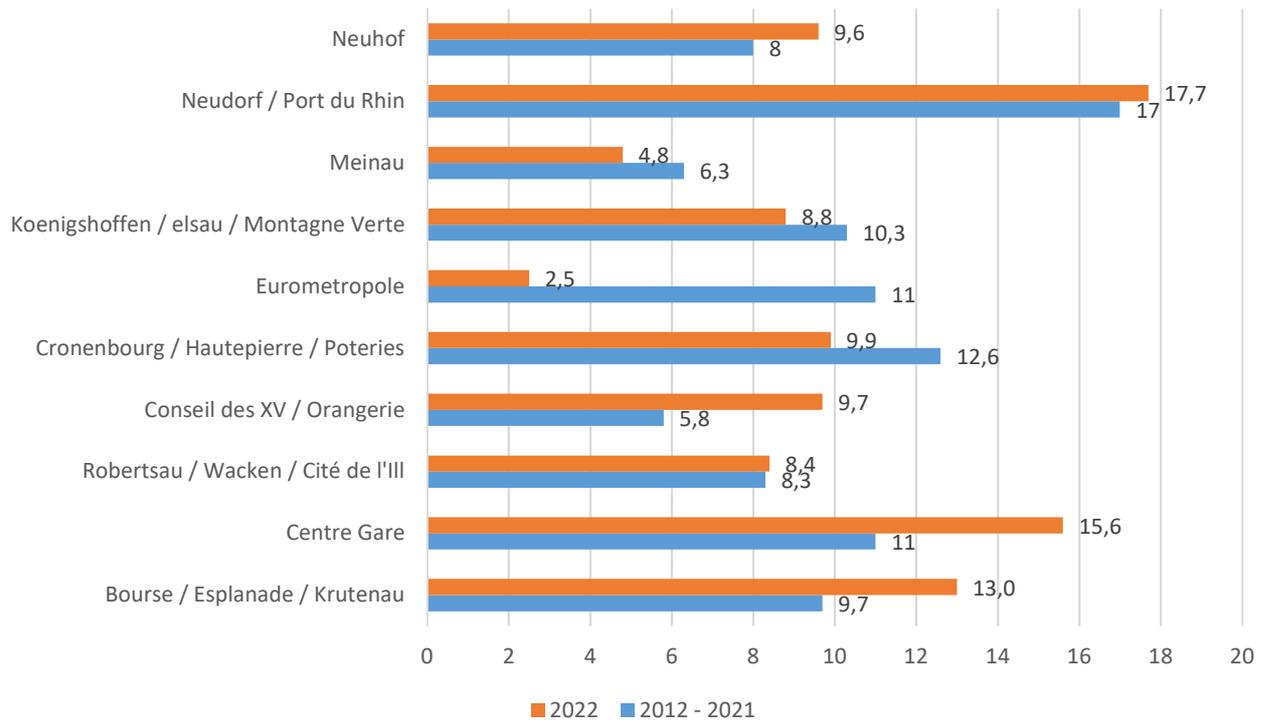


- ✓ Répartition par âges : 18 à 92 ans. L'âge moyen à l'inclusion est de 54 ans.



- ✓ Origine géographique des bénéficiaires : plus de 50% des patients habitent dans des Quartiers Prioritaires de la Ville, confortant l'objectif de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

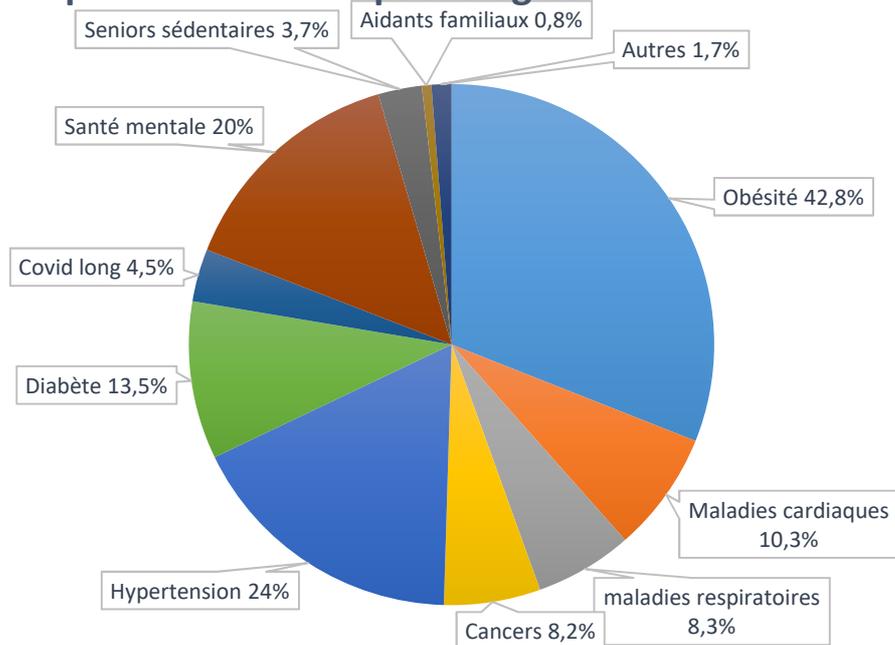
Comparaison de la répartition des bénéficiaires de 2012-2021 à l'année 2022*



*Sur file active.

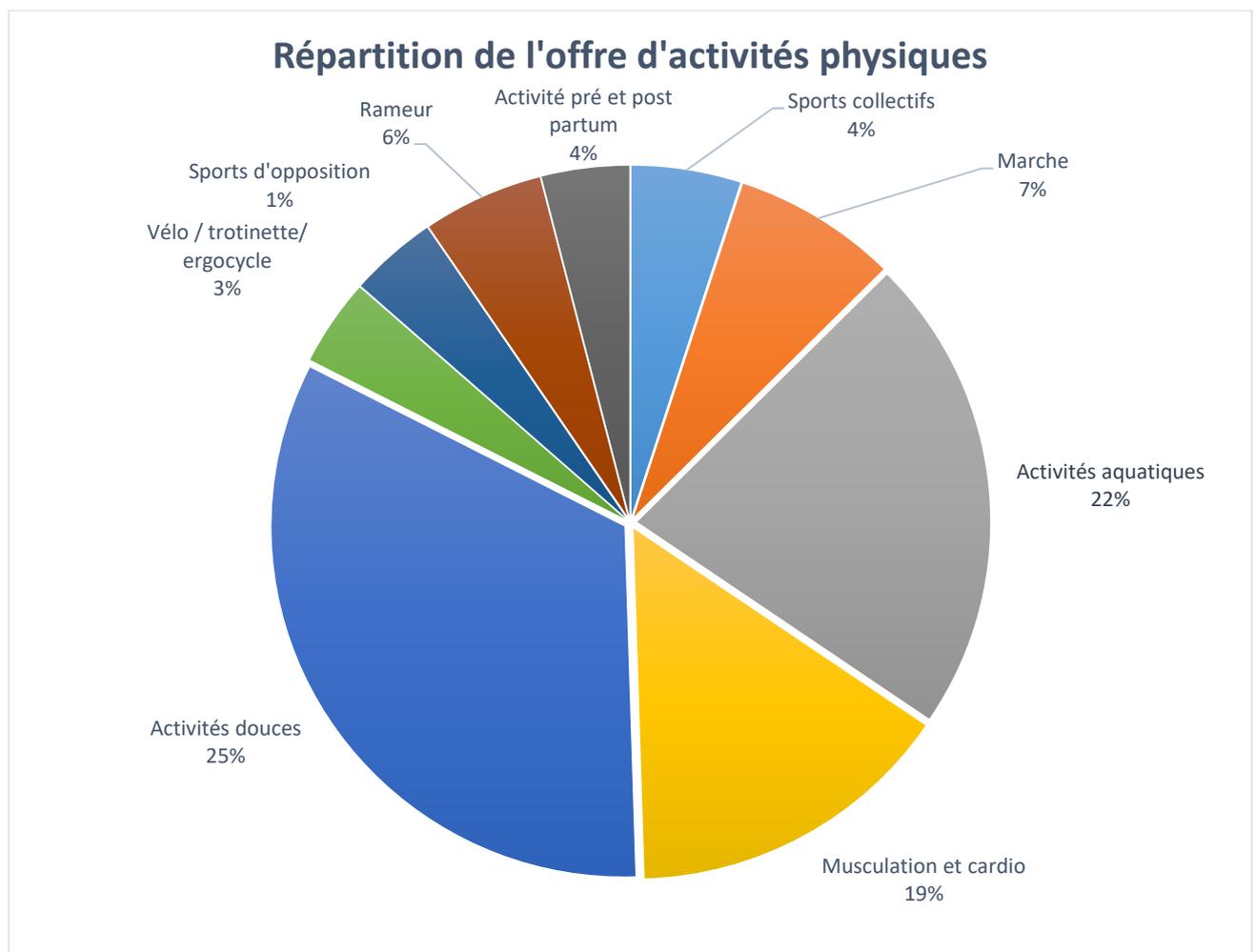
- ✓ Pathologies (le total supérieur à 100% s'explique par le profil pluri-pathologique de certains bénéficiaires) :

Représentation des pathologies incluses en 2022



Indicateurs d'activité :

- ✓ Prescriptions : depuis le lancement du dispositif en 2012 et jusqu'à fin 2022, ce sont 496 médecins de Strasbourg qui ont orienté certains de leurs patients vers le dispositif strasbourgeois en prescrivant de l'activité physique régulière et modérée.
- ✓ Éducation à la santé : 53 consultations individuelles tabacologiques ont été réalisées en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, pour les bénéficiaires inclus en éprouvant le besoin ; pour les patients diabétiques, des séances spécifiques sont proposées par le partenaire « Unis vers le sport » dans le cadre du programme intercommunal « Cities Changing Diabetes ».
- ✓ Activités physiques : pour l'année 2021-22, 123 créneaux de pratique d'activité physique hebdomadaire ont été dispensés. 50 de ces créneaux sont animés en régie MSS et 73 par des associations labellisées (au nombre de 27), sélectionnées via un appel à projets annuel visant à sécuriser la pratique (conditions de diplômes) et diversifier l'offre (en termes de choix d'activités et de lieux de dispensation).
En période estivale, l'équipe des éducateurs médico-sportifs a dispensé 71 créneaux de pratique hebdomadaire.





2.3.3 Projets mis en œuvre en 2022

- **Le parcours spécifique femmes enceintes et jeunes mamans :**
 - Depuis le mois d'avril, les femmes enceintes peuvent suivre un parcours adapté, et ce dès le 4^e mois de la grossesse. Les jeunes mamans bénéficient également d'un suivi et d'une proposition d'activités à compter de la rééducation périnéale et jusqu'aux 9 mois de l'enfant.
 - 43 femmes ont été incluses au cours de l'année
 - Fin décembre 2022, 32 femmes sont actives dans ces parcours pré et post partum
- **Le parcours spécifique « santé mentale » :**
 - Initié au 1^{er} octobre 2021, ce volet spécifique du dispositif a connu un fort développement. Sur l'année 2022, 110 patients ont été inclus souffrant de troubles psychiatriques comme critère principal, 25 comme critère associé.
 - 175 patients actifs dans le dispositif présentent des troubles psychiatriques stabilisés
- **Le nouveau parcours et sa mise en place :** issu de la volonté de proposer un parcours favorisant l'autonomie, celui-ci est le fruit d'une réflexion coordonnée entre les professionnels, l'équipe de coordination, le Conseil Scientifique et le Comité des Usagers. En vigueur depuis le 01/07/2022, il poursuit plusieurs objectifs :

- Davantage d'autonomie des bénéficiaires
- Un parcours individualisé et personnalisé au regard de l'autonomie
- Une passerelle amorcée plus tôt vers l'offre de droit commun adaptée
- L'ambition d'un plus grand nombre d'inclusions et d'un début de prise en charge plus rapide
- L'accessibilité financière comme condition
- Le vœu de réaliser des mesures d'impact post-parcours
- L'objectif d'équité entre les bénéficiaires et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé
- La durée standard est fixée à une année, et peut, sur avis de l'éducateur médico-sportif et du médecin référent et renouvellement de la prescription,

	Inclusion	Départ	2 mois	6 mois	12 mois	18 mois	24 mois	30 mois	36 mois					
NIVEAU 1 (= P1 actuels)	Réunion d'inclusion collective	BMS 1h30		Tél / Visio 30'	Tél / Visio 30'									
		PRATIQUE AUTONOME												
NIVEAU 2 (= P2 actuels)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Final 1h									
		ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem										
NIVEAU 3 (= P3 actuels)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Tests 1h					Tests 1h	Final 1h			
		Option : cycle d'amorce 2 mois		REGIE x 1 / sem										
		ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem						ASSO3 x 1/sem	ASSO4 x 1/sem			
										PRATIQUE AUTONOME				
NIVEAU 3+ (= selon bilan Final 1 et évaluation médicale et sociale)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Tests 1h					Tests 1h	Final 1 1h	Tests 1h	Final 2 1h	
		Option : cycle d'amorce 2 mois		REGIE x 1 / sem										
	ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem		ASSO3 x 1/sem	ASSO4 x 1/sem	ASSO5 x 1/sem	ASSO6 x 1/sem						
				PRATIQUE AUTONOME		PRATIQUE AUTONOME								

être prolongée.

- **Les nouveaux critères d'inclusion** : depuis le 01/10/2022, c'est l'ensemble des pathologies associées à la liste des ALD 30 qui s'ajoutent aux critères d'inclusion validés par l'Agence Régionale de Santé dans le parcours Prescri'mouv, ainsi que les Troubles Musculo-Squelettiques, les syndromes de Covid Long et les IMC > 40 (ces deux dernières pathologies étant jusqu'alors des critères d'entrée dans le parcours SSsO).
- **LIGO** : Logiciel commun à tous les opérateurs PRESCRIMOUV en Grand est, utilisé depuis le 01/10/2022 permettant de traiter informatiquement les rendez-vous et suivis des bénéficiaires qui va, à terme, se substituer au classement physique des dossiers patients.

- **Partenariat avec l'UGECAM**, mise à disposition d'une diététicienne et d'une masseuse-kinésithérapeute (3h30 hebdomadaire chacune) et interventions depuis le 09/05/2022 :
 - **Ateliers collectifs et entretiens individuels en diététique** : Objectif : donner des outils pour mieux appréhender la nutrition et adapter son alimentation à sa pathologie. 19 ateliers de 5 personnes et 70 rendez-vous individuels. Très forte demande (6 semaines d'attente).
 - **Séances « Conscience du corps et prévention des chutes » en APA kiné** : 1 séance individuelle et deux séances collectives / semaine à destination des patients les plus déconditionnés (difficulté ou incapacité à aller au sol et se relever). Séances préparatoires à l'APA. Lien étroit entre la MK, le médecin référent et les EAPAS. 18 bénéficiaires en suivi individuel depuis le début. 16 participants / semaine en séances collectives. Demande forte (4 semaines d'attente). Les bilans individuels permettent d'accorder un temps d'échange et d'observation à chaque bénéficiaire afin notamment de permettre une réorientation vers les éducateurs référents (réorientation qui répond aux besoins et objectifs surtout exprimés). Des conseils personnalisés sont donnés dans le but de maintenir la personne en activité. Au départ les séances étaient définies pour 2 à 3 mois, à ce jour les bénéficiaires souhaitent y participer sur une durée prolongée. Souhaits exprimés de rester dans cette activité. On remarque que les bénéficiaires ont surtout repris confiance en leurs capacités.



- **Rentrée 2022/2023** : depuis la mise en place des nouveaux critères d'inclusion, la MSS a engagé des **actions de formation et sensibilisation aux nouvelles pathologies** dans le dispositif auprès des EAPAS du GIP et des éducateurs-trices des structures partenaires. Deux temps ont eu lieu : « rhumatologie et activité physique » et « neurologie et activité physique »

- 1^{er} octobre 2022 : **généralisation de la prescription à tous les médecins** (y compris médecin du travail). Précédemment seul le médecin traitant était habilité à prescrire de l'activité physique sur ordonnance. Cette prérogative a été élargie, simplifiant l'accès pour les patients ; on constate ainsi que **6 médecins non généralistes** ont

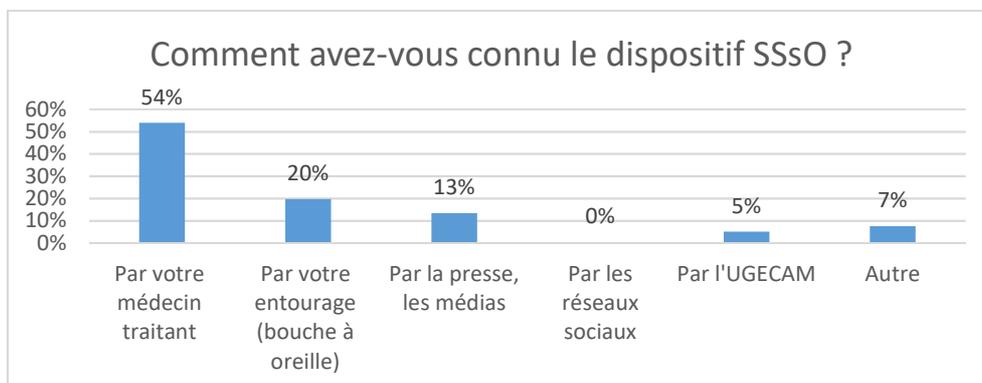


prescrit le dispositif entre octobre et décembre 2022 (4 psychiatres, 1 rhumatologue, 1 cardiologue).

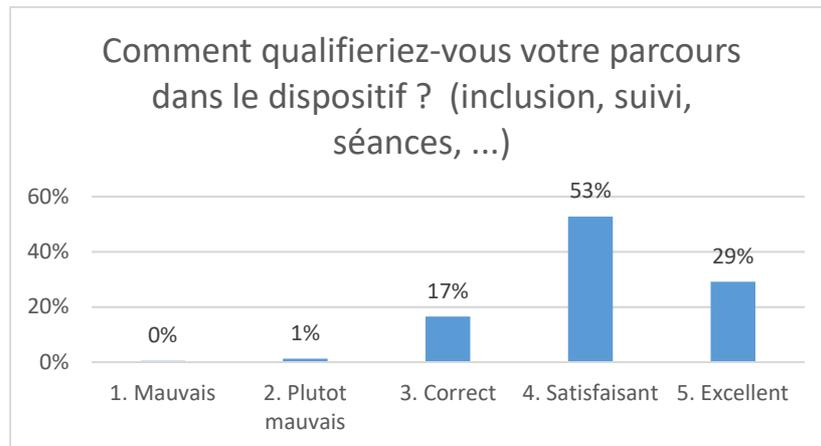
- Administration de questionnaires de satisfaction en octobre 2022 afin de recueillir les avis, idées et pouvoir répondre au mieux aux différentes attentes.
 - 2 questionnaires ont été déployés :
 - Un questionnaire auprès de la **file active** du SSsO : **254 réponses (34%)**
 - Un questionnaire auprès des **anciens bénéficiaires** du SSsO sortis en 2021 : **32 réponses (6%)**

Questionnaire file active :

Les bénéficiaires ont principalement entendu parler du dispositif de la part de leur médecin traitant : 54% mais également par le bouche à oreilles avec 20% et par les médias et la presse avec 13%, 5% par l'UGECAM, et parmi les 7% qui ont répondu autre, il y a RECOR et des divers professionnels de santé.



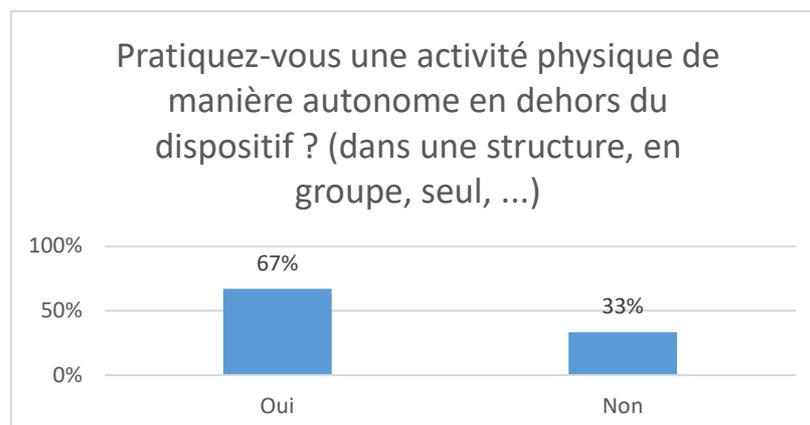
82% des répondants qualifient le parcours de satisfaisant à excellent, 17% de correct et 1% de plutôt mauvais. Commentaires de bénéficiaires : « Je me sens beaucoup mieux », « Très bonne organisation », « Personnels compétents et attentifs aux problèmes de chacun », ...



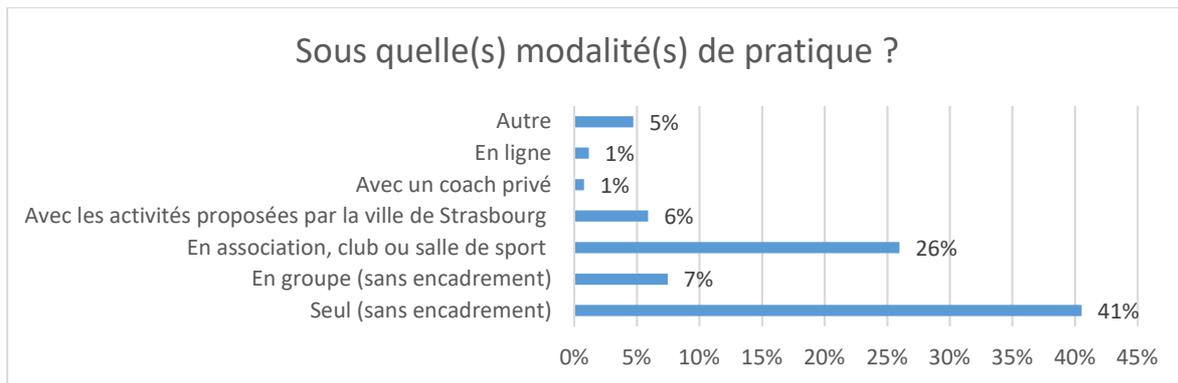
98% des répondants pourraient recommander le dispositif, 2% ne savent pas.



67% des répondants affirment pratiquer une activité physique en dehors du dispositif, ce qui est l'un des objectifs principaux.



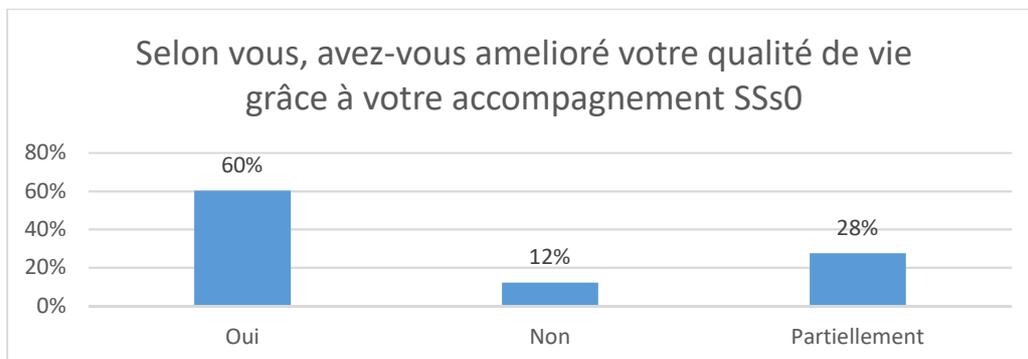
41% seul, 7% en groupe, 26% en association ou club, 6% avec les activités de la ville, 7% autre, ...



60% des r pondants estiment avoir am liorer leur qualit  de vie gr ce   leur accompagnement SSsO, 28% partiellement et 12% estiment que non.

Commentaires :

- Am lioration capacit  physique
- R duction de douleurs
- R duction de la consommation de m dicaments
- Perte de poids
- Am lioration de la confiance en soi
- Am lioration du sommeil
- Meilleure gestion du stress
- Plus de contacts sociaux
- Autonomie, ind pendance

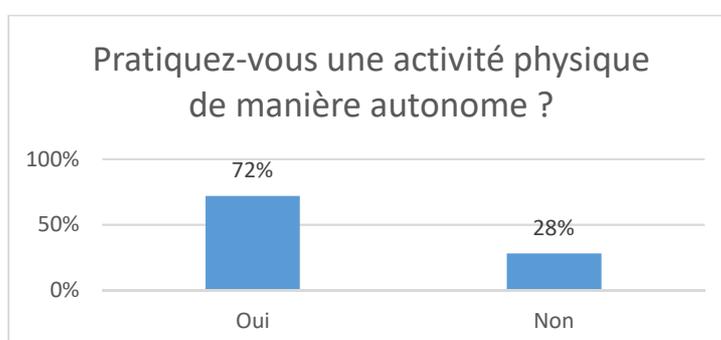


Questionnaire des anciens bénéficiaires sortie en 2021 (Post-SSsO)

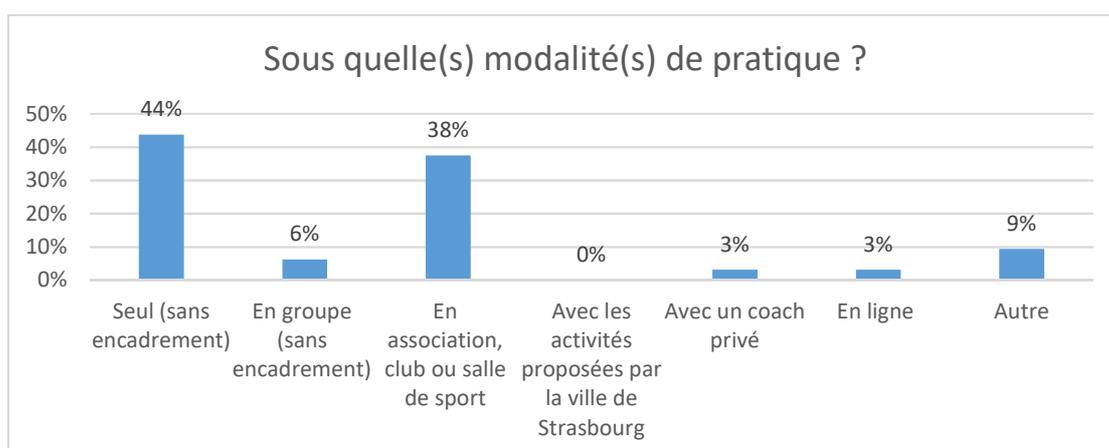
91% des répondants pourraient recommander le dispositif.



72% des répondants déclare pratiquer en autonomie une activité physique à la sortie du dispositif.



44% de ces personnes pratiquant une activité physique le font seul, et 38% le font en club ou association sportive. Insister sur l'offre passerelle en sortie de dispositif semble indispensable pour accentuer l'autonomie de pratique des bénéficiaires.



Ces questionnaires nous aideront dans notre recherche continue d'amélioration du dispositif afin d'être toujours au plus proche des attentes des bénéficiaires.

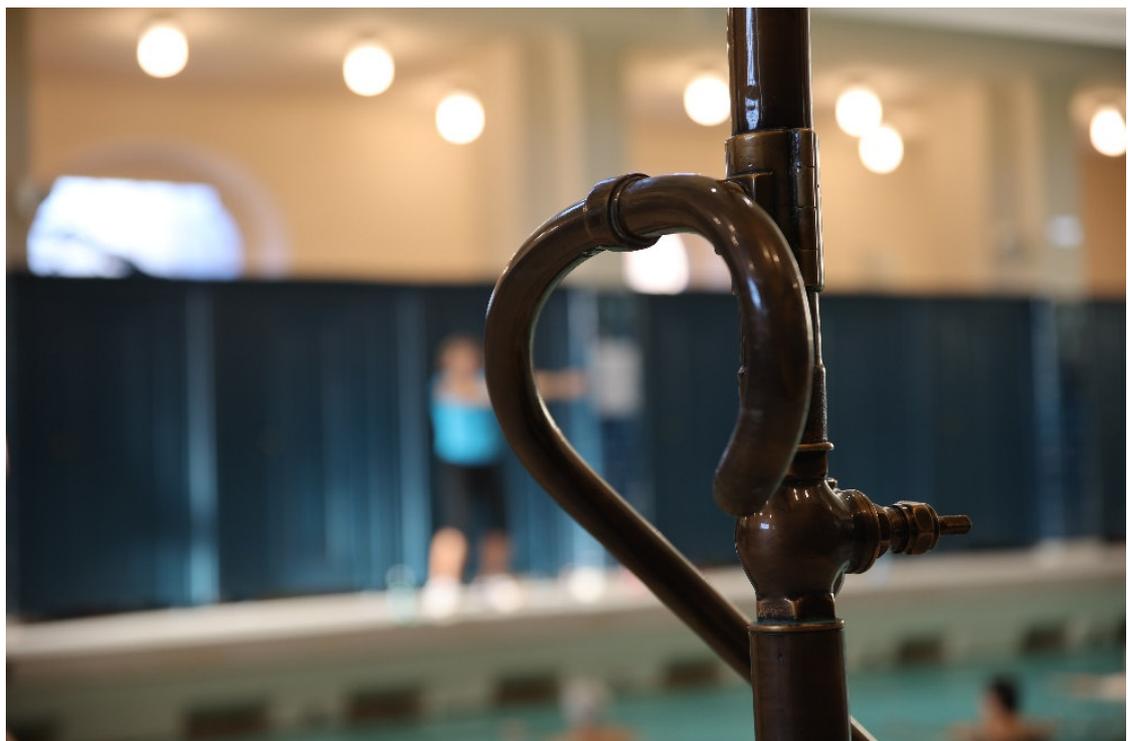
2.3.4 Perspectives 2023

- **Développement territorial de la Maison Sport Santé :**
 - Le GIP accroît sa présence géographique :
 - Un pôle principal entièrement rénové Boulevard de La Victoire, centre des activités de la Maison Sport Santé, dans les locaux de l'ancienne aile médicale. Rentrée prévue pour septembre 2023
 - Une antenne modernisée à l'ouest de la Ville, dans l'ancienne Ligue Grand Est de football.

- **Recrutement d'un Enseignant en APAS itinérant :**
 - Fruit du partenariat entre Territoire de Santé de Demain, Novo Nordisk et le GIP MSS, un éducateur itinérant sera recruté au premier trimestre 2023 pour intervenir dans les trois quartiers prioritaires que sont : Hautepierre, le Neuhof et la Cité de l'III
 - Ses missions seront essentiellement axées sur un service de proximité à destination des populations éloignées du sport santé, ainsi que garantir un développement du sport santé en appui avec les acteurs locaux (Maisons Urbaines de Santé, Centres Sociaux-Culturels, associations d'habitants des quartiers, etc.)

- **Adéquation avec l'évolution de Prescri'mouv**
 - Le nouveau programme soutenu par l'Agence Régionale de Santé permet un suivi plus efficace des patients bénéficiaires du sport santé au niveau de la Région Grand Est. L'application de ce nouveau programme entre en cohérence avec le dispositif déjà mis en place à Strasbourg. L'harmonisation nécessaire sera donc engagée en tout début d'année 2023

- **Développement d'actions de prévention primaire :**
 - Dès février, des ateliers hebdomadaires d'activités physiques adaptées aux seniors sont proposés au centre culturel Marcel Marceau



2.4 Le projet de développement du sport santé à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg

L'Eurométropole de Strasbourg a mandaté la Maison Sport santé de Strasbourg pour accompagner les communes volontaires dans le développement d'actions de type « Sport santé sur ordonnance ».

Le « Sport Santé sur Ordonnance » peut déjà être prescrit par tous les médecins installés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Destiné aux personnes souffrantes d'une pathologie de la liste ALD 30 (comme par exemple les diabètes, les cancers), d'un trouble musculo-squelettique, de troubles persistants suite à une infection à la covid, en situation d'obésité. Le dispositif qui prend en charge le « Sport Santé sur Ordonnance » s'appelle Prescri'mouv, et existe depuis 2018 (information sur <https://www.prescrimouv-grandest.fr/>) mais est très peu utilisé. C'est dans l'optique du développement de ce programme que la Maison Sport Santé apporte son soutien méthodologique.

Pour cela, la mission se divise en 3 étapes :

- **Élaborer un diagnostic**, en lien avec les communes de l'Eurométropole, permettant de recenser les communes volontaires, les forces et les faiblesses en vue du développement de la dynamique sport santé sur ordonnance.
- **Apporter un soutien méthodologique** aux communes volontaires, en articulation avec les acteurs du territoire (communes, professionnels médicaux, professionnels du sport) afin de lancer des dispositifs se rapprochant du SSsO.
- **Suivre et évaluer** la mise en œuvre de ce centre ressources par des outils de suivi et indicateurs.

Pour réaliser ce diagnostic et permettre une collaboration avec les différents acteurs du Sport Santé sur le territoire, différentes rencontres ont eu lieu :

- Marion Stauffer, REDOM (nouvellement réseau APSA), opérateur Prescri'mouv sur l'Eurométropole, afin de cadrer nos domaines d'interventions et collaborer efficacement sur le développement du sport santé ; il est à noter que REDOM dispose de 0,5 ETP consacré à cette mission sur le territoire de l'Alsace du nord.
- Lionel Boizot, Responsable du Centre de Ressources Sportives Intercommunal du service des sports de Strasbourg, afin d'obtenir les coordonnées des acteurs à contacter dans le cadre de la mission, et pouvoir intégrer les réunions de travail dites « bassin de vie » pour avoir un temps d'échange en comité restreint avec les communes de l'Eurométropole.
- Baptiste Steinmetz de l'association Unis vers le Sport, voulant se développer sur le volet « sport santé » adulte en dehors de Strasbourg, pouvant devenir un soutien important lorsque les communes se trouvent dans une « zone blanche » en terme d'acteurs sport santé pouvant réaliser des bilans médico-sportifs et des séances labélisées.
- Thibaut Jacob, du CDOS, pour la co-construction de soirées d'informations « sport santé » sur différentes communes de l'EMS ; à destination des Mairies, des médecins, et tous professionnels du sport sur le territoire ciblé. Une réunion s'est d'ailleurs déroulée à Schiltigheim le 29 septembre 2022.
- David Dupré, chef du service du sport de la ville de Schiltigheim et Hayat Benyahia, coordinatrice de l'atelier santé ville Schiltigheim Bischheim, la commune de Schiltigheim ayant lancé depuis avril un dispositif type « sport santé sur ordonnance », nous nous sommes rencontrés afin de voir les étapes de mise en place et les difficultés rencontrées pour anticiper sur le soutien méthodologique à venir avec l'ensemble des communes de l'EMS.

- Différents élus de communes de l'EMS lors des Internationaux de tennis de mai 2022 afin de prendre contact et présenter la démarche, mais également lors de réunions « en bassins de vie » en collaboration avec la direction des sports de la Ville/Eurométropole de Strasbourg.

Dates et personnes rencontrées lors des réunions en bassin de vie :

Bassin de Vie Ouest – 27/09/2022			
Breuschwickersheim	Kratz	Lucien	1 ^{er} adjoint
Mittelhausbergen	Egle	Bernard	Maire
Lingolsheim	Baizeau	Benjamin	Chargé animation vie associative
Achenheim	Ehret	Alain	3 ^{ème} adjoint, commission association, commission animation-sport-culture
Holtzheim	Kuntz	Dany	Adjoint, délégué à la gestion des association
Oberschaeffolsheim	Schwartz	Eric	5 ^{ème} adjoint, commission CSEL Sport École et Loisir
Eckbolsheim	Merlin	Michèle	Adjointe, vie locale et associative
Hangenbieten	Meyer	Danielle	5 ^{ème} adjointe, vie associative
Hangenbieten	Ulrich	Laurent	Maire
Osthoffen	Thumann	Pierre	Adjoint, commission sport - loisirs - culture
Bassin de vie Nord – 29/09/2022			
Bischoffheim	Francis	Nathalie	Adjointe au sport, associations et jeunesse
Bischoffheim	Hamelin	Anne-Laure	Responsable s.sport
Lampertheim	Bluem	Fabienne	Adjointe au Sport
Hoenheim	Fabre	Claude	Adjoint, commission jeunesse et sport
Hoenheim	Debes	Vincent	Maire
Vendenheim	Jung	Guy	Adjoint au sport et associations sportives
Mundolsheim	Boudji	Doria	Adjointe en charge de l'animation et des associations
Schiltigheim	Dupré	David	Responsable s.Sports
La Wantzenau	Herrmann	Alain	Adjoint, association et vie économique
Souffelweyersheim	Jansen	Alain	1 ^{er} adjoint, vie associative
Reichstett	Schuler	Georges	Maire
Eckwersheim	Oswalt	Pascal	Conseiller municipal
Eckwersheim	Bader	Camille	Maire
Bassin de vie Sud – 06/10/2022			
Ostwald	Lavigne	Karine	Déléguée aux associations
Illkirch-Graff	Gambs	Denis	Directeur des Sports
Eschau	Tavernier	Charles	Adjoint au sport
Blaesheim	Hugel	Carmen	2 ^{ème} adjointe
Geispolsheim	Zisswiller	François	Adjoint en charge du sport et de la vie associative
Fergersheim	Lorrette	Francis	Conseiller municipal Délégué au sport
Lipsheim	Cutone	Armando	2 ^{ème} adjoint
Lipsheim	Kleinmann	Vincent	Conseiller municipal délégué aux Associations

Ce projet a été lancé au 1^{er} mai 2022 ; fin 2022, la première partie du diagnostic a été réalisée avec le recensement par commune de diverses données afin de mettre en avant les leviers et les freins pouvant intervenir par la suite ; le recensement du nombre d'infrastructures sportives, de médecins, d'associations sportives, de créneaux labélisés Prescri'mouv et du nombre d'inclusions Prescri'mouv par commune ; mais également par les perspectives envisagées par la commune pour la mise en place de ce projet avec la mise à disposition de locaux pour la réalisation de bilan médico-sportif, ou pour la réalisation de séances d'APA.

Cette première partie du diagnostic permet de faire ressortir certaines données. 27 des 32 communes que compte l'EMS (hors Strasbourg) ont répondu à ce jour.



200 médecins recensés

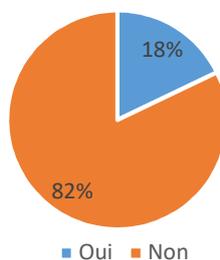


207 Kinésithérapeutes recensés

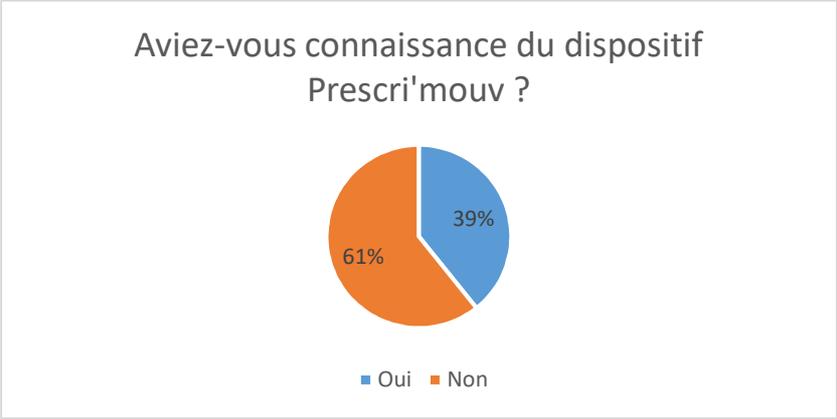


365 Associations sportives recensés

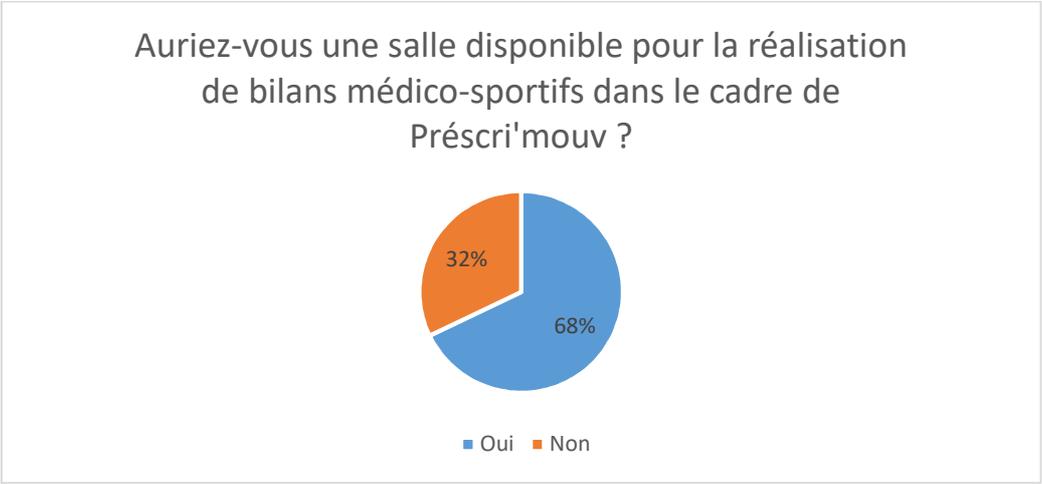
Connaissez-vous le réseau REDOM, chargé de réaliser un programme type SSsO (Prescri'mouv) sur votre territoire ?



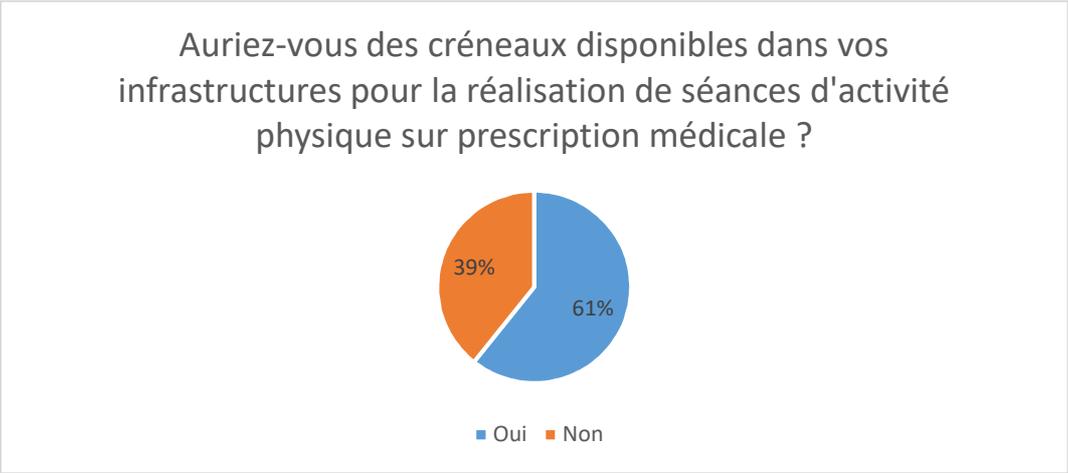
Seulement 18% des communes ayant répondu ont connaissance de l'opérateur Prescri'mouv de leur territoire.



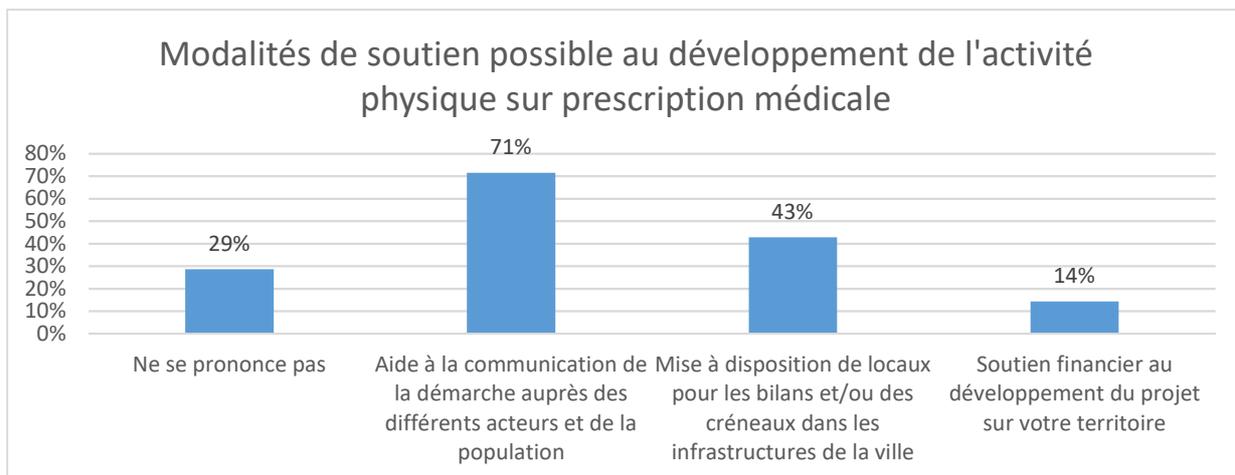
39% ont connaissance du dispositif « Sport Santé » disponible sur leur territoire.



68% des communes auraient une salle disponible pour réaliser des bilans médico-sportifs.

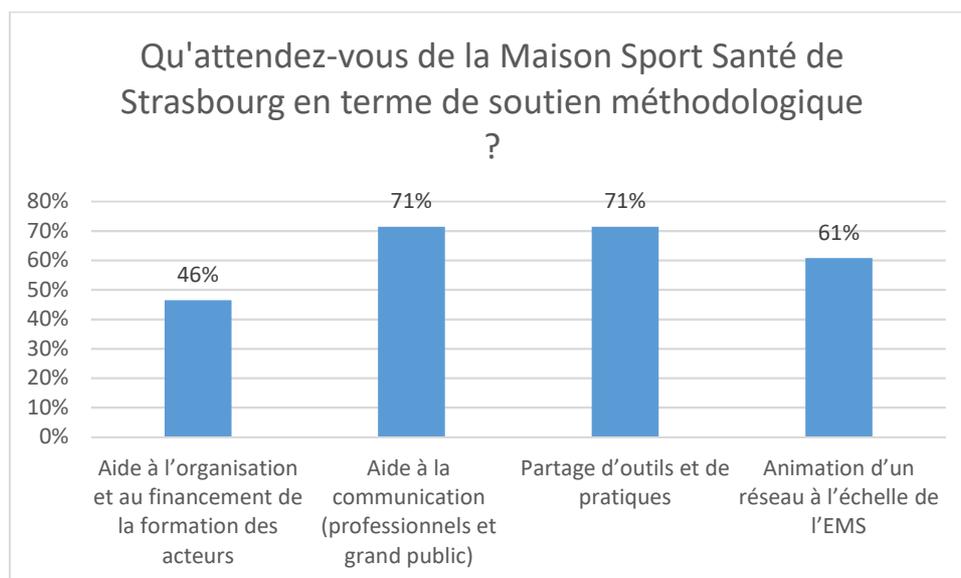


61% des communes auraient une salle disponible pour réaliser des séances d'activité physique sur prescription médicale.



Sur les différentes propositions évoquées pour soutenir le développement de ce projet :

- 29% des communes ne se sont pas prononcées
- 71% proposent une aide à la communication
- 43% proposent une mise à disposition de locaux
- 14% proposent un soutien financier



Parmi les communes ayant répondu, elles attendent de la part de la Maison Sport Santé de Strasbourg :

- 71% une aide à la communication :
- 71% le partage d'outils et de pratiques
- 61% l'animation d'un réseau à l'échelle de l'EMS
- 46% l'aide à l'organisation et au financement de la formation des acteurs.

La prochaine étape de cette étude collaborative est de contacter l'ensemble des médecins, kinésithérapeutes et associations sportives recensés afin d'évaluer leur connaissance du projet, leur motivation à y participer et en découlant la faisabilité et la méthodologie adéquate, adaptée à chaque cas de figure pour appuyer sa mise en place.

Perspectives 2023 :

- Lancement de la deuxième étape de l'étude collaborative avec les professionnels de santé et du sport concernés par le projet dans chaque commune.
- Livraison d'un rapport diagnostic à l'échelle de l'EMS mais également décliné à chaque commune.
- Mise en place d'une plateforme collaborative permettant le suivi et l'évaluation des dispositifs mis en place.
- Lancement d'un plan de formation intercommunal des acteurs du Sport Santé
- Début du soutien méthodologique à la mise en place de dispositif et d'actions type SSsO.

2.5 Le projet de « la démarche de santé intégrée »

Ce projet découle du projet global Territoires de Santé de Demain (TSD).

Le rôle de la MSS :

- Développement de l'offre et du recours au dispositif Sport Santé sur Ordonnance dans 3 quartiers prioritaires de la ville (QPV) que sont Hautepierre, Cité de l'III et Neuhof. Grâce à un recrutement d'un éducateur sportif itinérant spécialement dédié à ce projet en 2023, la MSS espère faire connaître et adhérer les habitants de ces quartiers à ses dispositifs en s'appuyant sur un maillage avec les Maisons Urbaines de Santé, les professionnels de santé, les centres socio-culturels et les associations des quartiers. Un chargé de projet et un médecin viendront appuyer l'éducateur pour mener à bien ce début de développement de la santé intégrée.
- Écriture d'un projet de programme de recherche sur l'impact socio-médico-économique du SSsO et présentation à des laboratoires et instituts de recherche (Labo E3S, Labo LIVE, Labo BETA, Labo Stress et mitochondries, Institut Siel Bleu) pour éventuelle collaboration.
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une logique de parcours intégré en lien avec les acteurs du territoire.

Perspectives 2023 :

- Recruter un éducateur sportif itinérant
- Identifier les acteurs médicaux, sociaux et sportifs de ces quartiers, tisser des liens avec eux, réaliser des actions de prévention et de communication ;
- Mettre en place des outils de suivi de l'impact de nos actions ;
- Aller vers les médecins prescripteurs et assurer un suivi de la prescription ou trouver une modalité de comptage des prescriptions non honorées ;
- Réaliser, en lien avec les laboratoires de recherche des facultés, un programme de recherche sur les impacts socio-médico-économiques du SSsO ;
- Créer un observatoire des données de santé des bénéficiaires du SSsO en lien avec la CPAM et le SNDS sous l'égide du conseil scientifique de la MSS

3 Autres activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg

3.1 Coordination et participation au groupe de travail national « sport sur ordonnance »

Lors des premières Assises du sport-santé sur ordonnance à Strasbourg en octobre 2015, des collectivités, toutes engagées dans la promotion et la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée à l'état de santé des patients, ont décidé de créer un groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance, en partenariat avec le Réseau Français des Villes Santé (RFVS) de l'Organisation Mondiale de la Santé. Afin de poursuivre les échanges et de réfléchir ensemble aux moyens de généraliser les dispositifs, le groupe de travail se réunit deux fois par an.

Le groupe de travail est aujourd'hui particulièrement attentif à la problématique de la prise en charge financière des activités physiques prescrites, dans un souci d'équité territoriale. À ce titre il sollicite régulièrement les Ministères compétents pour porter au plus haut ses positions, ainsi que cela avait été le cas antérieurement à la loi de santé de 2016, permettant l'inscription du sport-santé sur ordonnance dans celle-ci. Le rôle de la MSS consiste à assurer, pour le compte de la Ville de Strasbourg et en partenariat avec le réseau ville santé OMS, le secrétariat du Groupe de travail.

Liste indicative des membres du groupe de travail des villes sport-santé sur ordonnance :

Amiens, Angers, Antibes, Aubervilliers, Balaruc-les-Bains, Communauté d'Agglomération Bergeracoise, Besançon, Biarritz, Blagnac, Boulogne-sur-Mer, Bourgoin-Jallieu, Brest, Brive la Gaillarde, Cabries-Calas, Caen, Carcassonne, Cavalaire sur Mer, Charenton-le-Pont, Château-Thierry, Cherbourg-en-Cotentin, Communauté d'agglomérations Paris - Vallée de la Marne, Colombes, Coudekerque-Branche, Douai, Dunkerque, Evry - Courcouronnes, Fontainebleau, Fort-de-France, Gif sur Yvette, Grand Nancy, Grand Paris Seine & Oise, Illkirch Graffenstaden, La Croix Valmer, La Rochelle, Le Cres, Le Grand Chalou, Libourne, Lille, Limoges, Marcq-en-Barœul, Marseille, Metz, Miramas, Mont de Marsan, Montargis, Montreuil, Mulhouse, Nantes, Narbonne, Nice, Orléans, Paris, Perpignan, Pertuis, Reims, Rennes, Romans-sur-Isère, Rouen, Saint-Joseph de la Réunion, Saint-Paul de la Réunion, Saint Pierre de la Réunion, Saint-Quentin-en-Yvelines, Salon de Provence, Sète, Strasbourg, Tampon de la Réunion, Tarbes, Toulouse, Val de Reuil, Valence, Valenciennes Métropole, Vannes, Villennes-sur-Seine, Villeurbanne.

En 2022, ce groupe s'est réuni deux fois :

- Le 29 avril à Paris,
- Le 11 octobre à Strasbourg, au lendemain des Assises du Sport-Santé. Un communiqué de presse commun a largement été diffusé à l'issue de cette réunion, comme il est habituel après chaque Assise (biennal) et dont voici un extrait :

« ... Unaniment, les membres du groupe se sont réjouis de la dynamique de plus en plus forte des territoires en faveur du développement du sport-santé. Cependant, ils ont constaté l'apparition d'inégalités territoriales dans la prise en charge équitable des publics, avec un engagement financier différent selon les Caisses Primaires d'Assurance Maladie locales et Agences Régionales de Santé.

Les membres du Réseau français Villes-Santé demandent à l'État d'investir des moyens financiers significatifs, conséquents et pérennes pour le sport-santé, notamment dans le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). Le Réseau Villes-Santé pourra compter sur l'élu local et médecin Dominique Delandre, adjoint au maire de Montargis et membre du groupe de travail, pour relayer ses propositions dans sa nouvelle fonction de chargé de mission Sport-Santé Bien-Être auprès du ministre de la Santé et de la Prévention.

En marge de ces Assises, l'association « Union Nationale des Maisons Sport Santé » a été créée. Celle-ci a pour ambition de fédérer les 436 Maisons Sport Santé existant actuellement sur le territoire, de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, ainsi que d'apporter son expertise et de représenter l'ensemble des acteurs auprès des instances nationales... »

3.3 L'activité de formation

La formation continue du personnel de la MSS

La Maison Sport Santé de Strasbourg s'inscrit dans une perspective d'amélioration des pratiques de ses agents pour un meilleur rendu de service à l'utilisateur, mais aussi d'évolution de leur parcours professionnel. L'objectif annuel était que chaque agent ait pu suivre au moins une formation d'amélioration des compétences (donc hors des formations obligatoires dispensées).

Formation programmée au plan de formation		Formation financée hors plan de formation
Libellé de la formation	Réalisation	Libellé de la formation
Pilates APA	Oui	
FORMATION ETP	Oui	
Journée association des diététiciens	Oui	
Le ressourcement, une étape indispensable pour se revitaliser professionnellement	Non	
Excel	Oui	
PSE 1	Oui	
Formation éducation thérapeutique du patient	Oui	
PSE 1	Oui	
PSE1	Oui	
activités physiques adaptées, sports, cancers	Non	
SPORT SANTÉ - NIVEAU 1 - TRONC COMMUN	Oui	
PSE1	Oui	
BNSSA	Oui	
Education thérapeutique du patient	Oui	
BNSSA	Oui	
PSE1	Oui	
optimisation de son mode de collaboration avec son manager	Non	
rédaction des actes et délibération relatifs à la gestion de la	Non	
les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	Non	
Formation ACT : thérapie d'acceptation et d'engagement : initiation	Oui	
BNSSA	Oui	
Formation éducation thérapeutique du patient	Non	PSE1
BNSSA	Oui	
pse1	Oui	Gestion de projet dynamique
Thérapie ACT-TCA	Oui	
Analyse Transactionnelle	Oui	
BNSSA	Oui	
PSE 1	Oui	
Formation ETP	Non	
PSE 1 formation initiale	Non	
CAEP MNS	Non	
Formation éducation thérapeutique du patient	Oui	
L'exécution administrative et financière des marchés publics	Non	
Les MAPA	Non	
Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	Non	
Les fondamentaux de la GRH	Non	
La gestion des absences	Non	
La gestion de la paie : les bases	Non	
La maîtrise du régime juridique des agents contractuels de droit public	Non	
La gestion des congés	Oui	
La gestion du temps de travail	Non	
La gestion des IJSS	Non	
Le calcul et la mise en œuvre des 1607h	Non	
L'élaboration, le pilotage et la mise en œuvre d'un plan de formation	Non	
SI finances	Oui	
ETP	Oui	
CAEMNS	Oui	
PSE1	Oui	
BNSSA	Oui	
Formation éducation thérapeutique du patient	Oui	
Pas de formation programmée		Gestion de projet dynamique
Pas de formation programmée		

Nb : La formation pilates APA a été cofinancée par l'agent, la Maison Sport Santé de Strasbourg a quant à elle participé à son financement en lui permettant de s'y rendre sur son temps de travail.

L'accueil de stagiaires

La Maison Sport Santé de Strasbourg est une structure ouverte pour l'accueil de stagiaires dans le cadre de parcours universitaires ou professionnels. À ce titre, nos deux principaux dispositifs (PRECCOSS et SSSO) ont accueilli régulièrement des stagiaires en 2022. Le partenariat avec l'Université de Strasbourg dans le cadre de l'accueil d'étudiants en cursus activités physiques adaptées en santé (APAS) est une des principales voies de recrutement de stagiaires. La Maison Sport Santé de Strasbourg a également accueilli un stagiaire longue durée dans le cadre de l'organisation des Assises du Sport Santé Sur Ordonnance.

	Cursus APAS	Animateur loisirs sportifs	Immersion professionnelle (PMSMP et autres)	Cursus diététicien/ne	Stage Assises	Stage découverte	Autres
Nombre de stagiaire accueilli	32	2	1	4	1	1	1
Volume horaire	1 677H	12H	49h00	301H	952H	-	200H

3.4 Le suivi du projet de rénovation de l'aile médicale

La MSS a participé tout au long de l'année 2022 au suivi du projet de rénovation de l'aile médicale, piloté en maîtrise d'ouvrage par la Ville de Strasbourg. Les équipes sont ainsi régulièrement concertées et participent à toutes les phases du projet, en lien avec les chargés d'opération de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine et l'équipe de maîtrise d'œuvre (cabinet Michel Spitz Architectes). Des visites des locaux, notamment pour les nouveaux collaborateurs-trices de la MSS ne connaissant pas le bâtiment, sont également régulièrement organisées.



Dans la continuité de la démarche suivie en 2021 avec les Ateliers RTT, des temps de travail se déroulent régulièrement en équipe afin de se projeter vers l'utilisation des espaces prévus Boulevard de la Victoire et penser cette utilisation en articulation avec les autres lieux utilisés par la MSS.

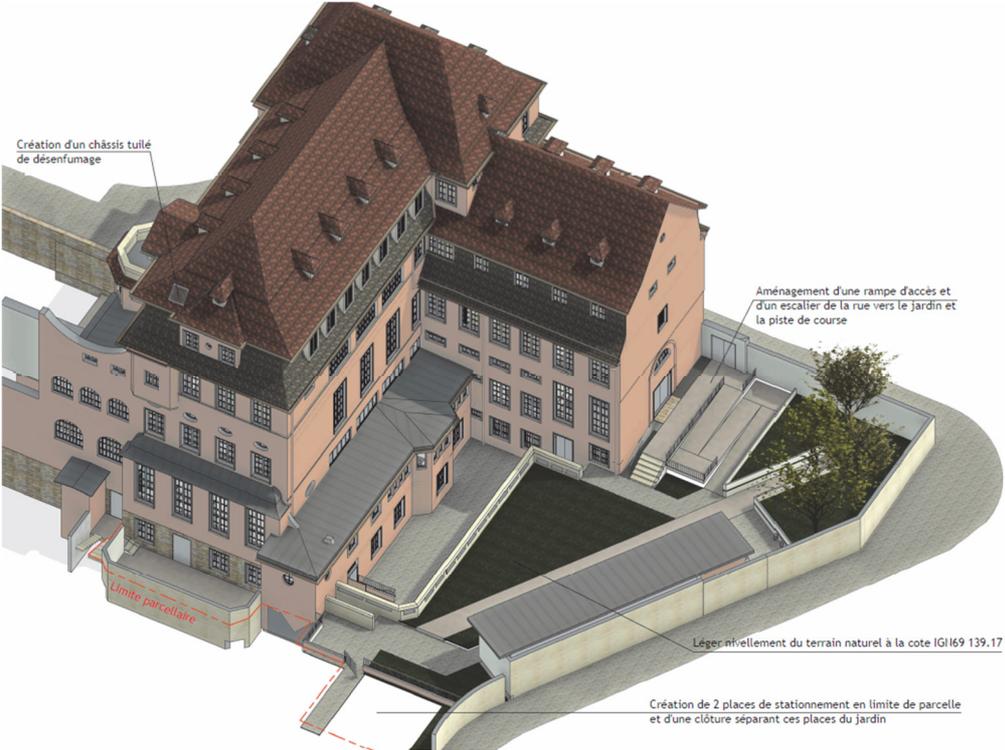
Vue avant de la Maison Sport Santé



Vue arrière de la Maison Sport Santé



Vue de dessus de la Maison Sport Santé

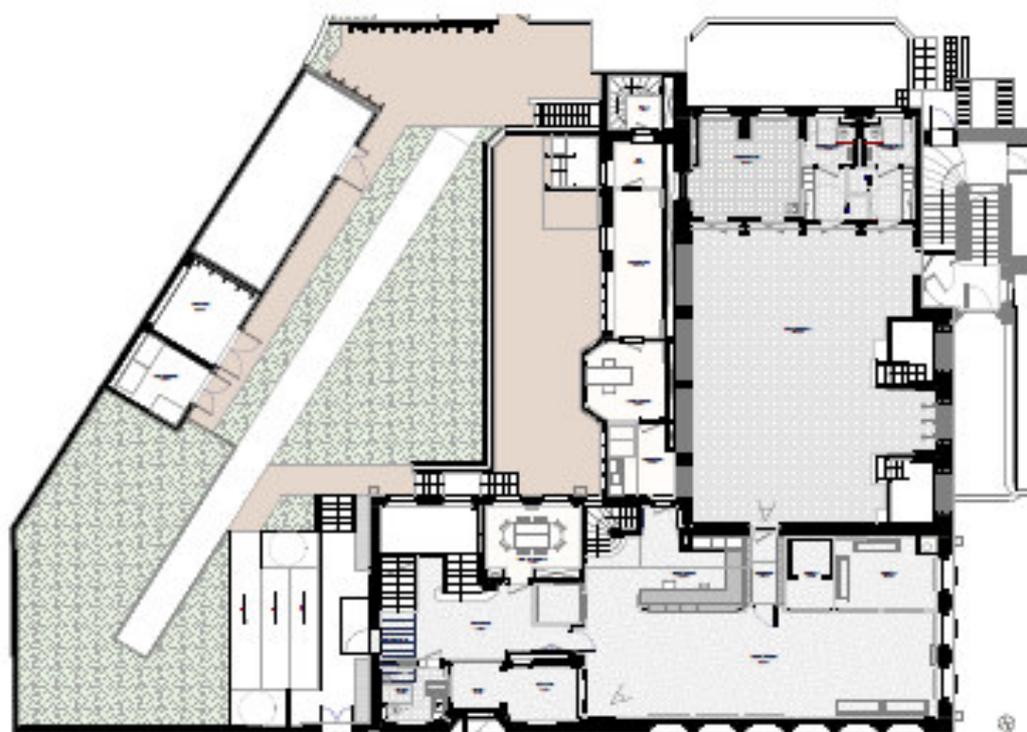


Plan du RDC et du hall d'entrée



HALL D'ENTRÉE

MAISON SPORT SANTÉ



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

Vue de la salle d'activité physique du RDC

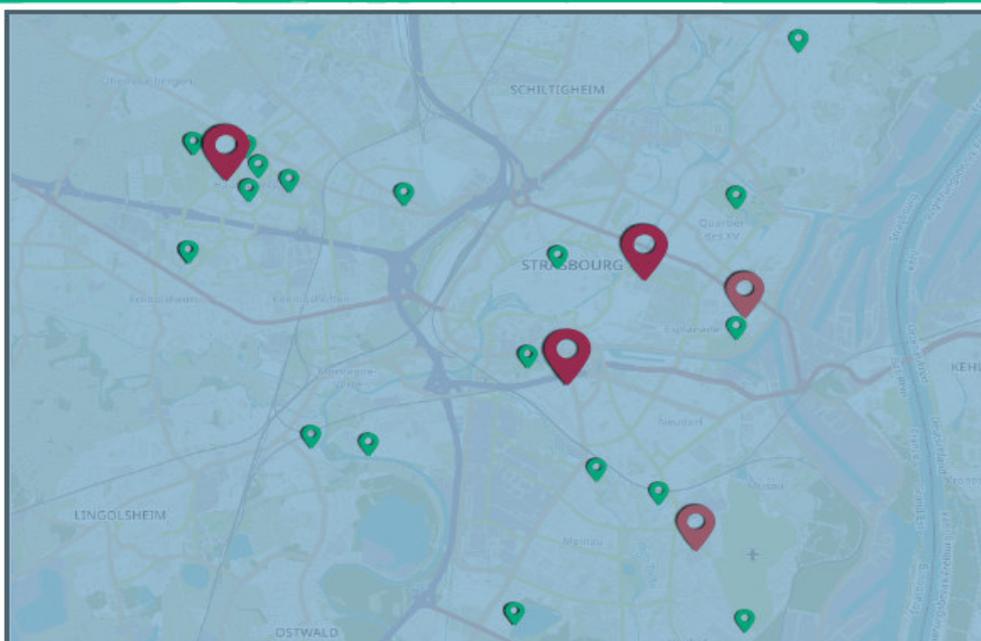


La livraison/mise en service est attendue pour l'automne 2023 ; dans l'intervalle, les équipes de la MSS se répartissent actuellement en différents lieux :

- Rue de Berne pour l'équipe de coordination
- 38, route de l'Hôpital pour l'équipe opérationnelle de Sport santé sur ordonnance
- Rue Marquise de Sévigné (Hautepierre) pour l'équipe opérationnelle de PRECCOSS.

Les conditions d'accueil du public et de travail pour les collaborateurs-trices n'étant pas satisfaisantes à Hautepierre, une relocalisation dans un bâtiment adapté (Ligue de Football – rue Baden Powell) est à l'étude ; ce bâtiment hébergerait ainsi l'antenne Nord/Ouest de la Maison Sport Santé.

LA PRÉSENCE DE LA MSS SUR LE TERRITOIRE



DES LIEUX DÉDIÉS

aux activités de la Maison Sport Santé : accueil, rendez-vous Individuels, ateliers collectifs et séances d'Activité Physiques Adaptées.

- **un site Nord à Hautepierre**, actuellement au 1 Rue de la Marquise de Sévigné, 67200 Strasbourg
- **un site Ouest au Neudorf**, actuellement au 38 route de l'Hôpital (Jusqu'en 2023), 67100 Strasbourg
- **un site Centre**, 10 boulevard de la Victoire (à partir de 2023), 67000 Strasbourg

Ces lieux dédiés - visibles et accessibles à tous - permettent d'accueillir :
 - toutes les personnes, qu'elles soient bénéficiaires d'un programme ou non, partenaires du GIP ou non,
 - l'équipe : des espaces de travail dédiés aux membres de l'équipe qui favorisent le travail d'équipe et le bon accueil des publics.



DES LIEUX DE PERMANENCE

Lieux partenaires investis ponctuellement par l'équipe de la Maison Sport Santé pour des rendez-vous d'inclusion ou de suivi.

- **un site Sud au Neuhof**, au Centre Social Guynemer, 8 rue de Châteaurox, 67100 Strasbourg
- **un site Est à Esplanade**, au Cabinet médical de la Médecine Scolaire, au 11 rue d'Upsal, 67100 Strasbourg

Ces lieux complémentaires permettent de faciliter l'accès aux habitant·es des quartiers sud et est de Strasbourg.



DES LIEUX D'ACTIVITÉS

espaces publics, lieux municipaux ou associatifs investis lors des créneaux d'APA, des ateliers collectifs (APA, diététique, psychologique...) ou d'événements ponctuels :

- **Piscines et plans d'eau** : Piscine de la Kibitzenau, Piscine de Hautepierre, La gravière du Baggersee...
- **Gymnases et stades** : Parc des sports de Hautepierre, gymnases du Heyritz, Baggersee, Rotonde, Catherine, Karine, Brigitte, Jacqueline, Sturm, Reuss, Marcelle Cahn, Conseil des XV, Pasteur, Schongauer, du Hohberg, Centre Sportif Ouest, Centre Sportif Sud, Stade de la Meinau...
- **Parcs et espaces publics** : Parc de l'Orangerie, parc de la Citadelle, parc du Heyritz...
- **Lieux associatifs et centres sociaux culturels** : L'Escale (Robertsau), Le Galet (Hautepierre), Montagne Verte, Espace Klebsau (Neuhof), La Ruhe (Esplanade); le Rowing Club, ...

4 Données budgétaires et comptables

4.1 Le budget global de la MSS

Exécution 2022	Montants
Dépenses de fonctionnement	1 609 498,66 €
Recettes de fonctionnement	1 668 186,85 €
Résultat de fonctionnement	58 688,19 €
Dépenses d'investissement	29 495,09 €
Recettes d'investissement	36 978,29 €
Résultat d'investissement(hors report BE 2021)	7 483,20 €
Résultat d'investissement (avec report BE 2021)	- 6 602,17 €

L'année 2022 se conclut par la production d'un excédent d'exploitation de 58 688,19 €, constitué par les résultats par destination suivants :

Destination	Résultat comptable
Joue Pour Ta Santé	-37,20 €
Budget général	41 683,21 €
PRECCOSS	3 997,93 €
SSSO	13 044,25 €

Cette conclusion relativement positive de l'exercice 2022 s'explique principalement par des reliquats de subvention non utilisées (du fait du décalage temporel de certaines actions), mais qui seront mobilisés ultérieurement dans le cadre de la continuité des actions initiées par la Maison Sport Santé de Strasbourg.

L'année 2022 a également vu apparaître de nouveaux partenaires qui ont pu apporter des contributions financières ou en nature aux dispositifs et actions en place (CPAM du Bas-Rhin par exemple), ou soutenir des projets nouveaux (Novo Nordisk et l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du projet de renforcement de la présence de la Maison Sport Santé de Strasbourg dans les Quartiers Prioritaires de la Ville).

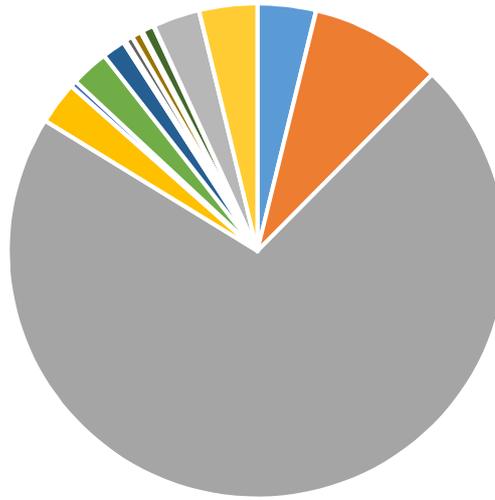
C'est également un exercice où les différentes contributions des membres du Groupement ont pu être consolidées et intégrées aux actions de la Maison Sport Santé de Strasbourg, offrant ainsi une offre de services plus complète et dynamique.

La clôture comptable 2022 offre à la Maison Sport Santé de Strasbourg un plus grand confort dans la gestion de sa trésorerie, permettant d'une part de reprendre le déficit comptable réalisé en 2021 et d'autre part d'augmenter son fonds de roulement.

L'année 2022 a été l'occasion pour le pôle administratif de remettre à plat la comptabilité analytique des nombreuses actions portées par le Groupement, permettant un suivi beaucoup plus fin des dépenses engagées et réalisées, et un rattachement plus clair des différentes charges constatées.

Les contributions des membres de la Maison Sport Santé de Strasbourg ont été valorisées dans le cadre du budget rectificatif 2022 à hauteur de 802 662,03 € (dont 572 512,03 € de mise à disposition de personnel ou locaux) réparties comme suit :

Contributions membres GIP



- | | | |
|---------------------|--------------------------|----------------------------|
| ■ HUS | ■ CEA | ■ Ville de Strasbourg |
| ■ IREPS GE | ■ LIGUE CONTRE LE CANCER | ■ SIEL BLEU |
| ■ CDOS 67 | ■ CR SPORT POUR TOUS | ■ France ASSOC SANTE |
| ■ ODS de Strasbourg | ■ UNIS VERS LE SPORT | ■ BIOVALLEY France |
| ■ MGEN | ■ MFGE | ■ UNIVERSITE DE STRASBOURG |
| ■ UGECAM ALSACE | | |

4.2 Le budget par projets et dispositifs

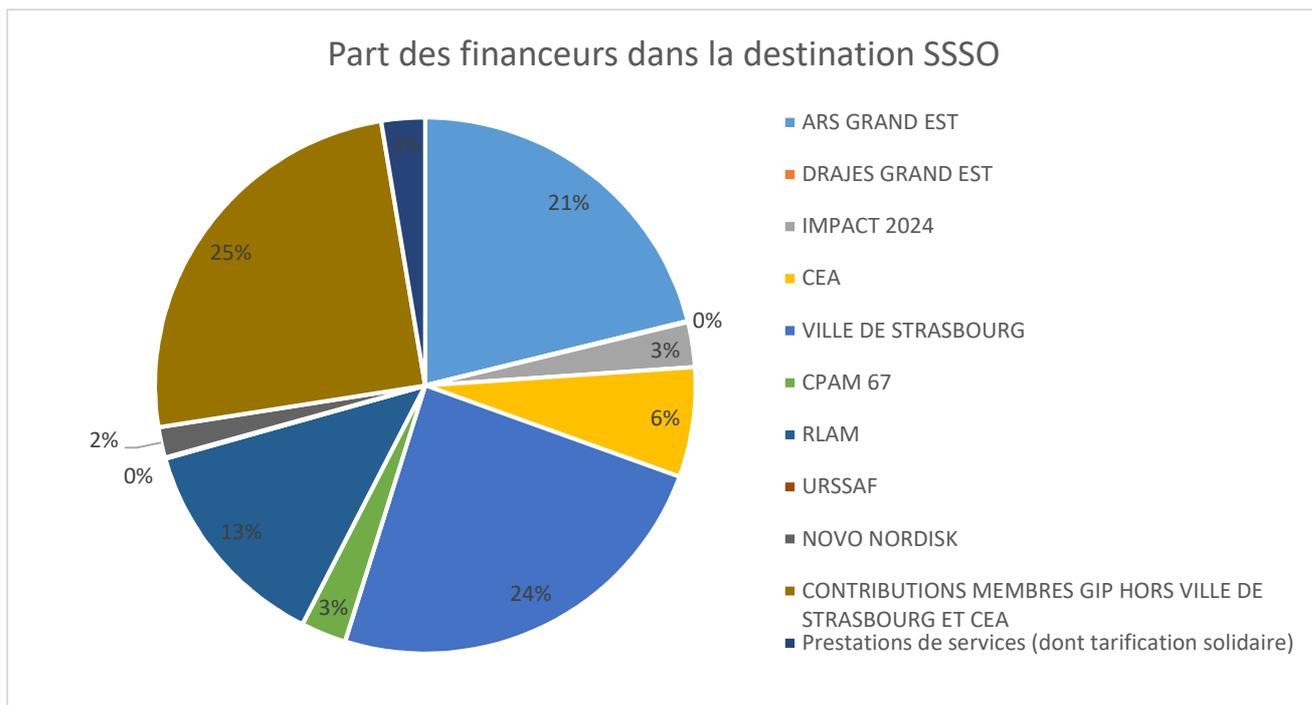
4.2.1 Destination Sport Santé Sur Ordonnance (SSSO)

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés
CHARGES DIRECTES	476 597 €	430 362 €	RESSOURCES DIRECTES	476 597 €	452 543 €
21-Immobilisations corporelles	2 200 €	978 €	13- Subventions d'équipement reçues	2 200 €	978 €
60 – Achats	486 €	582 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	14 800 €	19 257 €
Prestations de services	0 €		74- Subventions d'exploitation[2]	459 597 €	429 879 €
Achats matières et fournitures	0 €	91 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	176 085 €	176 085 €
Autres fournitures	486 €	492 €	ARS Grand Est	155 599 €	155 599 €
61 - Services extérieurs	1 000 €	491 €	DRAJES GRAND EST	486 €	486 €
Honoraires	0 €		Impact 2024	20 000 €	20 000 €
Locations	1 000 €	491 €			
Entretien et réparation	0 €				
Assurance	0 €				
Documentation	0 €		Région(s) :	0 €	
62 - Autres services extérieurs	273 888 €	246 535 €			
Remboursement agents mis à disposition	148 614 €	122 413 €	Département(s) :	66 198 €	48 698 €
Services bancaires, autres	123 707 €	122 739 €	Collectivité européenne d'Alsace conférence des financeurs	66 198 €	48 698 €
Publicité, publication	1 500 €	1 159 €	Intercommunalité(s) :	22 227 €	0 €
Déplacements, missions	67 €	224 €	EMS - TSD	22 227 €	
			Commune(s) :	74 000 €	74 722 €
63 - Impôts et taxes	12 278 €	11 692 €	Ville de Strasbourg	74 000 €	74 722 €
Prélèvement à la source					
Impôts et taxes sur rémunération	12 278 €	11 692 €	Organismes sociaux (détailler) :	95 000 €	116 747 €
Autres impôts et taxes			CPAM du Bas-Rhin	10 000 €	20 000 €
64- Charges de personnel	186 694 €	170 033 €	Régime local d'assurance maladie	85 000 €	96 247 €
Rémunération des personnels	108 222 €	98 070 €	URSSAF		500 €
Charges sociales	78 013 €	71 503 €	Organismes privés	26 087 €	13 627 €
Autres charges de personnel	459 €	459 €	Novo Nordisk	26 087 €	13 627 €
65- Autres charges de gestion courante	50 €	50 €	75 - Autres produits de gestion courante		2 429 €
CHARGES INDIRECTES	0 €	9 136 €	RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €
Charges fixes de fonctionnement			Resources propres affectées à l'action		
Frais financiers					
Autres		9 136 €			
TOTAL DES CHARGES	476 597 €	439 498 €	TOTAL DES PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	286 256 €	286 256 €	87 - Contributions volontaires en nature	286 256 €	286 256 €
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	286 256 €	286 256 €	871 Prestations en nature	286 256 €	286 256 €
TOTAL (total des charges + compte 86)	762 853 €	725 754 €	TOTAL (total des produits + compte 87)	762 853 €	738 799 €

Les actions financées dans le cadre de la destination SSSO sont :

- 1) Sport Santé Sur Ordonnance Prescirmouv
- 2) Sport Santé Sur Ordonnance hors Prescirmouv (dont santé mentale, parcours pré et post-natal, séniors et aidants)

La répartition des financements obtenus sur la destination est la suivante :



Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de fonctionnement de 13 044,25 € répartis comme suit :

- 1) 8 288,20 € de reliquat excédentaire sur l'AAP activités physiques 2021-2022 constaté sur la subvention versée par la Ville de Strasbourg (soit un résultat cumulé 2021-2022 sur l'action de 1 072,47 €)
- 2) 4 756,05 € de reliquat excédentaire sur l'AAP activités physiques 2022-2023 constaté sur la subvention octroyée par la Ville de Strasbourg qui n'a pas été reporté sur l'exercice 2023.

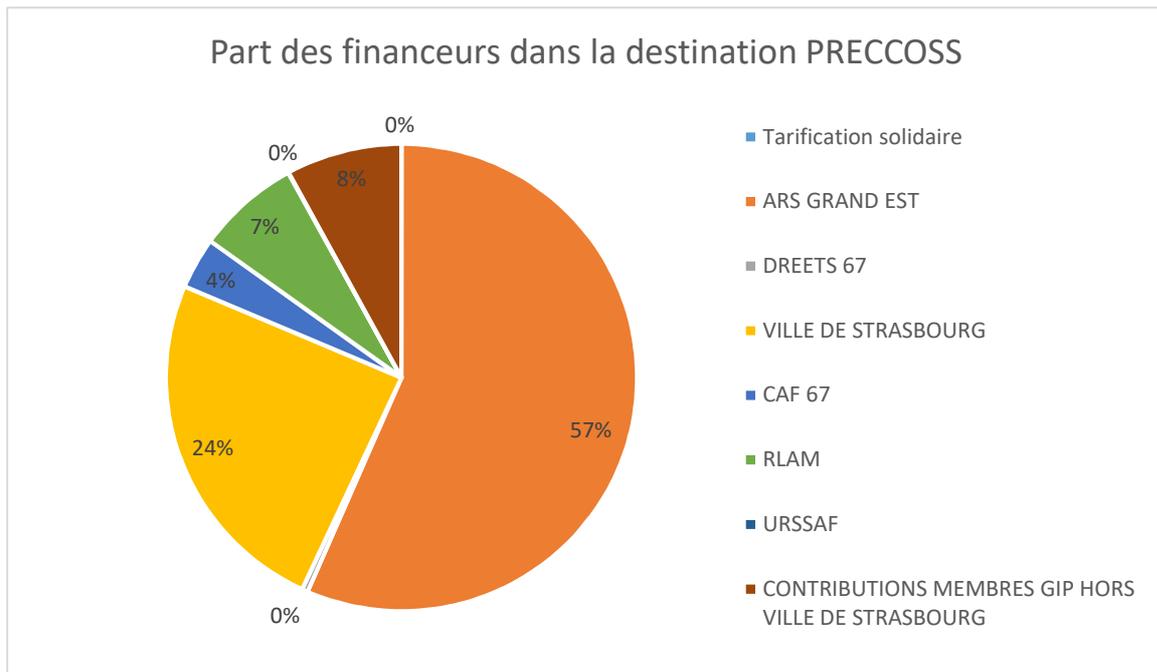
4.2.2 Destination Prise En Charge Coordonnées des enfants Obèses et en Surpoids (PRECCOSS)

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés
CHARGES DIRECTES	360 578 €	351 006 €	RESSOURCES DIRECTES	360 578 €	360 287 €
21-Immobilisations corporelles	0 €	0 €	13- Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €
60 – Achats	1 500 €	1 468 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 000 €	40 €
Prestations de services	0 €	108 €	74- Subventions d'exploitation[2]	358 578 €	360 247 €
Achats matières et fournitures	0 €		Elat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	288 578 €	286 578 €
Autres fournitures	1 500 €	1 360 €	ARS Grand Est	284 578 €	284 578 €
61 - Services extérieurs	0 €	673 €	DREETS 67	4 000 €	2 000 €
Honoraires	0 €				
Locations	0 €				
Entretien et réparation	0 €				
Assurance	0 €				
Documentation	0 €	673 €	Région(s) :	0 €	
62 - Autres services extérieurs	283 845 €	280 378 €			
Remboursement agents mis à disposition	217 845 €	215 824 €	Département(s) :	0 €	0 €
Services bancaires, autres	61 500 €	60 817 €			
Publicité, publication	2 000 €	1 246 €	Intercommunalité(s) :	0 €	0 €
Déplacements, missions	2 500 €	2 492 €			
			Commune(s) :	20 000 €	20 000 €
63 - Impôts et taxes	4 821 €	4 196 €	Ville de Strasbourg	20 000 €	20 000 €
Prélèvement à la source					
Impôts et taxes sur rémunération	4 821 €	4 196 €	Organismes sociaux (détailler) :	50 000 €	53 668 €
Autres impôts et taxes			CAF 67	15 500 €	17 882 €
64- Charges de personnel	70 412 €	64 290 €	Régime local d'assurance maladie	34 500 €	35 587 €
Rémunération des personnels	40 968 €	37 154 €	URSSAF		200 €
Charges sociales	29 257 €	26 949 €	Organismes privés	0 €	0 €
Autres charges de personnel	187 €	187 €			
65- Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante		0 €
66- Charges financières			76 - Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68- Dotation aux amortissements			78 – Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES	0 €	5 283 €	RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €
Charges fixes de fonctionnement			Ressources propres affectées à l'action		
Frais financiers					
Autres		5 283 €			
TOTAL DES CHARGES	360 578 €	356 289 €	TOTAL DES PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	143 128 €	143 128 €	87 - Contributions volontaires en nature	143 128 €	143 128 €
860 Secours en nature			870 Bénévolat		
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	143 128 €	143 128 €	871 Prestations en nature	143 128 €	143 128 €
862 Prestations					
864 Personnel bénévole			875 Dons en nature		
TOTAL (total des charges + compte 86)	503 706 €	499 417 €	TOTAL (total des produits + compte 87)	503 706 €	503 415 €

Les actions financées dans le cadre du dispositif PRECCOSS :

- Actions de prévention primaire en santé (dont actions de soutien à la parentalité)
- Éducation thérapeutique du patient (ETP)

La répartition des financements obtenus sur la destination est la suivante :



Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 997,93 € réparti comme suit :

- Un excédent de 1 789,76 € sur l'AAP activités physiques 2021-2022 imputable à la subvention octroyée par la Ville de Strasbourg
- Un déficit de -173,83 € sur l'AAP activités physiques 2022-2023 qui sera couvert par la nouvelle subvention octroyée en 2023 par la Ville de Strasbourg
- Un excédent de 2 382,00 € suite au versement par la CAF du Bas-Rhin d'un reliquat de subvention concernant l'action de soutien à la parentalité réalisée en 2021.

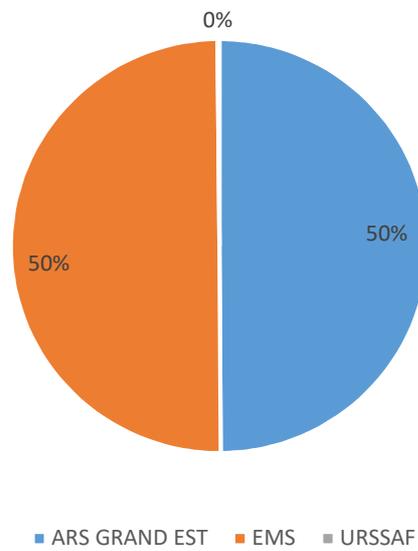
4.2.3 Action Joue Pour Ta Santé

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés
CHARGES DIRECTES	74 767 €	62 350 €	RESSOURCES DIRECTES	74 767 €	62 312 €
21-Immobilisations corporelles	2 000 €	0 €	13- Subventions d'équipement reçues	2 000 €	0 €
60 – Achats	0 €	0 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0 €	0 €
Prestations de services			74- Subventions d'exploitation[2]	72 767 €	62 312 €
Achats matières et fournitures			Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	36 384 €	31 106 €
Autres fournitures			ARS Grand Est	36 384 €	31 106 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €			
Honoraires	0 €				
Locations	0 €				
Entretien et réparation	0 €				
Assurance	0 €				
Documentation	0 €		Région(s) :	0 €	
62 - Autres services extérieurs	22 800 €	17 842 €			
Remboursement agents mis à disposition			Département(s) :	0 €	0 €
Services bancaires, autres	22 800 €	17 770 €			
Publicité, publication		72 €	Intercommunalité(s) :	36 384 €	31 106 €
Déplacements, missions			EMS-TSD	36 384 €	31 106 €
			Commune(s) :	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	3 308 €	3 005 €			
Prélèvement à la source					
Impôts et taxes sur rémunération	3 308 €	3 005 €	Organismes sociaux (détailler) :	0 €	100 €
Autres impôts et taxes			URSSAF		100 €
64- Charges de personnel	46 660 €	41 503 €			
Rémunération des personnels	27 371 €	24 380 €			
Charges sociales	19 196 €	17 030 €			
Autres charges de personnel	94 €	94 €			
65- Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante		0 €
66- Charges financières			76 - Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68- Dotation aux amortissements			78 – Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES	0 €	0 €	RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €
Charges fixes de fonctionnement			Ressources propres affectées à l'action		
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES	74 767 €	62 350 €	TOTAL DES PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €	0 €
860 Secours en nature			870 Bénévolat		
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations		- €	871 Prestations en nature	- €	- €
862 Prestations					
864 Personnel bénévole			875 Dons en nature		
TOTAL (total des charges + compte 86)	74 767 €	62 350 €	TOTAL (total des produits + compte 87)	74 767 €	62 312 €

Le projet Joue Pour Ta Santé émerge seul sur cette destination.

La répartition des financements obtenus pour le projet est la suivante :

Part des financeurs dans la destination JPTS



La destination affiche un déficit de -37,20 € consécutif au rejet de l'immobilisation corporelle réalisée en 2021 et donc corrigée sur le résultat 2022.

Les ressources versées en 2022 mais non utilisées ont été reportées sur l'exercice 2023.

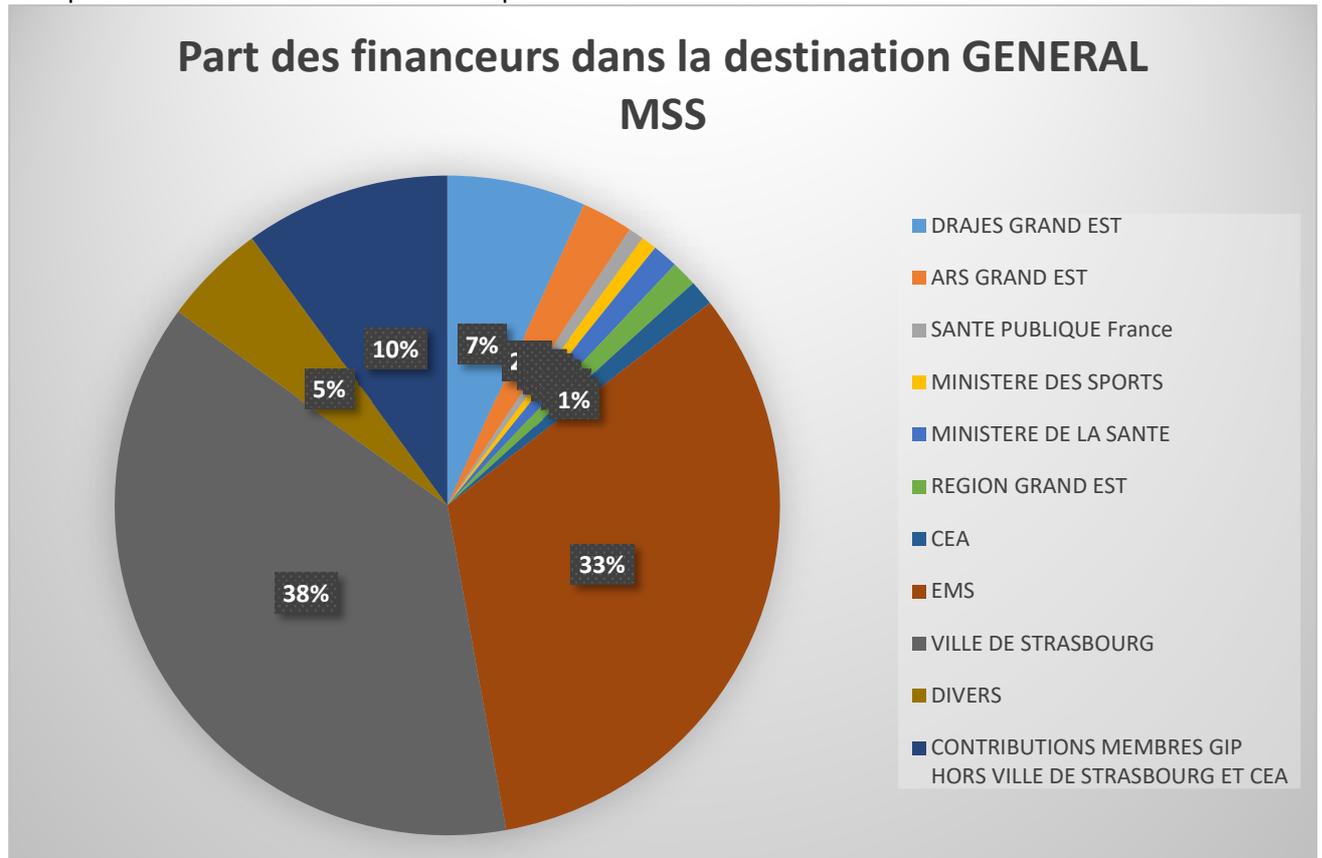
4.2.4 Budget général de la Maison Sport Santé de Strasbourg

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés
CHARGES DIRECTES	281 202 €	208 344 €	RESSOURCES DIRECTES	265 156 €	257 511 €
20- Immobilisations incorporelles	12 000 €	12 000,00 €	10- Subventions d'équipement reçues	7 000 €	7 000 €
21-Immobilisations corporelles	24 000 €	16 516,80 €	13- Subventions d'équipement reçues	29 000 €	29 000 €
60 – Achats	5 782 €	6 015 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises,	0 €	
Prestations de services	0 €	300 €	74- Subventions d'exploitation[2]	221 156 €	215 845 €
Achats matières et fournitures	956 €	1 507 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	41 000 €	41 000 €
Autres fournitures	4 826 €	4 208 €	DRAJES GRAND EST	20 000 €	20 000 €
61 - Services extérieurs	39 741 €	35 360 €	ARS GRAND EST	10 000 €	10 000 €
Honoraires	260 €		Santé publique France	3 000 €	3 000 €
Locations	35 481 €	31 047 €	Ministère des sports et des jeux	3 000 €	3 000 €
Entretien et réparation	0 €	260 €	Ministère de la santé et de la prévention	5 000 €	5 000 €
Assurance	4 000 €	4 054 €			
Documentation	0 €		Région(s) :	5 000 €	5 000 €
62 - Autres services extérieurs	161 669 €	99 041 €	Région grand Est	5 000 €	5 000 €
Remboursement agents mis à disposition	9 505 €	11 941 €	Département(s) :	5 000 €	5 000 €
Services bancaires, autres	148 616 €	83 134 €	CEA	5 000 €	5 000 €
Publicité, publication	1 744 €	1 826 €	Intercommunalité(s) :	103 756 €	101 960 €
Déplacements, missions	1 804 €	2 140 €	EMS	103 756 €	101 960 €
			Commune(s) :	66 400 €	48 466 €
63 - Impôts et taxes	1 825 €	2 298 €	Ville de Strasbourg	66 400 €	48 466 €
Prélèvement à la source					
Impôts et taxes sur rémunération	1 825 €	2 298 €	Organismes sociaux (détailler) :	0 €	0 €
Autres impôts et taxes					
64- Charges de personnel	28 175 €	32 758 €			
Rémunération des personnels	17 800 €	20 547 €			
Charges sociales	10 336 €	12 172 €	Organismes privés	0 €	0 €
Autres charges de personnel	39 €	39 €	Quotes-part charges générales		14 419,59 €
65- Autres charges de gestion courante	10 €	6 €	75 - Autres produits de gestion courante		7 €
66- Charges financières			76 - Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68- Dotation aux amortissements	8 000 €	4 350 €	78 – Reprises sur amortissements et	8 000 €	5 660 €
CHARGES INDIRECTES	0 €	0 €	RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €
Charges fixes de fonctionnement			Ressources propres affectées à l'action		
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES	281 202 €	208 344 €	TOTAL DES PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	143 128 €	143 128 €	87 - Contributions volontaires en nature	143 128 €	143 128 €
860 Secours en nature			870 Bénévolat		
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	143 128 €	143 128 €	871 Prestations en nature	143 128 €	143 128 €
862 Prestations					
864 Personnel bénévole			875 Dons en nature		
TOTAL (total des charges + compte 86)	424 330 €	351 472 €	TOTAL (total des produits + compte 87)	408 284 €	400 639 €

Les actions financées dans le cadre du budget général de la Maison Sport Santé :

- Charges générales
- Maison Sport Santé de Strasbourg – Territoires de santé de demain
- Développement du sport santé intercommunal

La répartition des financements obtenus pour la destination est la suivante :



Le résultat de l'exercice fait apparaître un résultat de fonctionnement de 41 683,21 € réparti comme suit :

- 40 372,39 € de reliquat excédentaire de la subvention 2022 versée par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du projet développement sport santé intercommunal
- un excédent de 1 309,88 € suite à la correction comptable de l'amortissement des subventions pour les immobilisations réalisées en 2021
- un excédent de 0,94 € consécutif aux écritures d'arrondi pour les versements des cotisations sociales et impôts

5 Annexes

Annexe 1 : récapitulatif des contributions des membres fondateurs du Groupement.

Membre	Descriptif	Montant valorisé 2022	Descriptif 2022
LES HOPITALUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	Mise à disposition de personnels : 0,1 ETP médecin, 0,1 ETP infirmier, 0,1 ETP personnel soignant ; 0,1 diététicien Fabrication de l'hospitalité 812 euros	30456	1) Mise à disposition de 0,10 ETP médecin, 0,10 ETP infirmier et 0,10 ETP psychologue : Préparation et conception d'une formation : problèmes rhumatologiques et APA pour les éducateurs sportifs s'occupant des adultes : 1 journée Préparation et conception d'une formation : problèmes rhumatologiques enfance et adolescence et APA pour les éducateurs sportifs s'occupant des enfants et ado : 1/2 journée Participation au conseil scientifique Participation +/- animation atelier aux assises sport santé Ouverture de la consultation APA du CHU (pluriprof : APA, Rhumatologue, diététicienne) : ½ journée/sem ½ journée d'information sur MET : les programmes ETP - Modalités à préciser avec la MSS Convention à établir entre maison sport santé et MET pour la mise à disposition des locaux (cuisine et salle activité physique) Co conception d'un annuaire des clubs labellisés (temps APA du côté rhumato) Partenariat pour création d'une journée dédiée arthrite et activité physique adaptée 2) Désignation de 3 médecins référents pour le projet MSS (Psychiatrie, Santé mentale et Addictologie) 3) 0,10 ETP de personnel soignant pour la création d'atelier pour patients psychiatriques en vue de l'accompagnement et encadrement des patients participant à cet Atelier 4) Mise à disposition de la Fabrique de l'Hospitalité (5 jours gracieux, 5 jours contre remboursement)
Conseil départemental du Bas-Rhin (CEA)	Reversement de 25 000€ + subvention attendue de la conférence des financeurs de 75 000€	68750	1) Subventionner l'investissement initial réalisé par la Ville de Strasbourg dans l'alle médicale des Bains Municipaux, à hauteur de 916 667 € maximum 2) Soutien par la Conférence des Financeurs au titre de 2021 sur 2 projets de prévention se déroulant jusqu'au 31/08/2022 pour les aidants et jusqu'au 31/12/2022 pour les seniors. Possibilité pour le GIP MSS de proposer de nouveaux projets d'actions collectives de prévention au bénéfice des seniors et des aidants lors des appels à projets de la Conférence des Financeurs ouverts annuellement (prochain appel à projet ouvert à l'automne 2022) Perspective potentielle : travail sur la complémentarité des actions d'activité physiques adaptées soutenues par la Conférence des Financeurs avec celles proposées par la MSS pour orienter les financements de la Conférence vers les zones blanches. 3) Validation du principe de la participation de la CeA au Living Lab avec des modalités qui seront précisées dans le cadre d'une future délibération 4) Communication régulière par les services de la CeA sur la promotion des actions d'aide aux aidants d'ores et déjà mises en oeuvre sur le territoire de l'Eurorégion. Une réflexion plus globale pourrait concerner cette thématique. Elle ne peut néanmoins s'envoyer qu'en veillant à une intervention de la CeA qui s'effectuerait à la demande ou avec l'accord de la Ville de Strasbourg (porteur de projet en direction des aidants, notamment ceux financés par la Conférence des Financeurs en partenariat avec la MFGE) dans un objectif de complémentarité. Cette perspective pourrait par exemple se travailler au travers du comité de coordination sur l'aide aux aidants sur l'EMS où la Maison Sport Santé pourrait être représentée. 5) Volonté de faciliter encore davantage la concrétisation des passerelles potentielles entre la MSS et les collèges tout en renforçant la visibilité et la communication sur les actions existantes : lors des temps d'échanges avec les principaux et membres de la communauté éducative, dans le cadre des groupes de travail auxquels la CeA prend part (ché éducative...), via une valorisation de la complémentarité avec les actions éducatives proposées par la CeA... La CeA initie également une action sport-santé dénommée « Boost ta forme » en lien avec les comités départementaux d'athlétisme. Celle-ci concerne en 2022, 7 collèges alsaciens (1 par territoire de la CeA). Elle permettra de faire un diagnostic de l'état de santé des collégiens y prenant part. Pour le collège de Strasbourg y participant, un lien pourra être fait avec la MSS en fonction des résultats et besoins identifiés (orientation, action dédiée...)
COMMUNE DE STRASBOURG	Mise à disposition de personnel : 1 ETP Directeur, 1 ETP responsable du pôle accompagnement, 1 ETP responsable administratif et financier, 1 ETP coordonnateur sportif, 2 ETP éducateurs sportifs (348650), mise à disposition gracieuse des créneaux équipements sportifs = 15 709,43 euros (1500H sport santé/ 694H PRECCOSS) + MAD de locaux = 63 360 € subvention de 108 900 (fonctionnement + assises 2021) + subvention santé mentale SSSO 45 000 €	57362,02	1) Rénovation et mise à disposition gracieuse des locaux de l'alle médicale des Bains municipaux (6M150 coût de l'opération dont 3M065 en 2022) 2) Mise à disposition gracieuse de 6ETP (362 734,59 euros) 3) Subvention annuelle de fonctionnement dont organisation des Assises Sport Santé sur Ordonnance (161 400 euros) 4) Faciliter l'acquisition ou location d'un local adapté à l'antenne de la MSS (750 000 euros coût opération) 5) Mise à disposition de 1 ETP d'assistante contre remboursement 6) Système d'information financier du GIP : les coûts de maintenance sont maintenant assurés par le GIP 7) Mise à disposition de créneaux sportifs (12 036 euros) 8) Mise à disposition de biens patrimoniaux (matériel info, téléphonique, etc.) 37 476,44 euros
IREPS GRAND EST	Mise à disposition de personnels	22257	Participation aux instances du GIP (5 jours de travail par an = 4000 €) Mise à disposition de temps/homme pour apporter une expertise technique sur la MSS Participation aux travaux de recherche et projets innovants (10 jours de travail soit 8000 €) Proposer des actions de formation à destination des acteurs et publics (sur devis) Accompagnement méthodologique de la MSS et porteurs/acteurs dans l'élaboration, mise en oeuvre, évaluation du projet (PTS; 131 jours prévus : 10 257 euros en reliquat non pris en charge par une sub) mettre à disposition des ressources documentaires, élaborer des produits documentaires (bibliographie, veille, sélection d'outils...) (sur devis)
LIGUE CONTRE LE CANCER	Action pour les malades, prévention-information - 0,04 ETP chargé-e de projet		Projet 2022 : organiser 2 ateliers Expression Ligue sur - Les missions de la Ligue - L'activité physique et cancer (125 euros) Temps de convivialité sur la thématique Tabac pour les bénéficiaires de la MSS – En attente disponibilité locaux de la MSS (0 euro) Animation dans les locaux du Comité d'une sensibilisation des 18 intervenants de la MSS (en 2 groupes) à l'accueil de patients atteints de cancer en aménageant le module proposé aux managers et drh – De préférence 1 jeudi. Dans un 2ème temps : programmer une sensibilisation des managers à la maladie d'un collaborateur. (2 200 euros) 3310 Proposer des activités de bien-être (yoga, tai chi), dans les locaux de la MSS, ouverts à leurs patients de la Ligue et aux patients de Sport Santé Sur Ordonnance (en attente résultat questionnaire) Participation aux ateliers organisés dans la cuisine pédagogique, via la mise à dispo d'intervenants Contribution à l'organisation des consultations tabaco dans la MSS (temps de coordination 10h+50h bénévolat) (985 euros) Ateliers collectifs de la psychologue avec les bénéficiaires de SSSO : projet en attente de résultat du questionnaire envoyé aux 100 bénéficiaires sur leur besoin prioritaire – veiller à mettre en place au préalable un entretien individuel avec la psychologue de la Ligue. A noter : il ne s'agit pas d'ateliers collectifs mais des groupes de parole animés par 2 psychologue du comité
INSTITUT SIEL BLEU	Mise à disposition de personnels : 0,1 ETP responsable recherche, 0,1 ETP responsable incubateur Contribution au développement, à la mise en place et à l'évaluation d'un programme de nouvelles pratiques Post Covid en lien avec l'association SIEL BLEU et les services sport santé. Analyse des indicateurs Post Covid en lien avec les programmes Post Covid de SIEL BLEU déployés au national.	19771	Contribution à hauteur de 10% ETP du responsable Recherche et de 10% ETP de la responsable de l'incubateur de l'Institut SIEL BLEU (soit au total 20% ETP) Partage d'expériences sur la mise place de programme de recherche appliquée et de recherche développement de nouvelles pratiques concernant la prévention santé pluridisciplinaire auprès d'un public varié Apport du réseau national et européen ISB et SB et passerelle vers d'autres territoires
CDOS 67	Mise à disposition d'une personne, formation, cartographie des activités : 0,1 ETP Agent de développement	12000	Groupe de travail MSS/ Office des sports/ ville de Strasbourg/ Euro métropole et CEA pour la finalisation de cette cartographie du CDOS67 sur le Bas-Rhin Mise en place d'un « label sport santé bien-être » pour les clubs sportifs à la rentrée de septembre 2022. (6 500 euros) 2 sessions de formation E3SN1 et une session E3SN2 dans le Bas-Rhin avec la participation du médecin de la MSS (3 000 euros) Temps agent/Mise à disposition de personnel : maximum 10% du temps de travail de l'agent de développement (2 500 euros)
CR SPORT POUR TOUS GRAND EST	Mise à disposition d'une personne 0,02 ETP temps Conseiller Technique Régional	1500	
France ASSOC SANTE	en cours de valorisation	3830	1) Participation aux instances du GIP : Participation à tous les CA (450 €) 2) Organisation du débat public à la Maison Sport Santé (soutien logistique, apports méthodologiques, travaux préparatoires, synthèses, communication) : - Deux débats publics dans l'année sur des thèmes à définir (700 €) 3) Formation des patients et représentation des usagers de la Maison Sport Santé : Formation de base sur les droits des usagers ; Structurer ses demandes et organiser son plaidoyer ; Les outils pour maîtriser son expression en public ; Groupes d'échange de pratique (1 200 €) 4) Information des publics sur le droit des usagers : - Mise à disposition de documentation sur le droit des usagers, d'affiches, de flyers, cartes, ... - Organisation de débats publics (200 €) 5) Participation aux travaux d'étude et de recherches : pas d'action 6) - Outiller les représentants des usagers pour structurer le groupe (organisation des réunions, le cas échéant compte rendu, ...) ; Soutien à la structuration du groupe ; Co-construire les règles de fonctionnement du groupe ; Préparer le positionnement du comité des usagers ; Participation sur invitation au comité des usagers (1200 €)
Office des Sports de Strasbourg	500h de bénévolat = 5 000 euros fichiers des participations aux manifestations de l'ODS	5000	
UNIS VERS LE SPORT	Mise à disposition de professionnels : 75 h d'un éducateur sportif	1122	Perspective 2022 : Mise à disposition de personnel à hauteur de 5% ETP Participation active au conseil scientifique (0,025 ETP) (2500) Accompagnement de projets INNOVATION (0,05 ETP) (3600)
BIOVALLEY France	10 jours homme	6100	
MGEN	en cours de valorisation	500	Adressage de personnes et de patients par le bials du centre médico-dentaire de Strasbourg : 8 médecins du CMD MGEN et Centre d'exames de santé participant à la prescription SSSO Echanges de pratiques sur l'ETP Co-construction d'actions de prévention : évolution des priorités d'action vers d'autres publics, mais action ponctuelle possible via MFGE (Mutualité Française Grand EST) avec un soutien MGEN Participation au Conseil Scientifique
MFGE	4 participations réunion chargé de projet et éducateur sportif = 1000 euros 4 participations représentant politique de la mutualité française = 1 000 euros		
Université de Strasbourg	en cours de valorisation	24220	Formation ETP à tarif préférentiel pour les agents du GIP + encadrement de la formation (3420 euros par an) Encadrement des étudiants stagiaires au sein de la maison sport-santé (7500 euros par an) Co-construction de sujets de thèse et de recherche (80h/h) Participation aux instances de la Maison sport santé (160h/an) (13300 euros/an)
IURC / UGECAM	Mise à disposition de professionnels de la santé : 0,10 etp médecin, 0,10 etp masseur-kinésithérapeute, 0,10 etp diététicien	30219	Mise à disposition de locaux à titre gracieux à l'IURC : 6 000 euros Mise à disposition gracieuse de personnel : 0,1 ETP médecin ; 0,1 ETP masseur-kiné ; 0,1 ETP diététicien Mise à dispo contre remboursement 6 ETP + frais de gestion à titre gracieux des personnels mis à dispo : 7 000 euros

Annexe n°2

Tableau des effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg									
A jour au 31/12/2022									
Catégorie (A, B, C)	Grade FPE	Grade FPT	Durée hebdo du poste TC TNC	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Postes non pourvus	
					Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel) MAD (mis à disposition par structure extérieure)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	Depuis quelle date ?	Motifs exemple (recrutement en cours, disponibilité...)
Pôle transverse									
A	Attaché d'administration de l'Etat principal	Attaché territorial principal	TC	Directeur	MAD	M	TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TC	Responsable administratif et financier	MAD	M	TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TC	Chef de projet prévention primaire	C	F	TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TC	Chef de projet Sport Santé intercommunal et évaluation	C	M	TC		
A	Médecin inspecteur de santé publique	Médecin territorial	TNC 24,5/35H	Référent médical	MAD	F	TC		
C	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Adjoint administratif territorial	TC	Secrétaire-assistant	MAD	F	TC		
C	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Adjoint administratif territorial	TC	Secrétaire-assistant	MAD	F	TP (80%)		
C	Adjoint administratif des administrations de l'Etat	Adjoint administratif territorial	TC	Secrétaire-assistant	C	F	TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 3,5/35H	Chargé de développement	MAD	M	TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 0,75/35H	Chargé de développement	MAD	F	TC		
Pôle accompagnement									
A	Attaché d'administration de l'Etat ; Attaché d'administration de l'Etat principal	Attaché territorial ; Attaché territorial principal	TC	Responsable du pôle accompagnement	MAD	M	TC		
A ou B	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse ; Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives ; Conseiller territorial des activités physiques et sportives	TC	Coordinateur sportif	MAD	M	TC		
A	Infirmier des services médicaux des administrations de l'Etat ; Conseiller technique de service social des administrations de l'Etat	Infirmier territorial en soins généraux ; Cadre de santé paramédical territorial	TC	Coordinateur paramédical	MAD	F	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	MAD	F	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	MAD	F	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	MAD	F	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	C	F	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	C	M	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes	C	F	TP (80%)		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TNC 1,5/35H	Educateur sport santé adultes	MAD	M	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé adultes référent santé mentale	C	M	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé enfants adolescents	MAD	M	TC		
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé enfants adolescents				01/12/2022	Poste vacant
B	Secrétaire administratif des administrations de l'Etat	Educateur territorial des activités physiques et sportives	TC	Educateur sport santé itinérant				29/06/2022	Poste vacant
A	Technicien paramédical	Diététicien territorial	TC	Diététicien	MAD	F	TC		
A	Technicien paramédical	Diététicien territorial	TNC 17,5/35H	Diététicien	MAD	F	TC		
A	Technicien paramédical	Diététicien territorial	TNC 3,5/35H	Diététicien	MAD	F	TC		
A	Psychologue des services déconcentrés	Psychologue territorial	TC	Psychologue	C	F	TC		
A	Médecin inspecteur de santé publique	Médecin territorial	TNC 3,5/35H	Médecin	MAD	F	TC		
A	Médecin inspecteur de santé publique	Médecin territorial	TNC 3,5/35H	Médecin	MAD	F	TC		
A	Infirmier des services médicaux des administrations de l'Etat	Infirmier territorial en soins généraux	TNC 3,5/35H	Infirmier psychiatrique	MAD	H	TC		
A	Infirmier des services médicaux des administrations de l'Etat	Infirmier territorial en soins généraux	TNC 3,5/35H	Infirmier	MAD		TC		
A	Conseiller technique de service social des administrations de l'Etat	Psychologue territorial	TNC 3,5/35H	Psychologue	MAD		TC		
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 1,5/35H	Chargé de projet action pour les malades, prévention, information	MAD	F	TC		
A	Conseiller technique de service social des administrations de l'Etat	Masseur-kinésithérapeute territorial	TNC 3,5/35H	Kinésithérapeute	MAD	F	TC		
Pôle recherche et formation									
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 3,5/35H	Chargé de recherche	MAD	F			
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 3,5/35H	Chargé d'innovation	MAD				
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 1,5/35H	Chargé de recherche	MAD	F			
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 3,5/35H	Chargé de recherche	MAD	M			
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 1,5/35H	Chargé de recherche	MAD	M			
A	Attaché d'administration de l'Etat	Attaché territorial	TNC 0,75/35H	Chargé d'innovation	MAD				

Membres du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg



Autres partenaires financeurs





Rapport d'activité 2022 élaboré par :

L'équipe de la Maison sport-santé de Strasbourg :

François Jouan, Matthieu Jung, Adrien Luque, Faiza Moziane, Antoine Poinot, Corinne Bildstein, Léa Rebouah, Pauline Blanc, Gabrielle Liehn, Carole Glantz, Leila Ouanane, Marie Druart, Cosima Strub, Marion Daeffler, Sadek Khettab, Marlon Schrodi, Joëlle Jolly, Florestan Le Nadan, Quentin Parzysz, Aline Fischer, Mathilde Ziegler, Julia Host, Mélissa Rahatoka, et Clara Cerbino, stagiaire de la Maison Sport-santé.

GIP Maison sport-santé de Strasbourg,
1, Parc de l'Etoile

67076 Strasbourg Cedex – France

Téléphone : +33 (0)3 68 98 61 92

Courriel : maisonsportsante@strasbourg.eu

Facebook/Linkedin : Maison sport-santé de Strasbourg

